SHERBROOKE **jeudi 10 juillet 2014** |40 pages| • 105e année no116

latribune.ca

LA TRIBUNE

6 98329 19501 1 PP40011259

87 ¢ taxes en sus



180 TRAVAILLEURS MIS À PIED

CHOC BRUTAL À EAST ANGUS

CASCADES FERMERA SON USINE DE PAPIER EN OCTOBRE

PAGES 2 À 4

IMACOM, JESSICA GARNEAU



Lionel Messi

COUPE DU MONDE

L'Argentine passe en finale

PAGE 39

AGENCE FRANCE PRESSE

SHERBLUES & FOLK

John Mayall, le blues au corps

PAGE 18



IMACOM, JULIEN CHAMBERLAND

3529198



3523803

VENTE SUR LA PROMENADE DU 3 AU 13 JUILLET !

CARREFOUR DE L'ESTRIE .COM

Soldes d'été jusqu'à 80 %

Une fin amère



LUC LAROCHELLE
PERSPECTIVES
luc.larochelle@latribune.qc.ca

Le dernier chapitre de l'usine de papier d'emballage qui opérait depuis bientôt 75 ans à East Angus a été écrit hier. Il est bref et brutal: y'a plus d'issue possible, 175 salariés seront licenciés d'ici le début du mois d'octobre.

La fin est à l'opposé de la connivence étalée devant la Commission Charbonneau, qui liait des leaders syndicaux à des promoteurs financés à même la caisse du Fonds de solidarité de la FTQ. Dans ce cas, les vases communicants n'ont pas communiqué pantoute !

Les travailleurs de Cascades savaient leur avenir précaire mais ne s'attendaient pas à être largués par le Fondaction de la CSN sans que personne n'ait la délicatesse de les informer au préalable des motifs du refus d'investir.

« C'est un coup bas, c'est lâche. On ne peut pas en vouloir à quelqu'un qui refuse d'embarquer dans un projet, mais on aurait au moins pu nous le dire », a ragé le président du syndicat Éric Huppé, en affirmant que c'était le sentiment d'amertume qui animait aussi ses membres.

«Bien que nous soyons sensibles à ce que vivent les travailleurs, nos interlocuteurs au dossier étaient nos éventuels partenaires financiers. La CSN n'oriente pas nos décisions, nous ne lui suggérons pas la façon de faire du syndicalisme et nous veillons à ce que des informations confidentielles le demeurent. C'était au promoteur de faire le point et à Cascades de communiquer sa décision finale » a marqué comme distance Geneviève Morin, chef de l'investissement au Fondaction.

Même le coordonnateur régional de la CSN, Denis Beaudin, a appris l'échec des pourparlers via les médias.

«Je conviens que nous sommes deux entités distinctes. Ça soulève quand même des questions sur la façon de faire», juge-t-il.

Geneviève Morin refuse par ailleurs le blâme d'avoir provoqué l'effet domino qui aurait entraîné le retrait du gouvernement du Québec. Celui-ci était disposé à injecter 3 M $ en équité ainsi qu'à garantir un prêt de 7,5 M $.

« Nous convenions tous autour de la table qu'il manquait un partenaire stratégique pour augmenter les chances de succès et partager le risque. Ce partenaire, nous l'avons cherché sans l'avoir trouvé».

« Très sincèrement, jusqu'à vendredi dernier, nous étions convaincus que le plan de relance était sur la bonne voie. Nous allions au-delà de notre engagement de novembre, de céder gratuitement l'usine en la laissant libre de toutes dettes. Nous avons fini par engager 12 millions supplémentaires pour assurer la réussite du projet. Notre déception a été aussi grande que celle des travailleurs », a pour sa part expliqué Luc Langevin, président et chef de l'exploitation de Cascades Produits Spécialisés.

Malgré les concessions accordées par les travailleurs et l'aide gouvernementale disponible, il n'était pas question que Cascades poursuive l'aventure.

« Le plan élaboré rendait des investissements de 15 à 20 M $ possibles au cours des trois prochaines années, des investissements indispensables à la poursuite des opérations. Nous venons de nous retirer du secteur des papiers fins comme nous le faisons aujourd'hui avec le papier kraft. Notre niveau d'endettement est élevé, il limite notre capacité d'investir et nous oblige à prioriser les secteurs porteurs pour protéger l'ensemble de nos activités. Nous n'avons plus les moyens de faire ce que nous avons fait dans le passé », a mis en contexte M. Langevin en rappelant que cette usine a opéré sans profits depuis dix ans malgré des investissements d'une vingtaine de millions.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Malgré les concessions des employés et certains engagements financiers de Québec, Cascades ne peut investir les 15 à 20 M $ qui seraient nécessaires pour maintenir les opérations à l'usine de papier kraft d'East Angus, a fait valoir hier le porte-parole de l'entreprise Luc Langevin.

Celui qui orchestrait cette tentative de relance était un ancien membre de la famille. Gino Lévesque a été cadre supérieur chez Cascades. Il était familier avec plusieurs membres du personnel d'East-Angus et croyait possible de prendre la relève de l'entreprise fondée par les frères Lemaire. Il vit lui aussi une profonde déception.

M. Lévesque n'a réagi que par un bref communiqué, exprimant sa gratitude envers tous ceux qui avaient été associés aux efforts de relance.

Luc Langevin a été porteur de la mauvaise nouvelle hier en étant parfaitement conscient des impacts d'une telle saignée d'emplois dans une ville de la taille d'East-Angus. Fils de l'ex-maire de Coaticook, André Langevin, il a vu son père confronté à de semblables secousses économiques.

«Cascades a toujours été proche de son monde. Le maire d'East Angus a été de toutes les étapes d'analyse. Nous honorerons l'ensemble de nos engagements incluant le déficit de 5 à 8 M $ de la caisse de retraite. Nous faciliterons le reclassement de notre personnel. Il faut tourner la page en veillant à minimiser l'impact sur la communauté».

Cette usine appartiendra bientôt au passé.

«Il nous manquait un investisseur stratégique»

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — «On n'a ménagé aucun effort pour tenter de trouver un investisseur assez important qui viendrait soutenir l'achat de l'usine de papier de Cascades à East Angus, mais en vain. On a dû se résoudre à abandonner le projet.»

Selon Geneviève Morin, porte-parole du Fondaction de la CSN, la relance était impossible dans les délais établis avant la fermeture. «C'est une nouvelle extrêmement triste pour les travailleurs et la population d'East Angus. Nous avons travaillé fort pour éviter cette fermeture.»

«Il nous manquait un investisseur stratégique pour la relance. Nous avons travaillé avec le gouvernement et les gens de Cascades qui ont démontré une très grande flexibilité», relate-t-elle.

Le leader du mouvement d'achat des installations, dont on a annoncé hier la fermeture au début d'octobre, Gino Lévesque, a démontré sa volonté de faire aboutir le projet, mais il ne pouvait pas à lui seul amasser la somme nécessaire.

«Tout le monde cherchait des solutions. M. Lévesque est un particulier. Il fallait un investisseur majeur. Nous avions plusieurs joueurs. Mais il nous en manquait un gros», dit Mme Morin.

«Nous avons approché des entreprises potentielles, ailleurs au Canada et aux Etats-Unis, mais elles ont chois de ne pas investir. Pendant cela, le temps passait. Plusieurs employés ont quitté aussi.»

Pour sa part, le député Jean Rousseau, de Compton-Stanstead, a fait part de sa tristesse devant cette nouvelle et a offert son aide. «Malgré maints efforts pour relancer et rentabiliser la production, la compagnie n'a pas d'autre choix que de cesser les activités de la division des papiers kraft. Je suis de tout coeur avec la population. Mon équipe et moi sommes à votre entière disposition.»

«Malgré les fermetures d'usines qui se poursuivent partout au pays, les conservateurs choisissent malheureusement de continuer sur la voie de l'inaction en ce qui a trait à l'industrie manufacturière.»

Cette fermeture représente un autre gros défi pour East Angus, qui cherche depuis plusieurs années de diversifier son économie «J'ai bon espoir que le dynamisme et le savoir-faire des gens d'East-Angus sauront permettre de trouver une solution à cette crise», déclare-t-il.

LA TRIBUNE

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

HEURES D'OUVERTURE:
De 8h30 à 17h

latribune.ca

SOMMAIRE

Annonces classées	24 à 29
Arts et spectacles	18 à 20
Décès	30 et 31
Économie	17
Horoscope	27
Loterie	7
Monde	16
Mots croisés	27
Opinions	12
Sports	32 à 39

MÉTÉO



Maxime, 9 ans
École Larocque

AUJOURD'HUI

SOLEIL ET NUAGES
MAX.: 22° MIN.: 10°

Lever du soleil: 5 h 09
Coucher du soleil: 20 h 36

VENDREDI
ensoleillé, max.: 26° min.: 10°

SAMEDI
ensoleillé, max.: 27° min.: 13°

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454

3383332

Les nouvelles de l'heure...
latribune.ca

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Samedi, le Brésil participera à la finale consolation. Ça risque d'être long.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Cascades mettra fin à ses activités de fabrication de papier kraft à son usine d'East Angus en octobre, ce qui entraînera la mise à pied d'environ 180 travailleurs.

La relance tombe à l'eau

Cascades abandonne le papier kraft à East Angus et fermera l'usine en octobre



CHRISTINE BUREAU
christine.bureau@latribune.qc.ca

EAST ANGUS — Le pire des scénarios s'est finalement réalisé pour les 180 employés de l'usine de papier kraft d'East Angus. Les investisseurs ayant fait faux bond, l'usine de Cascades fermera ses portes au plus tard le 3 octobre.

Le plan de relance approuvé en mars dernier par les employés était pourtant porteur d'espoir. Le promoteur Gino Lévesque, le gouvernement du Québec et le Fondaction de la CSN avaient alors offert de reprendre l'usine des mains de Cascades, qui voulait la céder depuis novembre. Une lueur d'espoir dans un marché que tous savaient fragile.

« Tout semblait vouloir aller vers une relance de l'usine. Il y a des employés qui, au départ, étaient contre le projet de relance et pour qui c'était plus avantageux une prime de licenciement. Ils se sont finalement ralliés à travailler dans le même sens […]. Aujourd'hui, c'est une douche d'eau froide », a laissé tomber le président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des pâtes et papiers, Éric Huppé.

Le conseil exécutif du Syndicat a été mis au courant de l'échec de la transaction avant que la réunion des employés ne commence hier, vers 10 h 30, à l'église Notre-Dame-de-la-Garde. On leur a alors dit que le gouvernement avait changé d'idée, qu'il débarquait du projet.

« Je pense que le gouvernement aurait voulu de quoi pour se rassurer, un investisseur majeur avec des reins solides pour supporter l'usine, ce qu'on n'avait pas probablement », suppose M. Huppé.

Ce n'est que quelques minutes plus tard qu'il a appris que cet investisseur « aux reins solides » qui manquait, c'est le Fondaction de la CSN. Ce dernier ne souhaitait plus faire partie du plan de relance.

« La CSN, le Fondaction, aurait pu communiquer avec nous autres. C'est vraiment ordinaire de sentir que le Fondaction CSN s'est retiré de notre dossier […]. La CSN est supposée appuyer les employé », a-t-il déclaré, visiblement déçu et en colère.

Une usine déficitaire

La surprise a été toute aussi grande du côté de la direction de Cascades. « C'est une très grande déception. On a cru au plan de relance jusqu'à vendredi », a répété le président et chef de Cascades Groupes produits spécialisés (GPS), Luc Langevin.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Éric Huppé, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des pâtes et papiers.

La direction a appris cette journée-là le refus du gouvernement du Québec d'embarquer dans le projet. Selon M. Langevin, le projet de relance avait pourtant « toutes les conditions gagnantes pour réussir », dont la volonté de Cascades de céder une usine libre de dettes avec un fonds de roulement de 12 M$.

L'optimisme ambiant a même porté l'entreprise à engager de nouveaux employés afin de remplacer ceux qui ont quitté, trop inquiets de l'avenir de l'usine.

« On a cogné à peu près à toutes portes au Québec pour tenter de trouver un repreneur. Maintenant, il faut tourner la page », a déclaré M. Langevin, insistant sur le reclassement des employés.

Il en a profité pour répondre à ceux qui accusent Cascades d'avoir négligé les installations de leur usine de papier Kraft. Entre 15 et 20 M$ auraient dû être investis par les acquéreurs pour la mettre à niveau.

« On a investi 25 M$ durant les dix dernières années, c'est 2,5 M$ par année et pour aucune de ces années-là, l'usine n'a généré de profits », s'est-il défendu. En 2011 seulement, 10 M$ ont été investis. « On était convaincus, quand on a fait ça, que c'est le plan de relance qui allait sauver l'usine », se rappelle M. Langevin.

Or, la direction n'avait pas prévu l'arrivée de concurrents américains sur le marché du papier Kraft, qui ont fait tomber les prix. Aujourd'hui, le niveau d'endettement de l'entreprise est trop élevé pour continuer à investir dans ce domaine, précise-t-il.

Quant à la cartonnerie d'East Angus, elle poursuivra ses activités. « Le marché du carton est complètement différent », conclut M. Langevin.

UN CHOC POUR LES 180 TRAVAILLEURS

À lire en page 4

1983
Cascades s'installe à East Angus avec la création d'une usine de papier kraft.

1989
Cascades annonce un investissement de $50 millions en 3 ans à East Angus

1990
Environ 230 employés travaillent à la papetière et 170 à la cartonnerie.

1996
Virage vert. Plusieurs mesures sont mises en place pour améliorer le bilan environnemental des usines d'East Angus.

2003
Cascades East Angus remporte le grand prix dans la catégorie Contribution au développement économique et régional. Le jury retient sa candidature en raison de son impact économique important par l'achat pour plus de 25 millions de dollars auprès de fournisseurs de l'Estrie et par son implication dans la région sur les plans social, économique, culturel et sportif.

2004
Cascades annonce une trentaine de mises à pied pour la division papier.

2008
La perte de 43 emplois est annoncée. Les mises à pied annoncées touchent plus de 15 pour cent des travailleurs de l'usine de pâte à papier Kraft, qui compte près de 240 employés.

2010
Investissement de 10,8 M$. C'est en augmentant le pourcentage de fibres recyclées à l'intérieur du papier kraft fabriqué que l'usine souhaite désormais se démarquer. Environ 247 employés travaillent à la papetière et 80 à la cartonnerie.

2013
Les discussions entourant l'avenir de Cascades East Angus durent depuis près des mois. En novembre, l'entreprise a proposé à ses employés de racheter son inventaire et ses comptes clients pour 10 M$. L'idée était de diviser la propriété de Cascades entre les membres d'une coopérative, incluant les travailleurs de l'usine, ceux de bureau et les cadres, et de trouver d'autres investisseurs.

9 juillet 2014
Cascades annonce la fin de ses activités de fabrication de papier kraft à East Angus.

Un choc brutal pour les employés

CHRISTINE BUREAU
christine.bureau@latribune.qc.ca

EAST ANGUS — C'est le cœur gros que les employés de Cascades ont quitté la rencontre avec la direction ce matin. Ils ont dû laisser derrière eux les derniers espoirs qu'a ravivés cet hiver le plan de relance de l'usine de papier kraft.

« Je n'ai même pas un secondaire 5, je ne sais pas ce que je vais faire », a lancé avec émotion l'opérateur de machine, Guy Gilbert. Peu importe la raison de l'échec de la transaction, le résultat est le même: les 180 travailleurs de l'usine devront se retrouver un emploi dans un contexte qui n'a rien de facile. « C'est dur à expliquer, je suis trop pogné dans mes sentiments », a-t-il laissé tomber, ses 32 années d'expérience derrière lui.

D'autres semblent s'être déjà faits à l'idée. « Dans mon cas à moi, je m'en attendais un peu. Ça fait au-dessus d'un an qu'on vit dans l'incertitude. C'est de quoi qu'on envisageait, mais quand même, quand la réalité arrive, ça donne un coup pareil...», a souligné l'électricien et employé depuis 28 ans, Claude Routhier.

« On est une famille, on a des amis ici », a-t-il ajouté. Une famille dont les membres comptent pour la plupart entre 20 et 30 ans d'expérience. La nouvelle semble d'ailleurs moins dure à avaler pour les plus jeunes, dont Andrew Reid, qui habite East Angus. « On va se revirer de bord, on a un diplôme on va trouver quelque chose d'autre », a-t-il lâché optimiste.

Reclassement obligé

Le président et chef de Cascades Groupes produits spécialisés (GPS), Luc Langevin, assure que l'entreprise travaillera fort durant les trois prochains mois pour « reclasser » les employés, même ceux plus âgés qui n'ont pas de diplôme autre que celui du secondaire.

« On embauche des gens comme ça ailleurs dans les autres usines de Cascades. Ce sont d'excellents travailleurs. L'usine d'East Angus était reconnue pour la qualité, la loyauté et les compétences de ses employés. Il y a des employés spécialisés aussi […] qui ont une grande valeur sur le marché. On va les adresser un par un, on va faciliter le processus. »

Le régime de retraite déficitaire sera aussi remboursé par l'entreprise. « On va assumer l'ensemble de nos responsabilités », dit-il.

> « Il va falloir que Cascades soit plus réceptif à nous écouter parce que les employés vont avoir beaucoup de questionnements. »

Reste que du côté des employés, l'inquiétude se fait sentir. « Là ça va être dur, on a encore trois mois à faire, je ne sais pas ce qui va se passer », a mentionné M. Routhier.

Conscient de ces inquiétudes, le président du Syndicat des travailleurs des pâtes et papiers, Éric Huppé, espère que les canaux de communication entre la direction et les employés resteront bien ouverts.

« Dans les prochains mois, il va falloir que Cascades soit plus réceptif à nous écouter parce que les employés vont avoir beaucoup de questionnements », a-t-il laissé entendre.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Guy Gilbert, qui oeuvre chez Cascades depuis 32 ans, a durement encaissé la nouvelle de la fermeture de la papeterie. «Je n'ai même pas un secondaire 5, je ne sais pas ce que je vais faire », a lancé avec émotion l'opérateur de machine.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Claude Routhier, un électricien à l'emploi de l'usine depuis 28 ans, s'était fait à l'idée d'une fermeture éventuelle. «Ça fait au-dessus d'un an qu'on vit dans l'incertitude, dit-il. Mais quand même, quand la réalité arrive, ça donne un coup pareil...»

Une déception dans tout le Haut-Saint-François

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Inquiétude, déception et tristesse sont les mots qui décrivent le mieux les réactions exprimées à la suite de la fermeture prochaine de la papetière Cascades à East Angus. «Une inquiétude majeure pour tous ceux qui ont perdu leur emploi, pour les fournisseurs aussi dont certains sont de la région et pour les commerçants du soin qui subiront également les conséquences de cette fermeture. Et une grande déception par rapport à l'espoir de relance que nous avions et qui tombe à l'eau», relate Dominic Provost, directeur général de la MRC du Haut-Saint-François et du CLD du Haut-Saint-François.

Le CLD travaille déjà pour mettre en place des mesures pour venir en aide à la population d'East Angus qui compte 3852 habitants. «East Angus est une ville dynamique, notre population est en hausse de 11 pour cent selon le dernier rescencement et nous avons déjà fait de gros efforts pour diversifier notre économie en soutenant des démarrages d'entreprises et la croissance de d'autres, mais c'est un gros coup qu'on vient de subir avec la perte de notre plus grand employeur du secteur industriel», ajoute M. Provost.

Impat régional

Aussi comme ce sont des emplois payants qui sont perdus, les commerces de la région pourraient s'en ressentir à cause du pouvoir d'achat affaibli des ménages.

Même déception du côté de la mairie. « C'est avec tristesse que je pense aux employés qui seront sans travail le 3 octobre prochain. Ceux-ci ont fait d'importantes concessions afin de faciliter la relance de la papetière et je les remercie », a déclaré le maire de East Angus, Robert G. Roy.

Il y aurait une soixantaine d'employés qui habitent East Angus, mais pour le maire, les répercussions iront bien au-delà de la municipalité. « L'impact est régional. On parle de l'Estrie. Il y a la production de papier, mais il y a des gens qui vivaient de ça. Il y a tous les emplois indirects aussi, le camionnage, par exemple », précise le maire.

La Ville de East Angus est consciente que le maximum a été fait pour assurer la survie de l'usine. «Le gouvernement du Québec, le promoteur M. Gino Lévesque ainsi que Cascades ont collaboré depuis des mois à ce projet de relance, mais faute de partenaire financier celle-ci n'a malheureusement pu se concrétiser», déplore-t-on.

« À la Ville de East Angus, nous avions espoir jusqu'à la dernière minute et je veux remercier tous ceux qui n'ont ménagé aucun effort pour la poursuite des activités de la papetière à East Angus » souligne le maire ajoutant la priorité de la Ville de East Angus sera de faciliter le reclassement et la transition des employés qui seront mis à pied en octobre.

Le député néo-démocrate Jean Rousseau, de Compton-Stanstead, a aussi déploré la fermeture de l'usine de East Angus de Cascades et la perte subséquente d'environ 175 emplois.

«C'est avec une très grande tristesse que j'ai appris cette nouvelle. Malgré maints efforts pour relancer et rentabiliser la production, la compagnie n'a pas d'autre choix que de cesser les activités de la division des papiers Kraft. Je suis de tout coeur avec la population qui devra encore une fois relever un grand défi, mais sachez que mon équipe et moi sommes à votre entière disposition», a mentionné le député néo-démocrate ajoutant que malgré les fermetures d'usines qui se poursuivent partout au pays, «les conservateurs choisissent malheureusement de continuer sur la voie de l'inaction en ce qui a trait à l'industrie manufacturière».

«Cette fermeture représente un autre gros défi pour East Angus. La municipalité se voit obligée depuis plusieurs années de diversifier son économie, qui repose encore principalement sur une seule industrie. J'ai bon espoir que le dynamisme et le savoir-faire des gens d'East-Angus sauront permettre de trouver une solution à cette crise», a aussi déclaré M. Rousseau qui espérons que le gouvernement fédéral sera attentif aux besoins particuliers des familles qui perdront leur revenu.

MAISON DE JEUNES EN HAÏTI

Wilson St-Jean veut prendre le relais de sa mère

ISMAËL TOULOUSE
itoulouse@latribune.qc.ca

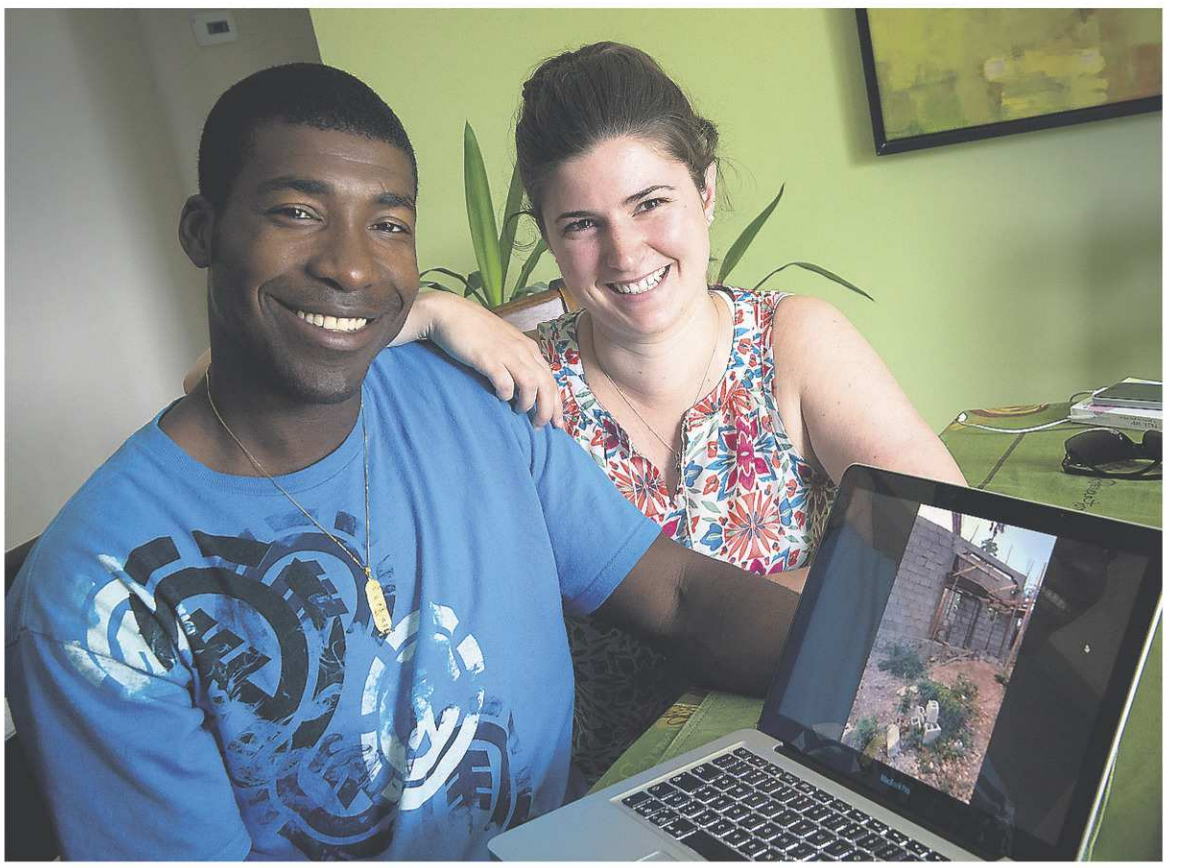
SHERBROOKE — En novembre 2013, la mère de Wilson St-Jean s'éteignait. Un autre chapitre de l'histoire incroyable de ce jeune homme natif de Haïti commençait alors. Un chapitre de générosité, de bonté et d'entraide.

L'ancien athlète sherbrookois poursuit une tradition familiale en construisant une maison de jeunes dans la ville de Jérémie en Haïti. C'est sa grand-mère qui a allumé la torche, elle qui prenait les enfants de la rue sous son aile en les logeant et en les nourrissant. Le flambeau a été ensuite passé à la mère de Wilson qui s'est investie à fond dans cette généreuse initiative. Hors de question pour Wilson de laisser mourir cette flamme d'humanité en même temps que sa mère.

« Je le fais pour honorer ma mère. J'ai toujours aimé aider les gens depuis ma jeunesse et c'est quelque chose que j'aimerais transmettre à mes enfants », raconte Wilson qui travaille présentement comme enseignant en éducation physique dans une école de jeunes déficients intellectuels.

Son projet permettrait à une dizaine de jeunes d'être hébergés dans la maison Le Passage en plus d'offrir plusieurs services comme de l'éducation, des soins, et la possibilité de pratiquer des sports à d'autres enfants de la région.

« Certains Haïtiens ont tendance à attendre qu'on leur donne tout, ce n'est pas ce que je veux faire. Je vais t'aider à pêcher le poisson, mais je ne vais pas te le donner directement. Je vais seulement te donner les ressources », illustre-t-il. Je veux leur donner la chance que j'ai eue, de partir d'Haïti et de venir ici, d'avoir une chance d'étudier, de réussir mon éducation. C'est la même chance que j'aimerais offrir à certains jeunes. »



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Wilson St-Jean, président, et Sarah Lazure-Gilbert, co-administratrice au projet, lancent une campagne de financement pour la construction d'une maison de jeunes à Jérémie en Haïti.

Bonté demandée

En branle depuis un an, le projet nécessite un financement de l'ordre de 200 000 $. Une somme qui peut paraître astronomique, mais qui en vaut la chandelle.

« C'est ce qui manque à Haïti, c'est de l'encadrement. Malgré cela, les jeunes qui n'ont rien ont tellement de joie de vivre. Ils ne savent pas s'ils mangeront une ou deux fois par jour, mais ils gardent le sourire quand même », indique Wilson St-Jean, président de l'organisme.

« Le gouvernement actuel met beaucoup d'efforts pour rendre l'éducation accessible à tous, mais la majorité des écoles sont privées. Les gens sans le sou n'ont donc pas les moyens de s'éduquer », ajoute Sarah-Lauzière-Gilbert, trésorière.

L'ascension du mont Kilimandjaro en juillet 2015 fait partie des activités de financement. Les gens sont invités à participer au projet. Une collecte de fonds plutôt exigeante, mais est-ce qu'on s'en étonne en regardant le parcours sportif de Wilson, qui a remporté plusieurs médailles dans sa carrière? D'ailleurs, le potentiel des Haïtiens n'est pas qu'intellectuel selon lui.

« Je le vois, les jeunes sont tous petits, mais ils sont déjà découpés. Quand je fais des activités avec eux, tu le vois qu'ils ont du potentiel, quand ils sautent, quand ils courent... Haïti a vraiment le potentiel de compétitionner sur la scène mondiale, mais il manque un peu d'encadrement », dit-il.

Wilson en est la preuve vivante. Athlète émérite, récipiendaire du mérite sportif à deux reprises, enseignant accompli et surtout personnalité ô combien généreuse, il démontre que l'Haïti a beaucoup à offrir si on lui donne un petit coup de main!

////

Pour faire des dons, vous pouvez contacter l'organisation par l'entremise de leur site internet : http://lepassage-mdj.com/. Une séance d'information se tiendra le 15 juillet prochain 19 h au Boquébière pour les gens intéressés à participer à l'ascension du Kilimandjaro.

Des GEV à Sherbrooke et dans la MRC des Sources

RENE-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Certains automobilistes continuent de constater que ça peut coûter cher de rouler à haute vitesse sur les routes de l'Estrie.

Mardi soir, un jeune automobiliste de 19 ans a été capté à 140 km/h dans une zone de 90 km/h par les policiers de la MRC des Sources de la Sûreté du Québec. Un excès de vitesse de 50 km/h qui lui vaudra une contravention de 682 $. Dix points d'inaptitude ont été ajoutés à son dossier de conduite pour cette infraction survenue sur la route 249 à Saint-Georges de Windsor.

Son permis de conduire a aussi été suspendu pour une période de sept jours.

Un autre automobiliste doit se débrouiller sans son permis de conduire pour une semaine.

Celui-là a été capté à haute vitesse par un policier de l'escouade circulation du Service de police de Sherbrooke sur la route 112 en direction de Magog.

L'individu de 28 ans de Magog roulait à 169 km/h dans une zone de 90 km/h.

Cette infraction lui vaut une contravention de 1220 $ et l'ajout de 14 points d'inaptitude à son dossier de conduite.

«C'est une zone où les gens roulent très vite. Nous avons des policiers postés régulièrement à cet endroit. Les automobilistes continuent à rouler très vite», explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, René Dubreuil.

3526554



Lac-Mégantic, la ville «la plus accueillante» du Défi Pierre Lavoie

PASCAL FERLAND

LAC-MÉGANTIC — Les cyclistes du Grand défi Pierre Lavoie ont tellement aimé leur passage à Lac-Mégantic qu'ils lui ont décerné le titre de ville «la plus accueillante» de l'édition 2014. Cela lui vaut une somme de 25 000 $.

Les 1000 cyclistes ont été touchés par l'accueil réservé par la population lors du tour qui s'est déroulé à la mi-juin. La coordonatrice de l'événement Katy Cloutier tenait à souligner la participation de Sylvie Roy et de Julie Métivier, des écoles primaires Notre-Dame-de-Fatima et Sacré-Coeur pour leur implication dans le projet.

« Si on a gagné, c'est énormément grâce aux enfants. Pendant six mois, on a communiqué presque tous les jours pour préparer cet événement. »

Katy Cloutier avait eu des échos de la satisfaction des cyclistes qui sont passés à Lac-Mégantic le 13 juin dernier, certains allant déjà jusqu'à qualifier la ville «d'arrêt coup de coeur».

« C'est très symbolique d'apprendre cette nouvelle le 9 juillet, juste après les commémorations de la tragédie. Ça va nous aider à nous relever, » croit l'organisatrice de l'événement.

L'argent servira à implanter un circuit de stations d'exercice physique pour les gens de tous âges autour du Centre sportif Mégantic.

— avec Claude Plante

TIRAGE DE LA FONDATION DU CHUS

Le VR de la Santé prend le chemin de Lac-Mégantic

CHARLES BEAUDOIN
charles.beaudoin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une bonne nouvelle prendra sous peu la route de Lac-Mégantic, alors que le VR de la Santé Desjardins a été remporté par un couple de la région hier.

Sans surprise, c'est sous des applaudissements sincères des commanditaires et des autres finalistes que le Méganticois Sylvain Couture a mis la main sur le véhicule récréatif d'une valeur de 200 000 $.

« C'est une bonne nouvelle qui s'ajoute aux autres! Je suis très satisfait et l'excitation est à son comble. Mon focus était sur le premier prix, mais je ne sais pas encore si je vais prendre le VR ou le chèque de 100 000 $! Je vais avoir de la misère à dormir! » confie l'heureux gagnant.

Il ne pourra toutefois pas compter sur sa conjointe pour l'aider à se décider.

« J'en ai aucune idée, admet Marie-Claude Lavoie. Quand on a eu le message lundi je n'y croyais pas et là on a les deux pieds dedans le VR. J'ai un peu de misère à le réaliser. »

Jacques Fortier, qui fait partie du CA de la Fondation, n'a pas caché avoir ressenti une certaine fébrilité lorsque le gagnant a été dévoilé, lui qui a passé plusieurs semaines à Lac-Mégantic l'an dernier pour venir en aide aux sinistrés en tant qu'expert en sinistre.

« C'est une belle coincidence. La tragédie est arrivée il y a un an, les gens de Lac-Mégantic travaillent fort pour se relever et aujourd'hui c'est un couple de Lac-Mégantic qui gagne le VR. C'est fantastique. Ça tombe vraiment bien et on ne peut pas faire autrement que d'être très heureux pour Sylvain Couture et sa conjointe. »



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Même s'ils ne savent toujours pas s'ils opteront pour le véhicule récrétatif ou 100 000$ en argent comptant, les gagnants Sylvain Couture et sa conjointe Marie-Claude Lavoie semblaient bien heureux d'être derrière le volant.

Grâce au tirage du VR de la Santé, tout près de 25 000 billets ont été vendus et 242 094 $ ont été amassés, dont 43 238,75 $ ont directement été distribués aux autres Fondations impliqués dans l'activité-bénéfice, soit celle du CSSS Haut-Saint-François, Val-Saint-François, des Sources, MRC de Coaticook, du Granit, du Centre hospitalier de Granby et de l'hôpital de Memphrémagog. Pour la Fondation du CHUS, la transition effectuée de la populaire Maison de la Santé au VR de la Santé Desjardins représente donc un pari réussi.

« C'est un gros pari qu'on prenait. Ça fonctionnait très bien, mais les bénéfices nets diminuaient d'année en année parce que la maison était de plus en plus belle et que les matériaux coutaient de plus en plus cher. Notre rôle, c'est d'amasser le plus d'argent possible avec ce que les donateurs et les participants nous donnent. Avec la formule du VR, on garde beaucoup plus d'argent à la Fondation avec beaucoup moins d'énergie; c'est une formule gagnante et ça augure bien pour l'an prochain. » souligne la présidente du CA de la Fondation, Dany Lachance.

En plus du VR de la Santé, cinq autres prix étaient aussi tirés. Éric Maisonneuve, de Durham, s'est vu remettre le second prix, soit un chèque-cadeau de 2000 $ de Voyage Orford et Vacances Transat. Richard Beaudoin, de Sherbrooke, Bernard Tremblay de Coaticook, et Yvon Larochelle, de Saint-François-Xavier-de-Brompton, ont respectivement gagné des chèques-cadeaux de 1000 $ chez Rona Sherbrooke, chez la Fédération des Caisses Desjardins de l'Estrie et chez Sports Experts Sherbrooke. Absent lors du tirage, Clément Vachon, d'Asbestos, a désigné sa conjointe Sylvie, qui en a profité pour mettre la main sur 1000 $ à la Boutique Gisèle.

3528483



Les vélos Bixi arrivent à Lac-Mégantic



LA TRIBUNE, PASCAL FERLAND

La Ville de Lac-Mégantic procédera aujourd'hui à la mise en service d'une vingtaine de vélos Bixi. Les vélos, prêtés par la Ville de Montréal, sont stationnés au Centre sportif Mégantic et au complexe Baie-des-Sables.

Pas de retard à l'école Montessori

SHERBROOKE — L'affaissement d'un mur et des chevrons sur le chantier d'agrandissement à l'école Montessori de Magog ne retardera pas la rentrée scolaire des élèves du secondaire.

Le président du conseil d'administration de l'école et responsable du chantier Gilles Bélanger confirme que la rentrée scolaire se fera à la fin août comme prévu. L'agrandissement de l'école Montessori doit accueillir les premiers élèves de la cohorte secondaire à la rentrée scolaire. Une vingtaine d'élèves doivent inaugurer ces nouveaux locaux.

« Nous avions prévu deux semaines pour les imprévus. Nous devrions rentrer dans les délais. D'ici les vacances de la construction, l'entrepreneur devrait réussir à fermer le bâtiment », prévoit M. Bélanger.

Un ingénieur s'est rendu sur le chantier de construction hier pour vérifier la solidité de la structure actuelle. De nouveaux chevrons ont été commandés et devraient être installés dès leur livraison.

« Il n'était pas question d'utiliser les matériaux qui sont tombés au sol. Même s'il faut environ quatre jours pour la livraison de nouveaux chevrons, nous allons attendre », indique Gilles Bélanger du conseil d'administration de l'école Montessori de Magog.

Gilles Bélanger est soulagé que le travailleur blessé soit hors de danger.

« Nous avons pris des nouvelles de lui et il va de mieux en mieux », assure M. Bélanger.

Les inspecteurs de la Commission de la santé et sécurité du travail (CSST) se sont rendus sur les lieux de l'effondrement pour tenter de comprendre ce qui s'est passé mardi après-midi et pour s'assurer que la reprise des travaux se fera de façon sécuritaire.

« Les inspecteurs ont levé le scellé en après-midi. Les travaux de démantèlement ont pu se faire. Nous allons accompagner l'employeur dans ses démarches afin de nous assurer que les travaux soient réalisés selon des méthodes sécuritaires », mentionne la porte-parole de la CSST en Estrie, Nicole Roy.

— René-Charles Quirion

QUARTIER DE LA GRANDE-COULÉE

Une pétition pour désenclaver le secteur

ISMAËL TOULOUSE
itoulouse@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La rue de la Grande-Coulée offre tranquillité et sérénité à ses résidents. Couteau à double tranchant, car cette quiétude vient avec son lot de désagréments.

D'un seul coup d'œil du haut des airs, on remarque que le coin n'est accessible que par le chemin Rhéaume, imposant un détour de huit kilomètres aux habitants.

Lassés de cet inconvénient, les citoyens ont déposé au conseil municipal une pétition afin de relier la rue de la Futaie à la Grande-Coulée.

« Collectivement, en reliant les deux rues, on sauverait 736 000 km chaque année. C'est une énorme contribution au niveau de la pollution atmosphérique. Ces travaux seraient un investissement, et non une dépense au point de vue environnemental », soutient Robert Joyal, instigateur de la pétition et résident du quartier.



ARCHIVES LA TRIBUNE

Diane Délisle

Des 90 résidents sollicités, 88 ont accepté sans aucune réticence d'encrer la pétition de leur signature.

Parce que le quartier se situe hors de la zone d'intervention de la caserne Jacques-Denault, les habitants doivent débourser de 10 à 20 % — selon M. Joyal — de plus pour leur assurance.

« Chaque minute qui passe lors d'un incendie cause plus de dommages et les assurances le savent. La prime est plus élevée parce que les dommages seront inévitablement plus importants », indique M. Joyal.

Sans compter le facteur sécuritaire. Grâce au raccordement, le quartier se retrouverait dans la zone desservie, diminuant ainsi les primes.

Maints incidents, maintes reprises

« C'est un projet qui avait été commencé à l'époque de Deauville, mais avec les années il y a eu un tas d'embuches, notamment avec la protection d'une zone humide. Au niveau de la sécurité je pense que ça serait un gros avantage que ça soit relié, c'est un secteur en plein essor. Il n'y a qu'un accès. Advenant que cet accès soit bloqué, c'est plus compliqué pour les services d'urgence », raconte Diane Délisle, conseillère de l'arrondissement Rock Forest-Saint Élie-Deauville.

En seulement trois ans, le quartier de la Grande-Coulée a vu sa quiétude rompue par de nombreux incidents.

En septembre 2013, de violentes averses ont causé des dommages sur la rue non pavée qui a été fermée une journée entière.

Un incendie de garage a engendré également son lot de problèmes bloquant la circulation l'espace d'une demi-journée.

Finalement, à deux reprises, un autobus scolaire s'est retrouvé dans le fossé qui borde la voie; l'angle de la rue serait en cause selon M. Joyal. Chaque fois, les remorqueuses ont mis plusieurs heures avant de déprendre le véhicule de son piège.

Si le projet connaît un dénouement heureux, les résidents feront face à un choix.

« Le projet sera sans doute à frais partagé. Les citoyens vont se faire présenter potentiellement une facture, à eux de voir s'ils assument », mentionne Diane Délisle.

3539404

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2014-07-09

Lotto 6/49 : 20 25 28 31 37 41 — 16 compl.
LOT GARANTI DE 1 000 000 $ (Numéro complet non décomposable) 64653242-02
Québec 49 : 18 21 33 34 36 44 — 10 compl.
Extra 7061315
Lotto-D : 6 1 6 1 1 5 4 2
Sprinto : 09 19 26 41 47
Loto Poker : 4♢ 7♢ 10♢ 10♠ D♣
Triplex : 07 11 17 23 30
Astro : Jour 16 - Mois AOÛT - Année 21 - Signe LION
Banco : 05 18 23 24 28 29 32 36 39 40 / 42 46 48 52 57 58 61 64 65 67
La Quotidienne : 3 748 / 4 8357
Roue de Fortune Chez vous ! — De la visite qui rapporte. Gros lot de 500 000 $.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com/loteries

3544396



3542605

Centre Nautique Memphrémagog
LIQUIDATION D'INVENTAIRE
JUSQU'À 12 000 $ DE RABAIS
SUR LES BATEAUX ET PONTONS PRINCECRAFT ET COBALT!
NOUS PAYONS LES TAXES sur les remorques, moteurs et accessoires en stock!
141, rue Centre à Magog - Voisin du Rona — cnautique.com — 819-868-0930 — Du 7 au 12 juillet 2014

L'affirmation « Moins d'essence. Plus de puissance. Une valeur sûre. » est une comparaison entre l
motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – aux fins de comparaison seulem
modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 695 $) et les frais sur le climatise
commander un véhicule (lorsqu'applicable). Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moir
jusqu'à 36 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RB
0 $ et une obligation totale de 23 495,00 $. ** Prix des modèles Chrysler 200C 2015 (UFCS41 +
intermédiaires 2014 de *Ward's*. Exclut les autres véhicules conçus et construits par Chrysler Group
de carburant réelle variera selon vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de c

SiriusXM Les Recrues DODGE

3537836

UN DESIGN TOUT EN ÉLÉGANCE.
UN PRIX TOUT INCLUS.



Prix des modèles Chrysler 200C 2015 montrés : 29 850 $**

LA TOUTE NOUVELLE CHRYSLER 200 2015

LA BERLINE INTERMÉDIAIRE LA PLUS ABORDABLE AU PAYS*

PREMIÈRE TRANSMISSION AUTOMATIQUE À 9 VITESSES DANS LA CATÉGORIE†

L'UN DES 10 MEILLEURS INTÉRIEURS SELON *WARD'S* 2014

TRACTION INTÉGRALE LIVRABLE, LA PLUS ÉVOLUÉE DE SA CATÉGORIE†

PLUS DE 60 CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ LIVRABLES, PLUS QUE TOUT AUTRE VÉHICULE DANS LE SEGMENT†

MOTEUR DE 295 CH. LIVRABLE, LE PLUS PUISSANT DE SA CATÉGORIE†

D'UNE EFFICACITÉ ALLANT JUSQU'À 6,4 L/100 KM (44 MPG) SUR ROUTE^Δ

À PARTIR DE :
23 495 $‡
LE PRIX INCLUT LES FRAIS DE TRANSPORT ET LES FRAIS SUR LE CLIMATISEUR.

ET PROFITEZ

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :
0 %±
JUSQU'À 36 MOIS
ET AUCUN ACOMPTE



Modèle Chrysler 200C 2015 montré***

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP$_{MD}$ | DODGE | RAM DU QUÉBEC chrysler.ca/offres

MOINS D'ESSENCE. PLUS DE PUISSANCE. UNE VALEUR SÛRE.
15 MODÈLES QUI CONSOMMENT AUSSI PEU QUE 7,1 L/100 KM OU MOINS SUR ROUTE.

RAM DODGE CHRYSLER Jeep

8 LA TRIBUNE - Sherbrooke jeudi 10 juillet 2014

L'affirmation « Moins d'essence. Plus de puissance. Une valeur sûre. » est une comparaison entre les gammes complètes 2014 et 2013 de Chrysler Canada. L'affirmation « 7,1 L/100 km ou moins » est basée sur les estimations de consommation d'essence réelle de votre véhicule varies selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – aux fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *EnerGuide*. **La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 695 $) et les frais sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns Frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à l'achat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (lorsqu'applicable). Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat annoncé s'applique au modèle Chrysler 200 LX 2015 (UFCE41 + 28A) avec un prix d'achat de **23 495 $**, financé à un taux de 0 % pour 36 mois, sans aucun acompte (0 $), équivaut à 78 paiements aux deux semaines de 301,22 $, des frais de crédit de jusqu'à 36 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD et est applicable sur le nouveau modèle Chrysler 200 LX 2015. Exemple : Chrysler 200 LX 2015 (UFCE41 + 28A) : 23 495 $. Le prix d'achat comprend les frais de transport de 1 695 $ et, le cas échéant, une remise au comptant et/ou un boni au comptant. ± Le taux de financement à l'achat à partir de 0 % 0 $ et une obligation totale de 23 495,00 $. ** Prix des modèles Chrysler 200C 2015 (UFCS41 + 28N) montrés : 29 850 $. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. * Selon le segment supérieur des berlines intermédiaires 2014 de *Ward's*. Exclut les autres véhicules conçus et construits par Chrysler Group LLC. † Pour les modèles équipés d'un moteur 4 cylindres en ligne TigerShark® MultiAir® de 2,4 L. Efficacité allant jusqu'à 10,2 L/100 km (28 mpg) en ville, 6,4 L/100 km (44 mpg) sur route. Selon les cotes de consommation de carburant 2015 d'*EnerGuide*. Nouvelles méthodes d'essai à 5 cycles approuvées par le gouvernement du Canada. La consommation de carburant réelle variera selon vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. Consultez votre concessionnaire pour en savoir plus sur les cotes *EnerGuide*. ^ Le logo SiriusXM est une marque déposée de Sirius XM Satellite Radio Inc. ^Δ Jeep est une marque déposée de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge • RAM**

Modèle Chrysler 200C
2015 montré***

UN DESIGN TOUT EN ÉLÉGANCE.
UN PRIX TOUT INCLUS.

3537836

CHANTIERS DE CONSTRUCTION

L'opération « orange » est de retour

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Surveillance accrue, amendes doublées, l'opération « orange » sur les chantiers de construction routiers est de retour encore cette année.

C'est pour diminuer le bilan de cinq morts et 938 blessés de l'an dernier que la Sûreté du Québec et Transports Québec récidive avec cette offensive afin de marteler le message de prudence à l'approche des chantiers routiers. Les opérations de contrôle de vitesse de la SQ vont se multiplier au cours des prochaines semaines dans les zones de travaux.

Le sergent Marc-André Saucier de la Sûreté du Québec en Estrie mentionne en exemple qu'un excès de vitesse de 30 km/h sur une route est de 167 $, alors que dans une zone de travaux le même excès de vitesse coûte 293 $ au conducteur fautif.

« La réglementation s'applique en tout temps, 24 heures sur 24, la nuit, les fins de semaine qu'il y ait des travailleurs ou non sur le chantier. La configuration de la route est changée. Les voies sont rétrécies par des cônes et il y a des obstacles temporaires. Pour toutes ces raisons, il faut être vigilant en tout temps. En entrant dans une zone de construction, il faut bien vérifier les panneaux », rappelle le sergent Saucier.

La SQ soutient que la tolérance des policiers est « assez mince » sur les chantiers de construction.

« Les amendes sont très dispendieuses. Nous voulons protéger les travailleurs », assure le sergent Saucier.

Ce dernier remarque qu'il n'y avait aucune diminution de vitesse lors des premières années de l'opération « orange ».

« Les mentalités commencent à changer. Le message passe que nous sommes très présents sur les chantiers routiers. Nous interceptons encore cependant régulièrement des automobilistes fautifs. Chaque relève régulière de patrouille doit faire une opération sur un site de construction. Des opérations spéciales en heures supplémentaires sont faites pour cibler les sites de construction. Chaque jour des patrouilleurs sont attitrés exclusivement sur les sites de construction », assure le sergent Saucier de la SQ.

La porte-parole de Transports Québec en Estrie Hélène Beauchesne rappelle qu'il y a encore beaucoup d'accidents sur les chantiers routiers.

« Les principales sources d'accident sur les chantiers routiers demeurent la distraction et l'inattention, soit 41 pour cent des accidents. Vingt-et-un pour cent étaient reliés à une vitesse trop élevée, alors que dix-neuf pour cent étaient attribuables au fait que les automobilistes se suivaient de trop près », mentionne Mme Beauchesne.

Elle ajoute que des radars-photos mobiles seront installés sur certains chantiers routiers. Transports Québec ne peut préciser pour le moment s'il y en aura sur les routes de l'Estrie.

« La priorité du ministère est de s'assurer que les chantiers se déroulent dans un cadre sécuritaire pour les signaleurs, les travailleurs et les usagers de la route. Un chantier routier est évolutif, alors les conditions de circulation sont complexes et hasardeuses », mentionne Hélène Beauchesne.



IMACOM, JULIEN CHAMBERLAND

Afin de protéger les travailleurs qui œuvrent sur les chantiers routiers, la SQ tiendra plusieurs opérations radar au cours de l'été.

3525452

Précisions

Quelques précisions s'imposent concernant le texte s'intitulant « Benoît Roberge vend sa maison de St-Denis » paru en page 7 de notre édition de mardi.

D'abord, Me Claire Lessard a commenté un possible blocage de vente par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) dans un contexte général et non dans le cas précis de Benoît Roberge. Aussi, jamais le DPCP n'aurait accepté de commenter le dossier précis de M. Roberge, étant donné que sa conjointe, Nancy Potvin, est procureure au DPCP. En raison du lien de proximité avec Me Potvin, le DPCP a demandé au Service des poursuites pénales du Canada de traiter le dossier de M. Roberge.

CONCOURS
LA TRIBUNE
CARREFOUR DE L'ESTRIE
VIVA BRÉSIL!
GAGNEZ VOTRE ENVOLÉE AU BRÉSIL
7 JOURS DE MODE, DE RÊVE ET DE PLAISIR!
Rendez-vous au mail **Sports Experts** et courez la chance de **gagner un voyage au Brésil** ainsi que plusieurs autres prix !
1 ***Voyage au Brésil pour 2*** *avion et hôtel pour une semaine*
2 ***Carte-cadeau de 500$*** *du Carrefour de l'Estrie*
3 ***150 cartes-cadeaux de 10$***
4 ***75 ballons de soccer***
Tirage le 14 juillet.
De plus, devinez le nombre de ballons dans la **KIA SOUL** située au mail central et vous pourriez gagner **4 billets** pour l'**Impact de Montréal** avec une nuitée au **Fairmont le Reine Elizabeth** et **500$** à dépenser au **Centre Eaton.**
Règlements disponibles au Carrefour de l'Estrie et à La Tribune.
CARREFOUR DE L'ESTRIE

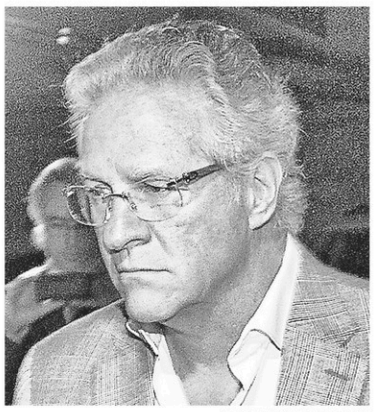
COMMISSION CHARBONNEAU

Tony Accurso convoqué en septembre

DAPHNÉ CAMERON

MONTRÉAL — L'entrepreneur Tony Accurso a été assigné à comparaître devant la commission Charbonneau du 2 au 5 septembre prochain. Estimant que son assignation « viole son droit contre l'auto-incrimination », l'homme d'affaires a déposé mardi à la Cour suprême du Canada une requête demandant une suspension d'urgence de sa comparution, en attendant que le plus haut tribunal du pays tranche définitivement la question.

« Considérant que le délai moyen entre le dépôt d'une demande d'autorisation et la décision sur une telle demande était de trois mois en 2013, si cette honorable Cour ne se prononce pas d'urgence sur la présente demande d'autorisation d'appel, le demandeur pourrait vraisemblablement être contraint de comparaître devant la Commission avant même que cette Cour ne puisse statuer... Le préjudice que subirait le demandeur en pareilles circonstances serait sérieux et irréparable », peut-on lire dans l'une des trois requêtes déposées hier par Accurso



ARCHIVES LA PRESSE

Tony Accurso

(permission d'appel d'un arrêt de la Cour d'appel du Québec, requête de sursis d'assignation à comparaître, motion pour qu'une décision soit rendue d'urgence sur la requête de sursis).

Depuis un an, Tony Accurso multiplie les recours devant les tribunaux pour éviter d'être appelé à la barre de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC).

C'est la deuxième fois qu'il s'adresse à la Cour suprême. En avril dernier, elle avait refusé d'entendre sa cause, qui visait à lui permettre d'interroger Robert Lafrenière, commissaire à l'Unité permanente anticorruption, et à obtenir un résumé des enquêtes policières en cours contre lui.

Début juin, la Cour d'appel du Québec a aussi refusé d'entendre Accurso, qui tentait de casser un jugement qui l'empêche d'être exempté de témoigner devant la commission Charbonneau. L'entrepreneur, qui est en attente de procès pour fraude et corruption, craint que son témoignage ne serve à alimenter des enquêtes policières en cours.

Même si l'assignation à comparaître d'Accurso est « légitime », la Cour suprême doit maintenant trancher à savoir s'il subira un préjudice auquel seule l'exemption pourrait remédier, peut-on lire dans sa demande.

La commission Charbonneau ne confirme jamais plus de 24 heures à l'avance les témoins qui seront appelés à la barre. C'est dans la requête d'urgence déposée hier que les dates d'assignation ont été révélées.

Devant la Cour d'appel en mars dernier, l'avocat de la CEIC Me Simon Tremblay a indiqué que la commission Charbonneau pourrait utiliser des « mesures alternatives » pour lui permettre de témoigner en attendant un jugement final. Son témoignage pourrait par exemple faire l'objet d'une ordonnance de non-publication et la commission pourrait empêcher la présence de policiers dans la salle. *(La Presse)*

L'affaire Bolduc vire à la foire d'empoigne

SIMON BOIVIN

QUÉBEC — L'affaire Bolduc a viré à la foire d'empoigne, hier, entre le ministre Gaétan Barrette, qui prend la défense de son collègue, et Claude Castonguay, qui compare ses agissements à ceux des acteurs de la commission Charbonneau.

«C'est de la foutaise.» La démission du ministre Yves Bolduc réclamée plus tôt cette semaine par l'ex-ministre libéral et père de l'assurance maladie, Claude Castonguay, est de la «foutaise» pour le ministre de la Santé.

M. Castonguay a, dans une entrevue donnée à Daybreak Montreal, sur les ondes de CBC, fait preuve d'une «malhonnêteté intellectuelle pure» en liant l'appétit salarial du ministre Bolduc aux révélations de la commission Charbonneau, selon M. Barrette. Le ministre de la Santé parle même d'un «scandale». «S'il n'est pas capable de prendre sa retraite, Claude Castonguay, quelqu'un devrait peut-être lui dire de la prendre», a chargé le Dr Barrette.

Sur les ondes de la radio anglophone, M. Castonguay a effectivement évoqué les «choses de la commission Charbonneau, les gens qui magouillent et tentent de retirer le maximum du secteur public». «Les gens ont voté pour les libéraux en pensant que tout cela serait terminé, a déclaré M. Castonguay. Que ce genre de choses, de magouilles, de petites combines ne seraient pas tolérées. Il semble que ce soit toujours possible, non seulement pour un député ordinaire, mais pour le titulaire de l'un des ministères les plus importants du cabinet.»

Interrogé à ce sujet hier par Le Soleil, M. Castonguay n'a pas voulu répéter ses propos. «Je ne veux pas m'engager dans une discussion avec le Dr Barrette, a dit M. Castonguay au Soleil. Tout ce que j'ai à dire, c'est que c'est un grossier personnage avec qui ce n'est pas possible d'avoir une conversation ou d'engager un dialogue civil. C'est tout ce que j'ai à dire.»

Le ministre de la Santé a par ailleurs aussi invité les caquistes François Legault et Éric Caire à prendre leur retraite. Leur déclaration voulant qu'il est impossible que M. Bolduc ait pu s'occuper de 1600 patients et s'acquitter de son rôle de député de l'opposition est «la chose la plus insignifiante que j'ai entendue dans la dernière semaine». S'ils ne peuvent supporter une charge de travail plus lourde que celle de députés de la deuxième opposition, ils ne tiendraient pas le coup au gouvernement, analyse M. Barrette. Selon lui, le nombre de patients du Dr Bolduc équivaut à un emploi à temps partiel pour un médecin de «sa génération».

«Il existe des gens qui ont du plaisir à travailler, a déclaré M. Barrette. Aujourd'hui, au Québec, on punit et on met au pilori quelqu'un qui a une capacité de travail qui est au-dessus de la moyenne et qui a du plaisir à le faire.»

Le ministre de la Santé maintient qu'il entend néanmoins se pencher sur la question des primes comme celle touchée par M. Bolduc lors de son retour à la pratique.

Le député caquiste Éric Caire réplique que le ministre Barrette fait preuve de «mépris et de condescendance» envers le travail de député, les jeunes médecins et Claude Castonguay. «Est-ce que Yves Bolduc a fait de la collusion ou de la corruption? Je ne pense pas. Ce que je crois, c'est qu'il a profité des failles du système pour se mettre de l'argent dans les poches.»

Il rejette les similarités relevées par le ministre Barrette avec les cas du solidaire Amir Khadir et de l'ex-caquiste Hélène Daneau, qui ont tous les deux poursuivi leur pratique pendant un mandat. «Le problème n'est pas de savoir si Yves Bolduc aurait pu prendre une ou deux demi-journées par semaine et continuer à voir des patients, dit M. Caire. Le problème est qu'il nous fait croire qu'il est capable de prendre en charge 1600 patients et toucher 215 000 $ de prime supplémentaire.»

Le chef intérimaire de l'opposition officielle, le péquiste Stéphane Bédard, estime qu'il est plus que temps que Philippe Couillard intervienne dans le débat. Le PQ exige le remboursement entier de la prime de 215 000 $ touchée par M. Bolduc. *(Le Soleil)*

3526855

PUBLIREPORTAGE

Les lèvres



Augmentation du volume des lèvres avec une apparence invitante et naturelle. Être belle en tout temps sur le bord de la piscine, en bateau ou sur la plage, vous n'aurez plus jamais besoin de vous soucier de votre contour des lèvres ou de votre rouge à lèvres.

Les couleurs se déclinent du rose bonbon au rouge framboise en passant par tous les tons d'orangé. Vous avez l'embarras du choix!!!

- Durée d'intervention raccourcie
- Procédure maintenant sans douleur
- Des lèvres parfaites en seulement quelques jours

Ne vous en faites pas, le tout est sans douleur!!!
Une consultation vous convaincra.

- Restructuration des sourcils
- Coloration de la ligne du contour des yeux
- Coloration de la ligne intérieure de l'oeil
- Application du fard à paupières
- Augmentation du volume des lèvres
- Taches pigmentaires
- Taches de naissance
- Remplissage des lèvres
- Application du fard à joues
- Aréole du mamelon
- Vergetures
- Cicatrices
- Vitiligo
- etc.

CONSULTATION GRATUITE

Maquillage permanent
Josée Lemieux



Josée Lemieux
25 années d'expérience
Dermapigmentologue, esthéticienne
Maîtrise en maquillage permanent, esthétique et paramédical des États-Unis

Un seul numéro pour rendez-vous ou consultation
819 943-9677
Sans frais: 1 877 437-9611

3536181

VENTE ENSOLEILLÉE!
Du 28 juin au 19 juillet



LINGERIE Uniforme Plus

Le meilleur choix
&
Le meilleur service

20%
sur tous les soutiens-gorge et culottes en magasin Chantelle, Passionnata, Triumph, Simone Pérèle, Warners, Corin, Freya

Surplus d'inventaire à liquider
15$ et plus
Calvin Klein, Triumph, Warners, etc

Jusqu'à 50%
sur sélection d'uniformes
Cherokee, Carolyn Design, Sonia Pelletier, Dickies

Jusqu'à 50%
sur certains modèles de souliers

565, rue King Est, Sherbrooke
819 562-9463

Une pub controversée du Zoo de Granby retirée des ondes

ISABELLE DUBÉ

MONTRÉAL — À la veille du vingtième anniversaire du début de la guerre des motards, la famille d'une victime innocente est choquée par une publicité télévisée du Zoo de Granby, situé en Montérégie.

L'oncle du petit Daniel Desroschers, tué à l'âge de 11 ans par l'explosion d'une voiture piégée devant son école du quartier Hochelaga-Maisonneuve en 1995, a été bouleversé en voyant la publicité sur tous les grands réseaux. « Ça m'a ébranlé ! confie-t-il. Plein d'images du passé me sont revenues en tête. Ça m'a fait revivre de douloureuses émotions. »

La publicité débute avec le rugissement de deux motos, chevauchées par des motards portant des vestes en cuir noir, des verres fumés et des chaînes au cou. Des têtes de morts en métal collées sur le réservoir à essence et sur les casques de motos suggèrent qu'il s'agit de membres de gangs criminels. La discussion des deux hommes tourne autour d'un complot.

« Y ont toutes sauté ! », lance l'un d'eux d'une voix grave. « Pis ça fait juste commencer ! », répond celui qui se fait appeler le boss.

Bien qu'on réalise à la dix-huitième seconde de la publicité que les deux motards parlent en fait de kangourous et que le zoo souhaite vanter les mérites de La Traversée australienne, la nouveauté de l'été, l'oncle du petit Desrochers croit que les créateurs ont manqué de professionnalisme. « S'ils ne connaissent pas les événements, la guerre entre les Hells Angels et les Rock Machine de 1994 à 1995, ils n'ont pas fait leurs classes. Le crime organisé est une légende au Québec. Ça me choque quand je constate que les gens oublient rapidement ce type de tragédie. »

La famille Desrochers a envoyé un message Facebook au Zoo de Granby mardi matin en lui demandant de retirer la publicité. La direction du Jardin zoologique n'a pas tardé à réagir. Deux heures plus tard, des mesures étaient prises. Le segment de 30 secondes n'était plus diffusé à Radio-Canada ni à TVA. Vtélé n'a réussi à le retirer que le lendemain en raison de son système de programmation.

Dans un courriel dont La Presse a eu copie, le directeur Expérience client du zoo, Samuel Grenier, explique : « L'intention du Zoo de Granby et de son agence publicitaire n'était pas de s'associer à des éléments d'actualité et plus particulièrement, aux événements de 1995. »

Joint au téléphone, Samuel Grenier a tenu à souligner que dans la foulée de la plainte, le Zoo de Granby a tout de suite estimé qu'il devait retirer la publicité et qu'il l'a fait.

C'est l'agence Merlicom qui a proposé le concept. Monsieur Grenier n'était pas présent lors des séances de remue-méninges avec l'agence de publicité. « Personne n'avait prévu que ça allait faire des remous », avoue-t-il. *(La Presse)*

3540791

39$

EN LOCATION
CIVIC DX 2014
0$ Comptant
39$* Par semaine pendant 60 mois
120 000 km inclus
Transport et préparation inclus

La voiture la plus vendue au pays pour la 16e année consécutive.†



ÉVÉNEMENT FORMULE GAGNANTE Honda



ACCORD LX 2014 EN LOCATION
62$* Par semaine pendant 60 mois
120 000 km inclus
Transport, préparation et taxe A/C inclus
0$ Comptant



CR-V LX 2RM 2014 EN LOCATION
67$* Par semaine pendant 60 mois
120 000 km inclus
Transport, préparation et taxe A/C inclus
0$ Comptant

HONDA

FAITES UN ESSAI ROUTIER DÈS AUJOURD'HUI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE HONDA | HONDAQUEBEC.CA

* L'offre de location-bail par semaine pour une période de 60 mois pour un total de 260 paiements est offerte par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2014 neuve (modèle FB2E2EEX) / Accord LX manuelle 2014 neuve (modèle CR2E3EEJ) / CR-V LX 2 roues motrices 2014 neuf (modèle RM3H3EES). Franchise de kilométrage total de 120 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 $ / 1 695 $ / 1 695 $ inclus et taxe sur le climatiseur de 100 $ incluse (lorsque applicable). Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 48 $ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Les taxes, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $), assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Offre valide seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le constructeur et valide sur les véhicules neufs en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. †Selon la source sur les données canadiennes de ventes automobiles www.desrosiers.ca.

OPINIONS

LA TRIBUNE

Louise Boisvert
présidente-éditrice

Maurice Cloutier
rédacteur en chef

Louis-Éric Allard
directeur de l'information



DENIS DUFRESNE

ÉDITORIAL

denis.dufresne@latribune.qc.ca

Guerre ouverte?

Après une relative accalmie depuis la fin de 2012, Israël et le mouvement islamiste Hamas s'engagent à nouveau dans une dangereuse escalade de violence qui rend un conflit ouvert de plus en plus imminent.

Malgré les appels au calme du président Benjamin Nétanyahou à l'endroit des Palestiniens en Israël et sa demande à son propre gouvernement de « garder la tête froide », la tension ne cesse de croître depuis l'enlèvement et la mort en juin de trois jeunes Israéliens, attribués par Israël au Hamas, suivi du meurtre d'un adolescent palestinien, brûlé vif pas des extrémistes de droite israéliens.

Aux affrontements entre manifestants Arabes et forces de sécurité israélienne à Jérusalem Est et dans des villes arabes d'Israël, se sont ajouté des salves de tirs de roquettes par le Hamas sur le sud d'Israël et même près de Tel-Aviv.

Ont suivi depuis lundi des frappes aériennes israéliennes dans la bande de Gaza contre des maisons d'activistes et des sites de lancement de roquettes, qui ont fait une cinquantaine de morts jusqu'ici et quelques centaines de blessés, dont des femmes et des enfants, victimes innocentes.

Le Hamas, dont la « réconciliation » avec le Fatah, parti du président Mahmoud Abbas, apparaît chose du passé, a averti que « tous les Israéliens » sont désormais considérés comme des « cibles légitimes ».

Un porte-parole de l'armée israélienne a prévenu de son côté que les attaques aériennes ne constituent qu'une « étape » et d'autres options militaires sont envisagées, y compris une offensive terrestre.

Le président palestinien Mahmoud Abbas, qui avait condamné le rapt des trois adolescents israéliens, parle aujourd'hui d'un génocide à Gaza.

Pourtant, tant Israël que le Hamas n'ont pas véritablement intérêt à entrer dans un nouveau conflit.

Tous deux semblent subir la pression d'éléments radicaux, la droite pure et dure au sein du gouvernement israélien, d'un côté, et les groupes islamistes plus radicaux dans la bande de Gaza, pour le Hamas qui, lui-même, n'a pourtant rien d'une organisation modérée.

D'une part, en frappant Tel-Aviv le Hamas porterait probablement un coup fatal au premier ministre Nétanyahou.

D'autre part, la chute du Hamas dans la bande de Gaza pourrait permettre aux mouvements palestiniens plus radicaux, comme le Jihad islamique, de s'emparer du pouvoir alors que la population est sous le coup d'un blocus israélien depuis sept ans et souffre mille misères.

> Ces pluies de missiles et de roquettes viennent rappeler cruellement les échecs répétés du fameux « processus de paix » israélo-palestinien.

Devant une situation aussi tendue, Israël doit bien sûr défendre son territoire et assurer la paix et la sécurité à sa population.

Mais, une fois de plus, le peuple palestinien de Gaza est victime des bombardements aériens israéliens censés viser les combattants armés du Hamas.

Ces pluies de missiles et de roquettes viennent rappeler cruellement les échecs répétés du fameux « processus de paix » israélo-palestinien, s'il a jamais existé au cours des dernières années.

Et, malheureusement, l'État hébreu est en grande partie responsable de ce blocage en poursuivant inlassablement la construction de colonies de peuplement dans les territoires occupés, grignotant toujours un peu plus le territoire d'un futur État palestinien.

Ce nouveau conflit risque de ne servir que les intérêts des extrémistes, juifs comme islamistes, et rend de plus en plus hypothétique la notion de deux États capables de cohabiter.

Les attaques à la roquette du Hamas sont certes inacceptables, mais Israël doit poser un geste d'apaisement et freiner la colonisation.

Tout comme la guerre, la paix a aussi un prix.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Saccage au parc Jacques-Cartier

En juillet, la Fête du lac des Nations débarque avec ses manèges, kiosques, remorques, gros camions et gros partenaires.

Il y aura comme d'habitude un tarif additionnel appelé « surutilisation » du parc Jacques-Cartier. Il s'agit en fait d'un saccage en règle.

Nous avons déjà parlé des drains creusés à même la surface gazonnée, où la foule se rassemble pour les grands spectacles. Nous avons parlé du chemin en tuiles de béton construit à partir de la rue Marcil pour permettre au transport lourd de circuler dans le parc. Ailleurs un chemin en terre battue s'est tracé près de la maison des jeunes à force de passages de tout-terrains et autres petits véhicules. En 2013, on a pavé le chemin. On pense aux arbres écorchés et aux branches cassées.

Pour la durée de la Fête on stationne roulottes, camions de bière et autres véhicules privés hors des terrains de stationnement, directement sur l'herbe. À la fin des activités, on prendra deux jours pour le nettoyage (…). Parc fermé! Il sera remis dans un état lamentable aux randonneurs et utilisateurs réguliers. En réalité, le nettoyage prend au moins deux semaines à compléter. Autre détail, la Ville contribue en infrastructures et en services. Les partenaires contribuent. Les sociétés d'État contribuent. Les bénévoles contribuent. Et on paie encore des frais à l'entrée! Et pour ceux dont le budget est serré, ou qui ne fréquentent pas ce genre de manifestations, au revoir et merci! En tout, cet espace vert est fermé au public (non payant ou non participant) durant au moins 12 jours, en plein juillet!

Sans compter le voisinage, soumis à un système de son très présent. Même le voisinage éloigné écope. Personne n'a le choix. Tout le monde subit.

Il faudrait réinventer la fête, réaménager le site, ou simplement le changer. Modérer en quantité et augmenter en « exclusivité-qualité » les événements artistiques. Spectacles gratuits et entrée libre pour tous! Nous avons proposé qu'il y'ait au moins un ou deux Robert Lepage à Sherbrooke en mesure d'offrir un certain génie à la fête, histoire de la sortir de sa redondance. Avec un budget et des événements gérés autrement, on peut innover et faire mieux.

(…).

Il faut aussi libérer les terrains de soccer qui sont fermés trop souvent et abîmés à cause de tous ces événements. Noter l'incessante croissance du nombre d'activités d'organismes en tous genres. Il faut repenser les voies cyclables (fermées pendant la Fête). La « zone zen » est un leurre. (…).

D'ailleurs, le parc perd de son charme à mesure qu'il perd ses grands arbres. (…). Il faut imposer de sévères restrictions au béton, à l'asphalte et au métal. (…).

En fin de compte, c'est au politique à civiliser la gestion du parc en général et celle de la Fête du lac en particulier. Mais cela ne se fera pas. Car le politique n'est que le porte-parole, l'ami flagorneur. Et la Fête un dinosaure!

(…).

Que la Fête commence!

Guy Robert,
Sherbrooke

VALEURS MOBILIÈRES

De « l'acharnement politique » d'Ottawa

STÉPHANIE MARIN
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Deux nouvelles provinces se joignent à la future commission pancanadienne des valeurs mobilières, soit la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick, rendant ainsi le projet caressé par Ottawa un peu plus concret.

Mais malgré l'annonce faite hier par le ministre fédéral des Finances, Joe Oliver, le Québec continue de dire non.

« C'est de l'acharnement politique », a lancé Jean-Marc Fournier, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, au sujet du projet de commission unique.

Le gouvernement fédéral, l'Ontario et la Colombie-Britannique avaient déjà signé une entente de principe le 19 septembre dernier.

Celle-ci a été modifiée hier pour ajouter les deux nouveaux joueurs et pour y apporter certains changements, comme l'ajout de deux autres régulateurs en chef adjoints régionaux qui représenteront l'Est et l'Ouest du pays. Ceux-ci seront établis en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick et ils s'ajouteront à ceux déjà situés en Colombie-Britannique et en Ontario.

Ces quatre provinces représentent environ 55 pour cent de la valeur des marchés de capitaux au pays, estime le ministère fédéral des Finances.

Le système régulateur — appelé par Ottawa « le régime coopératif de réglementation des marchés de capitaux » — devrait être pleinement opérationnel à l'automne 2015, prévoit le gouvernement fédéral.

Il avance que le nouveau système accordera une meilleure protection aux investisseurs et gérera les risques endémiques. Selon M. Oliver, le fait d'obliger un investisseur à transiger avec un régulateur par province est non seulement lourd et décourageant, mais aussi coûteux.

Le gouvernement prévoit dévoiler une ébauche de règlements pour recevoir les commentaires du public d'ici le 19 décembre.

On y trouvera un système de bureaux de réglementation pour déterminer les préoccupations des marchés locaux et les transmettre lors de l'élaboration de politiques nationales.

Les provinces ne perdent pas leur compétence, a insisté M. Oliver.

La création d'une commission pancanadienne des valeurs mobilières était une initiative du défunt ministre des Finances Jim Flaherty.

Son projet, vivement contesté par le Québec et l'Alberta, qui soutiennent que la réglementation des marchés de capitaux est de compétence provinciale, avait toutefois été jugé inconstitutionnel par la Cour suprême du Canada.

En réponse à cette opinion de la Cour, Ottawa a mis sur pied une commission coopérative, à laquelle les provinces peuvent se joindre si elles le désirent.

M. Oliver dit avoir parlé mardi à son homologue québécois, Carlos Leitao, pour le prévenir de l'annonce.

Il affirme avoir eu une bonne discussion avec lui, mais n'a pas prétendu que Québec avait changé d'opinion au sujet de la commission nationale.

« Je lui ai expliqué que les portes sont toujours ouvertes », a indiqué M. Oliver.

Mais à Québec, le gouvernement n'est toujours pas prêt à franchir le seuil.

« Il y a un gros morceau: Québec et Alberta, qui ne sont pas prêts à embarquer dans un tel système. Alors ils ne peuvent pas ignorer cela non plus », a déclaré le ministre Leitao.

Mais Ottawa tient bon. « J'espère que les autres provinces vont se joindre », a martelé Joe Oliver en point de presse.

Car cela va rendre le système plus viable et plus attirant pour les investisseurs étrangers, plaide-t-il.

Peut-être, rétorque Jean-Marc Fournier, mais il ne voit pas l'intérêt de remplacer un système qui fonctionne bien et qui a fait ses preuves.

« À quoi ça sert aux citoyens? », a-t-il demandé.

La thérapie de Rob Ford aurait été mouvementée

MONTRÉAL — La cure de désintoxication qu'a suivie pendant deux mois Rob Ford a été très mouvementée, le controversé maire de Toronto intimidant les autres patients avec qui il s'est parfois disputé, a rapporté hier le *Toronto Star*.

« Ford a cassé des choses, s'est battu avec d'autres patients », selon le récit qu'a fait l'un d'eux au quotidien qui cite en tout trois sources (dont un membre de l'encadrement) ayant tenu à rester anonymes.

Le bouillant édile a repris ses fonctions au début du mois après deux mois passés au centre de désintoxication de GreenStone, au nord de Toronto. Il avait auparavant été confondu au printemps par de nouvelles vidéos compromettantes sur sa consommation d'alcool et de drogues dures, alors qu'il jurait en avoir fini avec sa débauche.

A son retour à l'hôtel de ville de la capitale économique canadienne, il a affirmé la semaine dernière avoir repris le « contrôle de sa vie », espérant être réélu maire en octobre.

Mais selon les éléments recueillis par le *Toronto Star* — à l'origine de ce scandale qui dure depuis plus d'un an —, Rob Ford a fait preuve d'un « comportement destructeur » durant sa cure, allant jusqu'à être exclu de son groupe de thérapie.

« Ford empêchait les gens de partager leurs histoires, ce qui est pourtant la clé de la désintoxication », a dit une source au quotidien torontois.

Le *Toronto Star* relève que M. Ford n'a pas voulu commenter ces affirmations, tandis que la direction du centre de désintoxication a rappelé qu'il lui était interdit de s'exprimer sur le sujet.

— Agence France-Presse

3542295



Chlorophylle

Carrefour de l'Estrie
(819) 416-0800

Uniquement dans les boutiques Chlorophylle participantes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion. À l'achat de vêtements sélectionnés à prix régulier, avant taxes, excluant les mises de côté, les chèques-cadeaux, offres de tierce parties, taxes et achats effectués antérieurement. Non monnayable.

chlorophylle
chlorophylle.com
Trouvez nous sur

VENTS VIOLENTS

Coaticook se réveille au milieu des décombres

3535214

Exprimez-vous avec la nouvelle REVERSFLIP^MD de Chaco

Adaptez vos flips à votre aventure.
Il suffit de choisir les sangles qui s'adapte à votre style, puis interchangez-les facilement selon l'occasion.

Chaco

Cordonnerie Tremblay chaussures
Depuis 1910

330, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 1R3
Face à la Place de la Cité

Tél. : 819.569.2808 · Téléc. : 819.569.0424
www.cordonnerietremblay.ca
Courriel : info@cordonnerie.ca



LA TRIBUNE, MARYSE CARBONNEAU

Au petit matin, Thérèse Thibodeau a eu la désagréable surprise de voir son véhicule écrasé sous un arbre, victime des vents violents de mardi soir qui se sont engouffrés dans le bassin naturel de la gorge de Coaticook.

MARYSE CARBONNEAU
mcarbonneau@latribune.qc.ca

COATICOOK — Les vents violents survenus mardi soir ont tenu en éveil de nombreux citoyens coaticookois, dont certains ont subi des pertes matérielles importantes en raison d'arbres déracinés ou cassés. C'est le cas de Thérèse Thibodeau, 82 ans, résidente de la rue Michaud dans la partie nord de la ville Coaticook, dont le véhicule a été littéralement écrasé par un tronc d'arbre.

« Je me suis réveillée ce matin vers 2h et c'est là que j'ai vu que ma voiture était disparue sous les branches, explique Mme Thibodeau. Ça fait 50 ans que je demeure ici et ça n'était encore jamais arrivé. J'ai d'autres gros arbres autour de la maison et je vais les faire jeter à terre, c'est pas mieux si ça tombe sur la maison! » Elle se console toutefois d'avoir elle-même été épargnée par le sinistre et entend bien se procurer un nouveau véhicule dès que possible.

Dans la rue voisine, la Mustang des Durand a elle aussi subi le même sort, écrasée par l'arbre de leur voisin, bloquant du même coup l'entrée principale. «On a une petite période de malchance depuis un certain, mais disons que c'était la cerise ce matin!, a lancé Mme Durand. Ça nous fait de la peine, mais d'un autre côté on se dit qu'il n'y a pas de blessés. »

Les employés de la Ville de Coaticook étaient d'ailleurs déjà à pied d'œuvre tôt mercredi matin afin de déblayer les rues et rétablir les dernières pannes électriques, notamment du côté des bureaux de la Commission scolaire des Hauts-Cantons sur la rue Saint-Jean-Baptiste. « On a constaté des dommages à plusieurs endroits de la ville, ainsi que dans le village de Barnston, mais les rues sont toutes ouvertes à la circulation, explique Simon Morin, directeur des services extérieurs à la Ville de Coaticook. Il nous reste maintenant à faire le ménage, mais considérant la violence des vents, les dégâts auraient pu être pires. »

Même son de cloche du côté du Parc de la Gorge de Coaticook où l'équipe de Moment Factory s'affaire à finaliser les derniers préparatifs de la nouvelle attraction multimédia nocturne, Foresta Lumina, dont la première représentation publique se tiendra ce samedi. « Aucune des nouvelles installations n'a été endommagée, affirme avec un grand soupir de soulagement la directrice générale, Caroline Sage. C'était le test ultime! Et du côté du parc nous avons vraiment été épargnés. Les dommages sont mineurs et toutes les activités sont ouvertes. »

3543246

Cadillac

L'ÉTÉ, LE MOMENT IDÉAL POUR ALLIER
STYLE & PERFORMANCE.

VOYEZ NOS MODÈLES AVANT QU'IL SOIT TROP TARD.

1RE MENSUALITÉ À NOS FRAIS[1].

JUSQU'À 2 000 $ DE RABAIS ESTIVAL SUR UNE NOUVELLE CADILLAC AUX PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES[2].



BERLINE COMPACTE ATS 2014

Châssis léger acclamé par la critique
Habitacle fabriqué à la main
Traction intégrale en option

MUTISEGMENT SRX 2014

Moteur V6 3,6 L de 308 ch
Système StabiliTrak^MD
Système d'infodivertissement CUE[3]
Traction intégrale en option

BERLINE ATS 2014
LOUEZ À 348 $/MOIS[4] | PENDANT 36 MOIS À 0,9 % | PRIX À L'ACHAT DE 34 370 $
1 550 $ DE COMPTANT
MODÈLE ATS 2014 COLLECTION DE BASE ILLUSTRÉ

MULTISEGMENT SRX 2014
LOUEZ À 448 $/MOIS[4] | PENDANT 48 MOIS À 0,9 % | PRIX À L'ACHAT DE 39 335 $
2 595 $ DE COMPTANT
MODÈLE SRX 2014 COLLECTION DE LUXE ILLUSTRÉ

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

PROGRAMME D'ENTRETIEN DE 4 ANS/80 000 KM SANS FRAIS[5]
AVANTAGES DE LA PROTECTION CADILLAC

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CADILLAC DÈS AUJOURD'HUI.
contactercadillac.ca

MONTPLAISIR DRUMMONDVILLE: 875, BOUL. ST-JOSEPH, 819 474-3388
THIBAULT SHERBROOKE: 3839, RUE KING O., 819 563-7878

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2014 neufs suivants : ATS 2,5 L à propulsion (6AB69/1SA) et SRX V6 TA (6NG26/1SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 700 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM et taxes applicables en sus. 1. Offre applicable uniquement aux particuliers locataires admissibles au Canada ayant obtenu une approbation de crédit de la Financière GM, qui ont conclu une entente de location avec la Financière GM et qui ont accepté la livraison, entre le 1er et le 31 juillet 2014, d'un véhicule Cadillac 2014 neuf admissible. La General Motors du Canada paiera le premier versement mensuel de la location (y compris les taxes). Après le premier mois, le locataire devra effectuer tous les versements prévus jusqu'à l'échéance du contrat de location. Cette offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. 2. Offre en vigueur du 1er au 31 juillet 2014 seulement (la « durée du programme »). Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais estival de 1 000 $ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat de tout véhicule Cadillac 2013 ou 2014 neuf admissible livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule Cadillac 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais estival de 1 000 $ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat de tout véhicule Cadillac 2013 ou 2014 livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule de marque BMW, Mercedes Benz, Audi, Lexus, Acura, Infiniti, Lincoln, Jaguar, Porsche, Land Rover ou Volvo 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais estival de 1 500 $ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat de tout véhicule Cadillac 2013 ou 2014 livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule de marque Pontiac, Saturn, Saab, Hummer, Oldsmobile, Cobalt ou HHR 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais estival de 2 000 $ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat de tout véhicule Cadillac 2013 ou 2014 admissible livré pendant la durée du programme. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). Cette offre n'est pas monnayable. Le rabais de 1 000 $, 1 500 $ ou 2 000 $ comprend les taxes applicables, selon la province. Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance, lors des six derniers mois consécutifs, des véhicules dont le client est propriétaire depuis les six derniers mois. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 3. Un téléphone intelligent muni de la technologie Bluetooth et une prise USB pour certains appareils sont nécessaires pour profiter pleinement des fonctions du système. 4. Location basée sur un prix à l'achat de 34 370 $ pour ATS et 39 335 $ pour SRX (incluant un rabais à la location de 2 525 $ pour ATS et de 1 750 $ pour SRX). Paiements mensuels basés sur une location de 36 mois à un taux de 0,9 % avec versement initial de 1 550 $ pour ATS; basés sur une location de 48 mois à un taux de 0,9 % avec versement initial de 2 595 $ pour SRX. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,20 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 5. Garantie de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.
Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez cadillac.ca.

Pour tout vos problèmes d'insectes ou autres...

APPELEZ L'ÉQUIPE CAMERON !



Groupe Cameron

Gestion parasitaire

Priorité SHERBROOKE
Notre prospérité, ici et maintenant

SERVICE D'URGENCE DISPONIBLE

SHERBROOKE
3925, rue Lesage
819 569-2847

Horaire du comptoir de service:
Lundi au vendredi :8 h à 17 h
Samedi:8 h à midi

MAGOG
4, chemin Couture
819 868-4444

Horaire du comptoir de service:
Lundi : 13 h à 17 h
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8 h à 17 h
Samedi : 8 h à 12 h

ÉTATS-UNIS

57 000 enfants non accompagnés arrêtés à la frontière

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Environ 57 000 mineurs non accompagnés ont été interpellés à la frontière entre les États-Unis et le Mexique depuis octobre, a indiqué le gouvernement américain hier, la vague de clandestins en provenance d'Amérique centrale ne semblant pas se tarir.

« Le nombre d'enfants non accompagnés rencontrés par les agents à la frontière a dépassé 57 000 depuis le début de l'année budgétaire (1er octobre), leur nombre a plus que doublé par rapport à l'année précédente », a déclaré Gil Kerlikowske, directeur de l'agence fédérale des douanes et des frontières (US Customs and Border Protection).

Le précédent chiffre disponible faisait état de 52 000.

« Au 1er juillet, nous avions un peu plus de 2600 enfants non accompagnés en détention », a-t-il ajouté, lors d'une audition au Sénat.

Craig Fugate, directeur de l'agence fédérale pour les situations d'urgence (Fema), a souligné que le nombre d'enfants sans papiers en détention avait baissé la semaine dernière, mais que les autorités ne parvenaient pas à limiter à 24 heures le séjour de tous en centres de détention.

Selon la loi, les enfants doivent être transférés rapidement dans des centres d'hébergement sous la responsabilité du département de la Santé, mais les services d'immigration sont surchargés, prolongeant les procédures, et les lits manquent.

Le président Barack Obama, en déplacement hier au Texas, a demandé mardi une enveloppe d'urgence au Congrès pour augmenter les moyens dans la région du Rio Grande, au Texas, par où passent la plupart des mineurs clandestins.

Les trois quarts viennent du Guatemala, du Honduras et du Salvador, en Amérique centrale, et le nombre total d'enfants seuls arrêtés pourrait atteindre 90 000 d'ici la fin septembre, contre 26 000 durant l'année budgétaire 2013.

Les républicains mettent cette crise sur le compte de la politique de régularisations partielles de Barack Obama, dont l'administration accorde depuis 2012 des permis de séjour temporaires à certains jeunes sans-papiers.

Le sénateur John McCain, dont l'État de l'Arizona partage une frontière avec le Mexique, a estimé que « les chances étaient plutôt bonnes » pour les sans-papiers qui voulaient tenter le passage aux États-Unis, car selon lui, seulement un enfant sur dix finit par être expulsé.

Israël intensifie ses raids

Le Hamas tire des roquettes près d'un site nucléaire

AGENCE FRANCE-PRESSE

GAZA — Israël et le Hamas palestinien étaient pris hier dans un engrenage incontrôlé, avec l'intensification des raids aériens sur Gaza qui ont fait 30 morts et des tirs de roquettes en direction de grandes villes et d'un site nucléaire israéliens.

Le premier ministre Benjamin Netanyahu a menacé « d'intensifier les attaques contre le Hamas et les autres groupes terroristes à Gaza », après le lancement mardi par son armée d'une offensive aérienne contre l'enclave palestinienne qui a coûté la vie au total à 53 Palestiniens, dont un grand nombre de civils.

Cette offensive n'a pas néanmoins réussi à faire cesser les salves de roquettes tirées par les combattants à Gaza qui ont montré leur force de frappe en atteignant les régions de Jérusalem, de Tel-Aviv, Haïfa, à une distance record de plus de 160 km de Gaza, ainsi que la région de Dimona (sud) où Israël a une centrale nucléaire. Il n'y a pas eu de victimes israéliennes.

Les chars israéliens étaient massés à la frontière entre le sud d'Israël et Gaza, alors que M. Netanyahu est sous pression de ses ministres faucons pour lancer une offensive terrestre contre ce territoire contrôlé par le Hamas depuis 2007 et d'où l'armée israélienne s'est retirée en 2005.



AGENCE FRANCE-PRESSE

Les raids aériens d'hier ont fait 30 morts à Gaza.

Ce nouveau cycle de violences est le plus grave depuis une offensive israélienne contre Gaza fin 2012, dont l'objectif était aussi de faire cesser les tirs de roquettes.

Il a été enclenché après le rapt le 12 juin dernier puis le meurtre de trois étudiants israéliens en Cisjordanie, attribué par Israël au Hamas, suivi de l'assassinat d'un jeune Palestinien brûlé vif à Jérusalem par des jeunes extrémistes de droite juifs.

À l'étranger, le président français François Hollande et la chancelière allemande Angela Merkel ont téléphoné à M. Netanyahu pour lui exprimer leur solidarité face aux tirs de roquettes du Hamas classé organisation « terroriste » par Washington et l'Union européenne.

Le chef de la diplomatie américaine John Kerry s'est lui aussi entretenu avec M. Netanyahu et compte parler avec le président palestinien Mahmoud Abbas dans les prochaines 24 heures.

Possible offensive terrestre

En revanche, le groupe arabe à l'ONU a demandé une réunion urgente du Conseil de sécurité en appelant l'institution à « faire cesser l'agression israélienne ».

Mais le porte-parole de l'armée israélienne, le général Moti Almoz, a averti que « l'opération allait s'étendre dans les prochains jours », alors que le président sortant Shimon Peres a prévenu qu'une opération terrestre « pourrait arriver bientôt ».

C'est en prévision d'une telle éventualité « que les ordres de mobilisation de 40 000 réservistes ont été donnés », a expliqué le ministre de l'Environnement Gilad Erdan.

Quant à M. Abbas, qui a conclu un accord de réconciliation avec le Hamas en avril, il a accusé Israël de commettre un « génocide » à Gaza.

Au total, l'armée a dit avoir ciblé « 550 sites du Hamas », y compris 31 tunnels et 60 lance-roquettes.

Mais des habitations ont également été touchées. Le raid le plus meurtrier a eu lieu dans le nord de Gaza : un commandant local du Jihad islamique, Hafez Hammad, a péri dans la destruction de sa maison, avec cinq membres de sa famille, dont deux femmes et une adolescente.

TOUR DE GLOBE

Élection en Indonésie : les 2 candidats crient victoire

JAKARTA — Les candidats rivaux de l'élection présidentielle en Indonésie ont tous deux clamé victoire, hier, alimentant l'incertitude politique dans un pays ayant fait la transition de la dictature à la démocratie il y a moins de 20 ans et représentant l'économie la plus importante dans l'Asie du Sud-Est.

Selon les trois sondages les plus fiables après le vote, le gouverneur de Jakarta, Joko Widodo, a remporté l'élection avec 52 pour cent des voix, mais son rival de Suharto, Prabowo Subianto, affirme que d'autres données lui donnent la victoire.

M. Widodo est le premier candidat dans des élections directes n'ayant aucun lien avec le régime de l'ancien dictateur Suharto (1966-1998) et ses excès.

Il faudra attendre environ deux semaines avant l'annonce des résultats officiels en Indonésie.

Pluies diluviennes au Japon



THE ASSOCIATED PRESS

Le cœur du puissant typhon Neoguri approchait hier soir des îles principales de l'archipel du Japon, après avoir frappé la région d'Okinawa à l'extrême-sud, causant la mort de quatre personnes. « Des pluies d'une abondance inédite tombent déjà par endroits, c'est une situation extrêmement dangereuse. Suivez les consignes des autorités, protégez-vous », a déclaré un responsable de l'agence nationale de météorologie, qui prévoit une arrivée du centre du typhon sur l'île de Kyushu ce matin.

Sarah Palin veut la destitution d'Obama

WASHINGTON — Le mouvement en faveur de la destitution du président américain Barack Obama n'a pas de réelles chances de succès, pas de soutien visible du public, mais a désormais un visage bien connu, celui de Sarah Palin.

L'ancienne candidate à la vice-présidence est devenue la première républicaine fédérale de premier plan à appeler explicitement à la destitution du commandant en chef.

Son principal argument : M. Obama n'a pas été en mesure de protéger la frontière d'un flot d'immigrants illégaux de l'Amérique latine.

Mme Palin estime que M. Obama sait très bien que « sans frontière, il n'y a pas de nation », ajoutant croire à un geste « délibéré » d'ouvrir les frontières aux immigrants illégaux. Elle en vient à parler d'un plan d'une « transformation fondamentale des États-Unis ».

— La Presse Canadienne

Énergie Cardio devient Éconofitness

MÉLANIE NOËL
melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'Énergie Cardio situé au Complexe Le Baron se transforme en Éconofitness, une division d'Énergie Cardio, et l'ouverture d'un deuxième gym Éconofitness est prévue pour fin septembre à l'édifice Hooper au coin des rues Belvédère et Galt.

Éconofitness mise sur ses bas prix pour attirer le plus grand nombre de clients. Avec des abonnements à partir de 10 $ par mois, soit 120$ par an, Éconofitness garantit les plus bas tarifs ce qui pourrait faire mal à la concurrence qui offre des abonnements annuels pour un coût variant entre 200 $ et 500 $.



IMACOM, JULIEN CHAMBERLAND

L'Énergie Cardio situé au Complexe Le Baron se transforme en Éconofitness, une division d'Énergie Cardio.

> « On s'adresse aux gens qui s'entrainent de façon autonome y compris ceux qui ont moins de moyens financiers. »

«On souhaite que l'entrainement en gym soit accessible à tout le monde. Les valeurs d'Éconofitness sont Accessibilité, Simplicité et Plaisir, bien sûr. On s'adresse aux gens qui s'entrainent de façon autonome y compris ceux qui ont moins de moyens financiers», explique la responsable du développement et de l'implantation des centres Éconofitness au Québec, Geneviève Lajoie.

Les employés ont appris la nouvelle mardi en soirée et la clientèle est informée graduellement depuis hier.

Qui dit moins dispendieux dit moins de services. Fini les cours avec des entraîneurs. La centaine de cours offerts hebdomadairement seront virtuels, c'est-à-dire qu'ils seront projetés sur écrans à partir de vidéos préenregistrées. Fini aussi les entraîneurs privés qui font des plans d'entrainement personnalisé. Les inscriptions se feront seulement en ligne ou à partir de bornes installées dans les salles d'entrainement. Des vestiaires seront disponibles avec des douches payantes.

Un abonnement platine à 20 $ par mois offre quelques avantages tels que l'accès illimité à une cabine de bronzage, un lit hydromassage et une chaise de massage.

Éconofitness compte actuellement six succursales dans la région de Montréal et le plan est d'en ouvrir jusqu'à 80 d'ici 5 ans au Québec. Ce concept se compare à celui de Planet Fitness, entreprise qui compte plus de 800 centres d'entrainement aux États-Unis.

«On a un circuit express qui se fait en 30 minutes et il existe un grand sentiment d'entraide entre les membres des gyms déjà existants», spécifie Mme Lajoie.

Les quelque 900 abonnés de L'Énergie Cardio du Complexe Le Baron pourront continuer de s'entrainer au Éconofitness et les femmes auront la possibilité de transférer leur abonnement à l'Énergie Cardio pour Elle situé sur la King Est. L'Énergie Cardio du Complexe Le Baron attendra son déménagement dans le nouveau Complexe Le Baron, prévu avant la fin 2014, avant de changer ses couleurs et son enseigne. Mais les clients pourront dès maintenant bénéficier de la nouvelle charte tarifaire.

L'Énergie Cardio du Complexe Le Baron compte une dizaine d'employés. La grande majorité sera transférée dans un autre centre d'entrainement du réseau.

Entente de principe dans la construction

MONTRÉAL — Il n'y aura vraisemblablement pas un deuxième conflit de travail en autant d'années dans le secteur de la construction: une entente de principe est intervenue dans le cadre de la négociation des conventions collectives des secteurs institutionnel, commercial et industriel.

L'Alliance syndicale et l'Association de la construction du Québec (ACQ) ont multiplié les efforts dans le but d'éviter une grève ou une loi spéciale et ont fini par s'entendre, a indiqué hier Manon Bertrand, présidente de la partie patronale.

Les deux camps ont réussi à s'entendre sur «des éléments importants» qui permettront d'actualiser les conventions collectives, a ajouté Mme Bertrand.

«Il s'agit d'une excellente nouvelle pour l'économie du Québec et pour l'ensemble des citoyens», a réagi le ministre du Travail, Sam Hamad, qui a salué le travail des parties patronale et syndicale ainsi que celui du médiateur Normand Gauthier.

Il s'est dit soulagé de ne pas avoir eu à faire appel «à d'autres moyens», faisant référence à un projet de loi spéciale qui se dessinait pour éviter tout conflit de travail. Au début du mois de juin, M. Hamad avait prévenu que le gouvernement Couillard ne tolérerait pas une nouvelle grève dans l'industrie de la construction.

Selon lui, les négociations n'ont «pas été faciles» entre les deux camps, qui défendaient tous deux «très bien» leurs intérêts. Il a expliqué avoir dû intervenir personnellement plus d'une fois puisque «la table de négociation (...) a «cassé» à plusieurs reprises».

La prochaine étape sera la négociation des tables particulières, qui devrait débuter sous peu, selon l'ACQ.

Les employeurs de l'ACQ devront ratifier l'entente dans une tournée qui pourrait débuter dès la mi-août afin d'assurer une entrée en vigueur des nouvelles conditions de travail à compter du 31 août prochain, a ajouté l'organisation par voie de communiqué.

— La Presse Canadienne

3543964



3537761

LA TRIBUNE

Ça Bouge DANS LA RÉGION

Le Havre des Cantons, résidence pour personnes retraitées à Magog, inaugure sa phase II.



Sur la photo : madame Roxanne Bourgeault, directrice générale du Havre des Cantons de Magog et madame Diane Martin chef des opérations pour le Réseau Sélection

C'est avec l'arrivée du printemps que ***le Havre des Cantons*** a inauguré sa phase II, sur le toit végétalisé, unique en estrie. Avec sa vue surplombant le mont Orford et le lac Memphrémagog, ces derniers sont fiers d'avoir ajouté 72 nouveaux appartements et plus de 27 unités avec soins et services dans leur nouvel hébergement évolutif.

Avec ses investissements de plus de 35 millions depuis les 5 dernières années, le Havre des Cantons est sans aucun doute une entreprise florissante!

Le blues au corps

À 80 ans, John Mayall frappe un grand coup à l'ouverture du *Sherblues & Folk*



DENIS DUFRESNE
denis.dufresne@latribune.qc.ca



IMACOM, JULIEN CHAMBERLAND

À 80 ans, le bluesman britannique John Mayall a offert une prestation énergique lors du spectacle d'ouverture du festival «Sherblues & Folk», hier soir au théâtre Granada, en puisant dans le vaste répertoire du blues, accompagné de musiciens de calibre, dont le guitariste Rocky Athas.

SHERBROOKE — Le festival «Sherblues & Folk» a frappé un grand coup avec le bluesman britannique John Mayall qui, malgré ses 80 ans, a offert une prestation très énergique d'un blues électrique, subtil mélange de «Chicago Blues» et de rock.

Il s'agissait de la seconde visite à Sherbrooke du célèbre musicien, qui s'était produit au Café du Palais à la fin des années 80.

Entouré d'excellents musiciens, dont un guitariste (Rocky Athas) qui est sans doute tombé dans le blues lorsqu'il était petit, Mayall était très attendu par son public. Et pour cause.

Solide tel un chêne, mais moins en voix que dans ses bonnes années, Mayall a carrément fait lever la salle du théâtre Granada en interprétant plusieurs classiques du blues, notamment «All your Love», de Otis Rush, «Help Me Baby», de Sonny Boy Williamson, et «Big Town Playboy», une pièce d'Eddie Taylor, que le musicien a repris sur son dernier album «A Special Life».

À quelques moments durant la soirée, on se serait cru au temps béni des «Bluesbreakers», groupe mythique de la vague du «British Blues Boom» fondé en 1966 par Mayall, qui a vu défiler nombre de musiciens devenus célèbres, dont Eric Clapton et le bassiste Jack Bruce.

Malheureusement, sauf erreur de la part de l'auteur de ces lignes, John Mayall n'a pas repris de pièces des grands albums qui l'ont rendu célèbre vers la fin des années 60 et le début des années 70 («Blues From Laurel Cayon» «The Turning Point» «Empty Rooms» et «Back to the Roots», notamment)... La nostalgie? Très peu pour lui!

Il n'empêche que John Mayall, véritable légende vivante, a démontré que malgré les années et les cheveux gris il possède encore l'énergie et la passion du blues, mais également une humilité désarmante, lui qui s'est présenté sans prévenir, seul sur scène, avant de mettre le feu aux poudres avec ses musiciens.

Bon vent M. Mayall!

Une découverte

En première partie du spectacle, un inconnu qui en valait drôlement la peine: Sam Morrow.

Ce jeune chanteur et guitariste texan installé en Californie a offert une prestation hors du commun avec sa voix puissante, des pièces folk très inspirées et un fort habile jeu de guitare.

Malgré le défi que représentait le fait de jouer en première partie d'un géant comme John Mayall et l'indifférence d'une partie de la salle, Morrow est parvenu à captiver son auditoire avec ses pièces originales et une version à vous jeter par terre de «Dancing in the Dark», un tube de Bruce Springsteen des années 80. Une découverte.

Le festival « Sherblues & Folk» redémarre ce soir avec, entre autres, le Paul Deslauriers Band et Steve Hill sur la grande scène extérieure de la rue Wellington Sud, de même qu'avec différents spectacles dans des bars du centre-ville.

Il se poursuit jusqu'à samedi.

AUJOURD'HUI AU SHERBLUES & FOLK

STEVE HILL ET PAUL DESLAURIERS
Première partie: Thus Owls
20 h, sur la grande scène (rue Wellington Sud)

DURHAM COUNTY POETS
17 h, amphithéâtre du carré Strathcona
21 h, Loubards

ELLIOT MAGINOT
18 h, Café Bla-Bla

MONOGRENADE
23 h La Petite Boîte Noire

COCO MÉLIÈS
23 h, Liverpool

THUS OWLS
23 h, Boquébière



Bears of Legend au grand air



IMACOM, JULIEN CHAMBERLAND

Pendant que John Mayall jouait ses vieux succès confortablement installé à l'intérieur du Théâtre Granada, le jeune groupe Bears of Legend évoluait au grand air, à la place de la Cité, dans un milieu plus naturel pour des musiciens qui s'inspirent des légendes amérindiennes dans la préparation de leur onction de folk et de bluegrass. Quelque 600 personnes ont vu les ours sauvages de la Mauricie interpréter en captivité les airs de leur premier album Good morning, Motherland.

George Clooney défend sa belle-mère

LONDRES — L'acteur américain George Clooney a rejeté mercredi des informations « fabriquées » du *Daily Mail* qui affirmait que la mère d'Amal Alamuddin, sa fiancée depuis avril dernier, s'opposait à leur mariage pour des raisons religieuses, conduisant le quotidien britannique à s'excuser et à retirer l'article.

Dans un communiqué publié mercredi par le journal américain *USA Today*, l'acteur affirme que l'article paru dans le *Daily Mail* est « complètement fabriqué » et que le quotidien fait preuve « d'irresponsabilité ».

« Le *Daily Mail* a publié une histoire complètement fabriquée sur l'opposition de la mère de ma fiancée à notre mariage pour des raisons religieuses. (Le journal) dit que la mère d'Amal a raconté "à la moitié de Beyrouth" qu'elle était contre le mariage », écrit l'acteur dans son communiqué.

« La mère d'Amal n'est pas druze (branche hétérodoxe de l'islam, ndlr). Elle n'est pas allée à Beyrouth depuis que je fréquente Amal, et elle n'est en aucune manière opposée au mariage », ajoute-t-il.

« Exploiter en ce moment des différences religieuses quand il n'y en a aucune relève de l'irresponsabilité. C'est au minimum de la négligence, voire dangereux », estime l'acteur.



THE ASSOCIATED PRESS

George Clooney a catégoriquement nié les allégations du *Daily Mail*, qui affirmait que la mère de sa fiancée s'opposait à son mariage avec Amal Alamuddin, une avocate britannique d'origine libanaise.

« L'histoire du Mail Online n'était pas fabriquée, mais fournie en toute bonne foi par une journaliste indépendante digne de confiance et fiable », ont réagi mercredi les services de communication du site internet du Daily Mail dans un communiqué.

« Cependant, nous acceptons l'assurance de M. Clooney que cette histoire est inexacte et nous lui présentons nos excuses ainsi qu'à Amal Alamuddin et à sa mère, Baria », ajoute le Mail Online, précisant avoir « lancé une enquête complète » sur cette affaire et retiré l'article de son site internet.

La fiancée de George Clooney, 36 ans, est une avocate britannique née au Liban, qui a émigré au Royaume-Uni avec sa famille à l'âge de trois ans.

Justin Bieber inculpé

AGENCE FRANCE PRESSE

LOS ANGELES — Justin Bieber, qui a maille à partir avec la justice américaine depuis quelques mois, a été formellement accusé de vandalisme à Los Angeles hier pour avoir jeté des oeufs sur la maison d'un voisin.

L'idole des adolescentes a été accusé de «vandalisme» sur une résidence à Calabasas, une riche banlieue où vivent de nombreuses célébrités.

La vedette âgée de 20 ans n'était pas présente lors de l'audience au tribunal supérieur du comté de Los Angeles.

3537436

Garderie Maternelle
Hibouge et Bilingo

Le BILINGUISME, une RICHESSE pour la VIE !

- Garderie privée
- Maternelle (groupe réduit)
- Verger éducatif
- Activités physiques (mini-gym)

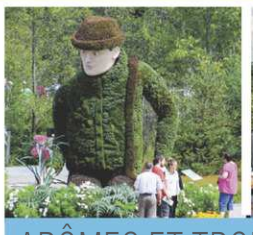
L'apprentissage de l'anglais en contexte d'immersion dans un environnement familial et chaleureux



hello@hibouge-et-bilingo.ca
819 580-9253
hibouge-et-bilingo.ca
Elyse Gagnon Pelletier et Annie Duquette, copropriétaires
100, rue de la Baronne, Stoke
(à 4 km du CHUS)

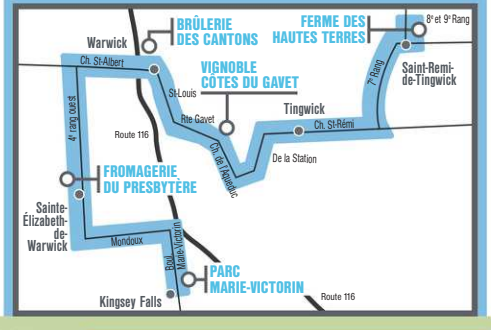
3545538

VICTORIAVILLE ET SA RÉGION !
DÉCOUVREZ 3 BALADES ESTIVALES




ARÔMES ET TROUVAILLES (45 KM)
JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE

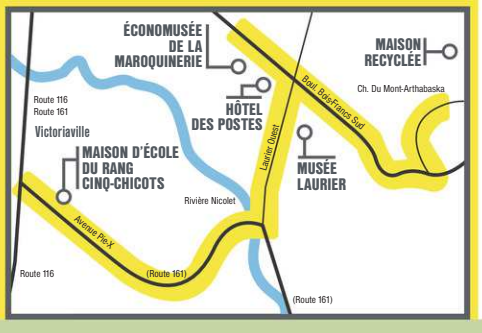
Parc Marie-Victorin
Fromagerie du Presbytère
Brûlerie des Cantons
Vignoble les Côtes du Gavet
Ferme des Hautes Terres

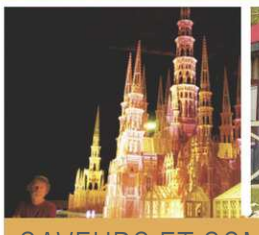





HISTOIRE ET PATRIMOINE (7 KM)
JUSQU'AU 1ER SEPTEMBRE

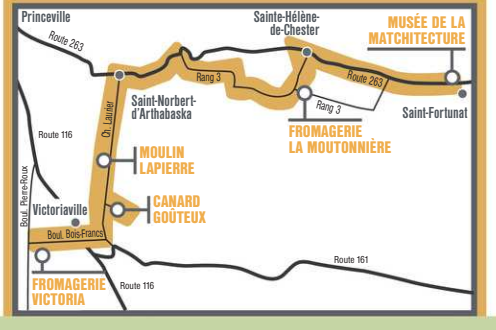
Économusée de la Maroquinerie
Musée de l'Hôtel des Postes
Musée Laurier
Maison recyclée / Mont Arthabaska
Maison d'école du rang Cinq-Chicots






SAVEURS ET SOMMETS (50 KM)
JUSQU'AU 1ER SEPTEMBRE

La Fromagerie Victoria
Canard Goûteux
Moulin La Pierre
Fromagerie la Moutonnière
Musée de la Matchitecture






SADC ARTHABASKA-ÉRABLE
Toujours le bon choix! Québec
DEMANDEZ LE DÉPLIANT
1 888 758-9451
WWW.BALADESESTIVALES.COM

Une dernière année pour *Amos Daragon*...

LAURIE NOREAU

TROIS-RIVIÈRES — Depuis mardi, l'aventure *Amos Daragon* se déploie sur scène pour un troisième été consécutif à la Cité de l'énergie de Shawinigan. Il s'agit de la dernière édition du présent spectacle avant la présentation d'une toute nouvelle aventure d'Amos Daragon prévue pour l'été 2015.

Réunissant les arts du cirque et du théâtre, *Amos Daragon-La première aventure* a connu un beau succès durant les deux étés précédents. Bryan Perro, qui assure la fonction d'auteur et de metteur en scène du spectacle, peut compter sur une équipe fiable et dévouée depuis trois ans. Il se réjouit de constater que plus de 80 % des membres qui faisaient partie de l'équipe l'an dernier reviennent cette année.

« Il y a une passation du savoir qui est belle à voir aller. Tout le monde sait ce qu'il a à faire et ceux qui le savent moins sont aidés par les anciens. »

Comme toute bonne chose a une fin, Bryan Perro doit voir à la modification de son personnel pour le prochain spectacle, car « un autre show amène d'autres besoins ». Les acrobates et les acteurs pourraient être amenés à changer, car ce sont de nouveaux numéros qui seront présentés dès l'été prochain.

L'auteur planche déjà sur ce nouveau concept depuis mars dernier. M. Perro souhaite prendre son temps pour l'écriture et la préparation de cette deuxième aventure qui se crée donc en parallèle avec le spectacle de la première mouture.



LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Une nouvelle aventure d'Amos Daragon est prévue pour l'été 2015.

Deux nouveaux romans

Outre les répétitions pour le spectacle *Amos Daragon,* Bryan Perro a eu un printemps fort occupé. Depuis février, cinq de ses romans se sont retrouvés sur les tablettes des librairies. Tout d'abord, sa série *Wariwulf* a été rééditée sous sa propre maison d'édition, Perro Éditeur, après que l'auteur eut récupéré les droits de sa création. Depuis février dernier, les trois premiers tomes ont été publiés à intervalle d'un mois. En juin, c'est le quatrième tome, *Lupus-1,* qui a été mis disponible. Ce dernier, inédit, était édité pour la toute première fois.

Deux autres tomes compléteront la série *Wariwulf* qui devrait s'arrêter à six tomes. Quant à l'écriture des cinquième et sixième livres, l'auteur de 46 ans s'accorde un temps d'arrêt avant de s'y mettre.

« Pour l'instant, je prends une pause. Je vais me remettre à l'écriture probablement cet automne. La série *Wariwulf* demande plus de travail en ce qui concerne la mythologie et l'intrigue. C'est un livre plus dense qui peut prendre de 8 à 16 mois à écrire. »

Après avoir réédité sa saga *Wariwulf*, l'auteur s'est plongé dans un nouveau monde, celui de la littérature pour enfants, en publiant *Victor VIe*, pigeon voyageur. Ce roman a été le tout premier écrit par Bryan Perro, avant même la rédaction de la série *Amos Daragon*.

L'histoire est inspirée de l'expérience de l'auteur qui possédait ses propres pigeons voyageurs, lui qui voue une véritable fascination pour ces oiseaux qui reviennent toujours au colombier où ils sont sortis la première fois. Tout comme ses pigeons voyageurs, Bryan Perro revient donc là où tout a commencé, mais par le plus pur des hasards.

« Je ne savais plus que [ce manuscrit] existait. Je l'avais complètement oublié. Je suis tombé sur l'histoire par hasard en faisant le ménage de mes dossiers », confie-t-il.

Victor VIe amène donc l'auteur vers un tout autre public cible puisqu'il s'adresse cette fois-ci aux enfants de six ans et plus, lui qui écrit habituellement pour une clientèle plus adolescente. Mais surtout, l'histoire sort de l'univers plus fantastique auquel M. Perro a habitué ses lecteurs avec *Amos Daragon* et la série *Wariwulf* notamment.

3541352
LE VIEUX CLOCHER 40e
Magog
64, rue Merry N. Magog
819 847-0470
MAZZA FORTIN
«Deux styles, un même talent.» - La Presse
CE SOIR
Mazza / Fortin
mardi au samedi 8 au 12 juillet
Kaïn
dimanche 13 juillet
Jean-François MERCIER
mardi au samedi
15 au 19 et 22 au 26 juillet
Bob Walsh et ses invités
Dimanche 27 juillet
vieuxclocher.com
Rouge 102,7 fm · Belle Gueule · Québec · EstriePlus.com · Ohlavie · ESTRIE 106.1 · LA TRIBUNE

3544322
Productions SKÊNÊMACHINE
présente une comédie de Laurent Baffie
TOC TOC
Adaptation de Nicolas Duquette
COMÉDIE COMPLÈTEMENT FOLLE !
CE VENDREDI 11 JUILLET SORTEZ À DEUX POUR 35 $
Présenté du 11 juillet au 23 août - Les vendredis et samedis à 20 h - Billet 20 $
Salle du Parvis - 987 rue du Conseil, Sherbrooke (Qc) J1G 1L9
Provigo · salle du PARVIS Réservation 819-566-6264 · Jean Coutu Pharmacie Anik Bertrand

3538878
LOTO QUÉBEC
PRÉSENTE
La FÊTE DU LAC DES NATIONS
PARC JACQUES-CARTIER SHERBROOKE
Les GRANDS FEUX Uniprix
COMPÉTITION PYROMUSICALE
6 SOIRS DE GRANDS FEUX !
17e édition de la grandiose compétition pyromusicale
DU 15 AU 20 JUILLET 2014
PASSEPORTS EN PRÉVENTE CHEZ PROVIGO, PROVIGO LE MARCHÉ, MAXI ET MAXI ET CIE DE SHERBROOKE ET MAGOG JUSQU'AU 13 JUILLET*
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40%
* Passeports au prix de la prévente en quantité limitée.
15 LOCO LOCASS · 16 LOUIS-JEAN CORMIER · 17 ÉRIC LAPOINTE
18 MARIE-MAI · 19 LOU GRAMM THE VOICE OF FOREIGNER · 20 DANIEL BÉLANGER
ET BIEN PLUS...
PLUS DE 30 SPECTACLES SUR 3 SCÈNES
Animation, spectacles pour enfants, jeux gonflables et parc de manèges
OFFRE SPÉCIALE DE LA STS
LA STS VOUS OFFRE L'AUTOBUS AU TARIF RÉDUIT DE 1,00$
www.fetedulacdesnations.com Suivez-nous sur /fetedulacdesnations
LOTO QUÉBEC · SAQ · Canadian Heritage Patrimoine canadien · Provigo · Ville de Sherbrooke · Tourisme Québec

FORESTA LUMINA

La forêt de tous les défis

MARYSE CARBONNEAU
mcarbonneau@latribune.qc.ca

COATICOOK — Après une année de conception, d'installation et d'intégration, le tout nouveau parcours multimédia nocturne Foresta Lumina se prépare à briller de tous ses feux samedi. Un parcours semé de défis et parfois d'embûches, auxquels s'est attaquée l'équipe de la réputée compagnie montréalaise Moment Factory. Le test ultime? La tempête envoyée par dame Nature mardi dernier.

« La nature s'est déchaînée comme je ne l'avais jamais vu, lance Gabriel Pontbriand, directeur de l'équipe environnement. Même si nous avons développé une expertise pour l'installation permanente d'équipements à l'extérieur, en forêt c'était un nouveau défi. Mais avec cette tempête, nous avons eu notre baptême. Fort heureusement, aucun de nos équipements n'a été endommagé! »

Les équipements, fraîchement installés tout au cours du mois de juin, ont d'ailleurs mis la patience des créateurs à rude épreuve. « C'était la guerre pendant trois semaines : installation dans des pentes, avec la pluie, dans des arbres, dans des endroits où l'équipement ne passait pas », raconte M. Pontbriand.

À partir du 27 juin, l'équipe a entrepris l'intégration de la technologie. C'est à ce moment, avec un horaire de travail de nuit de 14 h jusqu'au lever du soleil, que la programmation a été effectuée et qu'on s'est assuré que la vidéo, le son et l'éclairage étaient synchronisés.

Terrain de jeu vivant

Habitué aux espaces plus définis — dans la rue, entre les murs, sur la scène ou dans le trafic — Moment Factory, qui a créé des univers visuels pour Madonna, Miley Cyrus et Arcade Fire et illuminé la Sagrada Familia, entre autres, relevait pour la première fois le défi de travailler dans un espace vivant, mouvant et inspirant. « La nuit, dans la forêt, tout est bonifié et amplifié, lance le directeur d'équipe. C'est un terrain de jeu incroyable! »



LA TRIBUNE, MARYSE CARBONNEAU

À quelques jours de l'échéance, l'équipe de Moment Factory et Gabriel Pontbriand, directeur de l'environnement, s'affairent à apporter les derniers ajustements à leur toute nouvelle création, Foresta Lumina, un parcours multimédia nocturne en plein cœur de la forêt.

Mais aussi un terrain de jeu fragile. La préoccupation commune de l'ensemble des intervenants reposait sur le respect de la nature. « Paul [Belleville, responsable de l'entretien du Parc de la Gorge] n'a pas arrêté de nous dire qu'il fallait travailler avec la nature et ne pas tenter de la combattre, et c'est ce que nous avons toujours gardé en tête. C'est le lieu qui nous a dicté l'histoire, pris soin de préserver la féérie des lieux en nous assurant de dissimuler la technique pour qu'elle soit invisible de jour comme de nuit. »

Bien entendu, équipements techniques obligent, il a fallu brancher la forêt sur le courant électrique et un réseau sans-fil. « Nous avons quatre points centraux qui nous permettent d'alimenter tous nos équipements en réseau, explique Gabriel Pontbriand. Par chance, nous avons obtenu une collaboration incroyable d'Hydro-Coaticook et du Parc de la Gorge pour amener l'électricité un peu partout. »

Quant à l'internet haute vitesse, il servira, entre autres, à assurer la sécurité du parcours et de ses équipements. Des caméras de surveillance ont donc été installées un peu partout, lesquelles permettront de garder un œil sur le parc à distance et en tout temps. Une fois la technologie dûment rodée, Moment Factory tirera sa révérence et remettra la fonctionnalité du parcours entre les mains d'une entreprise de la région, en l'occurrence Show Devant de Granby. C'est aussi elle qui verra à la maintenance et au montage, puisque tous les équipements seront démontés pour être remisés en période hivernale.

« Ça fait dix ans que je travaille chez Moment Factory et ce projet est notre projet chouchou, déclare Gabriel Pontbriand avec un grand sourire. C'est du jamais vu! Ce n'est pas un spectacle, c'est un parcours que tu vis et que tu découvres, à ton rythme, en famille. »

Avant la première, qui a lieu demain, et l'ouverture officielle, samedi, on peut visionner la vidéo promotionnelle à https://vimeo.com/100316576.

VOILÀ ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

0710	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	16h00 Cap sur été	Paquet v. express	Le Téléjournal 18 h		Des squelettes	Toi & moi	Prière de ne pas / Rémy Girard		Pénélope McQuade		Le Téléjournal	22h45 Cap sur l'été		23h45 LesSoprano
TVA	16h55 TVA nouvelles		TVA nouvelles	Sucré salé	VLOG	Un sur 2	**MAMMA MIA!** (2008) avec Pierce Brosnan, Colin Firth, Meryl Streep.				TVA nouvelles	22h35 Pour rire	23h20 Sucré salé	**LE COMB...**
V	La guerre des clans	La guerre des clans	Atomes crochus	Un souper parfait	Price Is Right: À vous de jouer		Nashville / La soirée des nominées		Pan AM / Nuit blanche en Haïti		Brassard en direct	Un gars le soir	Séduction	Instant Gagnant
TQc	1, 2, 3... Géant!	Toc toc toc	Kaboum	Subito texto	Génial! / William Deslauriers		Une pilule, une p'tite granule		**LA DAME DE FER** (2011) avec Jim Broadbent, Richard E. Grant,				22h55 À l'affiche	23h25 Francs-tirs
CBC	CBC News: Montreal			Coronation St.	Rick Mercer Report	For Laughs: Gags	The Nature of Things		Doc Zone / Deadly By Design		CBC News: The National		CBC News: Mont.	Stampede
CTV-M	The Dr. Oz Show		CTV News		eTalk	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Two and Half Men	Gang Related / El Zorro y el Gallinero		19-2 / Turf		CTV National News	CTV News
GBL-Q	16h30 Young & R.	Property Virgins	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	The Engels	The Millers	Big Brother		Elementary / Snow Angels		News Final	E.T. Canada
ABC	The Dr. Oz Show		ABC 22 News	ABC World News	ABC 22 News	Inside Edition	Black Box / I Shall Be Released		Rookie Blue / Going Under		NY Med		ABC 22 News	23h35 J. Kimmel
CBS	Channel 3 News	The :30	Channel 3 News at 6 p.m.		CBS Evening News	Ent. Tonight	Big Bang Theory	The Millers	Big Brother		Extant / Re-entry (Pilot)		Channel 3 News	23h35 Letterman
FOX	Friends	Met Your Mother	Two and Half Men	Two and Half Men	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Hell's Kitchen / Five Chefs Compete		Gang Related / El Zorro y el Gallinero		FOX 44 News at 10	News at 10:30	The Simpsons	Family Guy
NBC	First at Five	5:30 Now!	Newschannel 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Hollywood Game Night		WelcomeSweden	The Engels	Last Comic Standing		News 5 Nightcast	JimmyFallon
PBS-P	Wild Kratts	Wild Kratts	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		Roadside Advent.	Bluegrass Under	The Adirondacks	Sagamore Lodge		Scully World Show	BBC World News	Charlie Rose
ARTV	Temps d'une paix	Temps d'une paix	Cormoran / Difficultés administratives		Pérusse cité	Visite libre	Bienvenue au paradis		Les prisonniers		Le pont			Comme par magie
CD	Météo de l'espace	Brocanteurs	Guerre enchères	Guerre enchères	Docu-D / Ma RÉVOLUTION TRANQUILLE		Bizarre ou quoi? / Mauvais sorts		Hantise / Esprits tourmentés		Familles apocalypse / Pris au piège		Convoi extrême / À bout de souffle	
Cinépop	16h00 **LES COLT...**	17h50 **LE CRI DU HIBOU** (2009) avec Julia Stiles, Karl Pruner, Paddy Considine.				**AMITYVILLE: LA MAISON DU DIABLE** (2005)			**AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE** (1979) avec Margot Kidder, James Brolin.				**LA DANSE DE L'OUBLI** (2002)	1h15
Evasion	Survivor: Samoa		Dans tes yeux	Prêt à partir	Croisières de rêve		Bouffe en cavale		Voyage en Asie / Cambodge		À deux, c'est mieux! / Florence		Survivor: Samoa	
HI	Les enquêtes du NCIS / À la frontière		A$ de la brocante / Le rêve californien		À la recherche de la vérité		Cash Cowboys / Sur les traces de la bête		Les enquêtes du NCIS / À la frontière		Boardwalk Empire / L'âge de raison			Dossiers secrets
MMAX	Sur la toile	Le rôle de ma vie	Trop sexy!		Queens of Pop	Une fois c't'un clip	Cliptographie		L'index québécois	L'index québécois	Benezra reçoit / Vincent Vallières		Musimax illustré	Une fois c't'un clip
MP	17 ans et maman		Top musique		Buzz		La Musiqueplus	Rajotte	Paris un jour, Paris toujours!		La prochaine Top Modèle Américaine		Cliptoman	Kardashian
RDI	Le Téléjournal RDI	Journal France 2	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages Partie 1 de 2		Le Téléjournal		Le National	RDI économie	24/60	
S+	Victimes du passé / Libertyville		Blue Bloods		Castle / Sexpionnage		Scandale / Le ver est dans le fruit		La diva du divan / Deux en un		Dre Emily Owens		Loi & ordre: sexuels / Sans identité	
SE	15h55 **LE BON CÔTÉ DES CHOSES**		**DIANA** (2013) avec Naveen Andrews, Douglas Hodge, Naomi Watts.				**MILLÉNIUM 3: LA REINE DANS LE PALAIS DES COU** (2009) avec Noomi Rapace, Michael Nyqvist.					**KILLER JOE** (2011) Matthew McConaughey.		0h15
TFO	Sid le scientifique	Qui vient jouer?	MiniTFO	Caillou/Barbapapa	Son altesse Alex	Motel Monstre	Carte de visite	Xpression graffiti	**LA TRAVERSÉE DE PARIS** (1956)		22h20 CinéTFO	Là où je suis	Terre en vue / Le Canada	
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	Grandeur nature	Par avion	Des racines et des ailes / Du Lot au Cantal				21h55 Nus et cullotés		TV5 le journal	**LES MAU...**
VIE	Vendre ou rénover? / Dan et Rich		Maison, argent	Maison de Sarah	Idées de grandeur	Idées grandeur	Patron clandestin / Unifirst		Obsessions / Paul et Robin		Pro du patio	Garde-robe rêve	Vendre ou rénover? / Dan et Rich	
Zeste	Boss des gâteaux	Beignes en folie	1001 cuisines	Le maître du grill	1 ingrédient	Fidel Gastro	Cauchemar en cuisine		Cauchemar en cuisine / Mike & Nellie's		Vacances de Bill	Le maître du grill	1 ingrédient	Recettes à l'essai
Ztélé	Surnaturel / L'arbre de la douleur		Comment c'est fait	Équipé pour rouler	Les stupéfiants		Étranges voisins	Étranges voisins	Sans origine: Orphan Black		La porte des étoiles / La grande illusion		Remorquage	Chasseurs millions
RDS	Moto X	Champkart	Le magazine	Le magazine	Homme plus fort	Boxe - Championnat Boxcino Finale			Lutte impact TNA		Sports 30	Sports 30	Poker	
SPN	MLB 162	Countdown	Sportsnet Connected		LMB Baseball / Yankees de New York c. Indians de Cleveland (D)						Sportsnet Connected		Baseball Minnesota vs Seattle (D)	
TSN	Off the Record	Interruption (D)	SportsCentre		That's Hockey (D)	Interruption	**ROCKY IV** (1985) avec Talia Shire, Carl Weathers, Sylvester Stallone.				SportsCentre			Off the Record
Disney	Maison de Mickey	Maison de Mickey	Jake et les pirates	Jake et les pirates	Princesse Sofia	Henry Câlimonstre	La petite sirène	Agent spécial Oso	Agent spécial Oso	Les Doodlebops	Les Doodlebops	Justin rêve	Stella et Sacha	Stella et Sacha
TTF	Johnny Test	Johnny Test	Les Simpson	Derrière perd tête	Camp Marécage	Johnny Test	Têtes à claques	Têtes à Claques	Les Simpson	Family Guy	RobotChicken	Archer	Les Simpson	Faut pas rêver!
VRAK	Victorious	Victorious	Bonne chance	Bonne chance	**BIG TIME MOVIE** (2012) Kendall Schmidt.			Big Time Rush	Big Bang Theory	Arrange-toi ça	Dans le trouble	Les testeurs	Japanizi	Le Studio

L'AVOCAT DE RAIF BADAWI

Condamné à 15 ans de prison

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Détenu en prison depuis avril, l'avocat de Raif Badawi, Waleed Abulkhair, défenseur des droits humains en Arabie Saoudite, vient d'être condamné à 15 ans de prison, et l'équivalent de 50 000 $ d'amendes.

Une situation difficile pour Raif Badawi, puisqu'il s'agit de son beau-frère. Raif Badawi est ce Saoudien détenu en Arabie Saoudite depuis deux ans, et dont la conjointe, Ensaf Haidar, s'est réfugiée à Sherbrooke avec ses trois jeunes enfants. Des organisations comme Amnistie internationale font campagne pour obtenir la libération de ce prisonnier d'opinion. Le Saoudien de 30 ans risque la peine de mort pour s'être exprimé sur son blogue en Arabie saoudite.

Il est moralement difficile de voir que ceux qui s'élèvent contre le système en Arabie Saoudite se retrouvent systématiquement en prison, souligne Mireille Elchacar, agente de développement régional en Estrie pour Amnistie internationale.

Lors de sa dernière apparition en cours, Raif Badawi a dû composer avec l'absence de son avocat, qui était déjà détenu, avant même l'annonce de sa condamnation. « Quand la peine de Raif a été augmentée, il n'avait pas d'avocat », raconte Mireille Elchacar.

Raif Badawi a été emprisonné le 17 juin 2012. Il a d'abord été condamné à sept ans d'emprisonnement et 600 coups de fouet. Cette sentence a été rejetée en appel. Le 7 mai dernier, il a été rejugé et condamné par un tribunal à 10 ans d'emprisonnement, 1000 coups de fouet et une amende de près de 300 000 $ (canadiens). Il fait appel de ce jugement. Parallèlement, il risque toujours d'être jugé pour apostasie (avoir renié sa religion), un crime passible de la peine de mort et de coups de fouet.



ARCHIVES LA TRIBUNE

Amnistie internationale organise plusieurs actions afin d'obtenir la libération de Raif Badawi. En juin, l'organisme était présent au marché de la Gare afin de recueillir le plus de signatures possible pour la pétition demandant la libération de M. Badawi et l'abandon des charges pesant sur lui.

Waleed Abulkair a eu plusieurs démêlés avec la justice depuis 2011, notamment pour avoir signé une pétition réclamant la libération de gens qui demandaient une réforme démocratique du système. Il a alors été incarcéré pendant trois mois.

« C'est la justice en Arabie Saoudite », commente Mme Elchacar. M. Abulkhair représentait plusieurs personnes, en plus de Raif Badawi. « C'est un homme connu dans son pays, spécialement pour les droits humains », note-t-elle. « Entre le moment où Walid Abulkhair a été arrêté et qu'il a obtenu sa peine, le gouvernement a passé une nouvelle loi antiterroriste. C'est une loi fourre-tout où on met plusieurs types d'accusations afin de faire taire les dissidents. »

On lui reproche notamment d'avoir insulté les dirigeants et le système judiciaire. Waleed Abulkair « ne veut pas faire appel de son jugement, car il ne le reconnaît pas; il ne veut pas participer à ce simulacre de justice », note Mme Elchacar. Selon Amnistie internationale, Waleed Abulkair aurait été victime de torture.

D'autres actions visant à demander la libération de Raif Badawi doivent avoir lieu cet automne.

3543747


3542637


MAGOG FORD

☎ 819 843-3673 | Notre passion votre satisfaction | ☎ 819 843-3673

LA GRANDE VENTE

PRIX EMPLOYÉS Ford EST DE RETOUR!

PAYEZ CE QUE NOUS PAYONS!

VENEZ PROFITER DES PLUS GROS RABAIS DE L'ANNÉE...

SEULEMENT CHEZ MAGOG FORD

OBTENEZ UN PRIX DE FOU POUR VOTRE ÉCHANGE!

SURTOUT NE SIGNEZ RIEN AVANT DE COMPARER MAGOG FORD

ON VOUS ATTEND!

OSEZ COMPARER, NOUS SOMMES LES MEILLEURS

2000, rue Sherbrooke,
MAGOG
819 843-3673
magogford.ca

À SEULEMENT
10 MINUTES
DE SHERBROKE

Ford POWER STROKE DIESEL

UN DUR Ford DE DUR

ANNONCES CLASSÉES

PLUS DE 119 900 LECTEURS PAR JOUR!

POUR PLACER UNE ANNONCE CLASSÉE

819 564-2222

Sans frais 1 800 567-6955 Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 00

La Tribune et La Nouvelle 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8

Interac · PAIEMENT DIRECT · MasterCard · VISA

DUO PLUS (pour un temps limité)

Une portée sans égal avec **250 000 copies** de votre annonce!
Une semaine complète dans *La Tribune* et *La Nouvelle*
à **50 % DE RABAIS**

Cette promotion est réservée aux particuliers. Aucun changement ne peut être apporté à l'annonce en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation.

IMMOBILIER / ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION **Rubriques 2 à 82**

LOISIRS **Rubriques 140 à 144**

MARCHANDISES **Rubriques 160 à 246**

FINANCES **Rubriques 330 à 340**

VÉHICULES AUTOMOBILES ET RÉCRÉATIFS **Rubriques 100 à 132**

EMPLOIS **Rubriques 150 à 152**

SERVICES PERSONNELS ET SERVICES DIVERS **Rubriques 260 à 320**

SOINS DE SANTÉ **Rubriques 348 à 356**

CVENDU.ca C'EST GRATUIT ! Le site des petites annonces de LA TRIBUNE

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

À VENDRE EAST ANGUS

21 et 23, rue Haute-Rive

Semi-détaché, clim., chauffage électr., au rez-de-chaussée: cuisine, s. manger, s. d'eau, salon avec porte patio; à l'étage: 3 ch. à c., 1 s.b. et douche, clim.; au sous-sol: asp. central avec prise à chaque étage, s. d'eau, réservoir à eau chaude, salle laveuse/sécheuse. **199 000$ CHACUN.**

819 347-6079 ou 819 878-3468

8 CONDOMINIUMS À VENDRE

VISITES LIBRES, dimanche 13 juillet au 3469 Des Chênes. À découvrir : 2 min. du Carrefour, rez-de ch., 1300 pi.ca.lumières et rangements, 3 stats., thermo-pompes + a/c, bas frais mensuel, occ. rapide. **819 562-7686.**

16 CHALETS À VENDRE

CHALET DE CHASSE, gros gibiers, situé à St-Malo, sur la frontière des USA, 2 cartes de membres incluses. Inf.: 819 212-5960.

20 TERRES, TERRAINS

95% VENDUS. Beau dévelop. près Hôtel-Dieu, zoné unifamilial avec services et test sol inclus. Belle vue. Proprio: 819 569-7754.

A VENDRE: TERRE A BOIS, LA PATRIE, 72 acres, 1 km. sur le rang, 100,000$. **Tél: 819 346-8234.**

ST-CAMILLE, 218 ACRES, dont 94 en érablière, beau terrain et beau chemin forestier. 275,000$. Tél: 819 571-5061.

26 COMMERCES À VENDRE

À VENDRE OU À LOUER, WINDSOR: BAR équipé, 114 places, terrasse, grand terrain, près usine. 819 347-9922, 819 845-0466 rép.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

GRANDS 3½, 4½, 5½ NEUFS
QUALITÉ SUPÉRIEURE

Style condo, près du CHUS Fleurimont et du CHUS Hôtel-Dieu.

LES JARDINS DU PARC
819 993-9003
819 437-5579

www.loyersherbrooke.com

3108504

0$ 0$ 0$ À LOUER
1½ maintenant, meublé, moderne, tout inclus. **819 563-6204, 819 578-6936.**

1070 PAPINEAU, 4½ chauffé, eau chaude, pl. flottant. **1 mois gratuit.** 510$ (sous-sol), 535$ (2e étage). 819 569-4642 ou 571-6012

38 CLIN D'OEIL

FÉLICITATIONS POUR VOTRE 60e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE RÉJEANNE ET RÉJEAN FORTIER



De vos trois enfants ainsi que leurs conjoints et de vos 6 petits-enfants

Nous vous aimons beaucoup!

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

1130, 13e AVENUE NORD
3½, 4½, libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 572-8410, 819 564-7442

1135 DES JARDINS-FLEURIS
4½ PROMOTION! Accès fauteuil roulant. Chauffés, eau chaude. Près CHUS, Galeries 4-Saisons, cégep, école 24-Juin.
819 416-0949, photos à **www.gipb.ca**

1205 Des Jardins-Fleuris
4½ tout inclus, PROMOTION! Près CHUS, Galeries 4-Saisons, cégep, Centre 24-Juin. **819 640-2825.** photos à **www.gipb.ca**

12 unités, près 4-Saisons
4½ STYLE CONDO
838 Des Lys, app. 202.
819 823-1132, 819 566-8220.

215, 18e Avenue Nord
3½, 4½, chauffés, eau ch.
Cul-de-sac, tranquille
Tél.: 819 345-8571 ou 819 566-8220

3½, 4½, PROMOTION! Chauffés, eau chaude, derrière Galeries 4-Saisons, CHUS, Centre 24-Juin, cégep. **819 416-0949.** Photos à **www.gipb.ca**

3½ à partir de 480$
Chauffés, eau chaude, planchers refaits, frais peints. Près des services. 819 640-2825, photos au www.gipb.ca

4½, 3½, PROMOTION!
Chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, cégep, Centre 24-Juin. **819 345-7892, 819 432-1641,** photos à **www.gipb.ca**

4½ - 8 LOGEMENTS
Grandes pces, très éclairé. Libre imméd. 540$ / mois. 819 861-3434, 819 575-7401

4½ PRÈS DE TOUTES COMMODITÉS, endroit tranquille. Prop. occupant. Rue Langlois. Tél. 819 565-8336.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

4½ STYLE CONDO, endroit tranquille, quartier résidentiel, pl. bois fr., 725$/mois nég. 603-331-2898

4½... Tout inclus
PROMOTION! Accès fauteuil roulant, près CHUS, Galeries 4-Saisdons, cégep, Centre 24-Juin. **819 416-0949, 819 822-3818,** photos à **www.gibp.ca**

5½ HAUT DUPLEX, près CHUS Hôtel-Dieu, cégep, parc et services. Grandes pièces, plancher flottant, stat. 680$. 819 574-0123.

945 - 975 DES QUATRE-SAISONS
4½ - 5½ PROMOTION! Chauffés, eau chaude. Près CHUS, Galeries 4-Saisons, cégep, École 24-Juin. **819 416-0949,** photos à **www.gipb.ca**

GRAND 5½ STYLE CONDO, 1er ÉTAGE, 835$, rue Conseil, const. 2012, a/c, asp. central, entr. lav.-séch. & lave-vaiss., remise ext., stat., gr. patio Près garderie, parc, hôpital, Libres. 819 578-1265.

PRÈS CÉGEP ET 24-JUIN - 3½, 4½
Tout inclus, semi-meublés, pl. flottant, entrée lav.-séch. 819 820-2518, 819 620-7206.

PROMOTION 4½, 3½... Tout inclus
Près CHUS, cégep, Centre 24-Juin, arrière Galeries 4-Saisons. **819 416-0949,** photos à **www.gipb.ca**

STYLE CONDO
950 Walsh, face parc Bureau, 4½, libre.
Place Réjean + Brûlotte, Montpellier, 4½, libre imméd. Près hôpitaux, école et services.
819 572-8410, 819 564-7442

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

3½, 4½ LIBRES IMMÉDIATEMENT. Situés au bureau de location, 108 Oxford, app. 105. **818 569-4977.**

3½, 4½ STYLE CONDO, très grands. Libres immédiatement. 819 569-4977.

3½ DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. Très grand, entrée privée. Bureau de location au 108 Oxford, app. 105. Tél. 819 821-0770.

4½ STYLE CONDO, TRÈS GRANDS, rue Archie-Mitchell, 2e et 3e étage, poss. conciergerie, 819 620-8580, 819 821-0770.

5½, 7½, libres imméd.,, août, septembre. Situé au 108 Oxford. Réservez maintenant. Tél. 818 569-4977.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

CONSTRUCTION NEUVE
3 ½, 4 ½, 5 ½

Style condo, entrée privée, climatisés, échangeur d'air, planchers tuile céramique et bois. Situés 1282, rue L'Escarpe. Disponibles immédiatement.

1282, rue l'Escarpe
Wellington Sud
Acadie
Silencieux Carline

Réservez maintenant
819 569-4977 - 819 821-0770

3533372

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1621 ST-ANDRE grand 4½ propre, pl. bois flottant/céram., eau ch., stat., entrée lav.-séch., près Pont Jacques-Cartier. Belle vue sur le lac. Clientèle universitaire, libre juillet. 819 212-0047 ou **lestandre.voila.net**

3½, 4½, 5½ NEUFS, 1282 rue De L'Escarpe. Prêts pour visiter. Vous pouvez réserver au 819 569-4977, 819 821-0770.

4½ , 3½ RÉNOVÉS, ch., eau ch., écl., entrée lav.-séch. 1480 Larocque, 486-2 St-Martin. Juillet. Tél: 819 563-0290, 822-1600.

4½ : 545$
1125 DES SEIGNEURS
Balcon, stat., tranquille. Près services, université et Mont Bellevue. 819 578-3083

4½ BIENVENUE AUX ANIMAUX LIBRE IMMÉDIATEMENT
937 Worthington, rég.: 550$, **SPÉCIAL: 495$** rien d'inclus. Bruno : 819 578-8325.

5 PCES RUE PACIFIQUE
demi sous-sol, 300$ non-chauffé.
819 566-8934.

5½ RUE PACIFIQUE
1er étage, propre, 595$ non chauffé.
819 566-8934.

6½ SITUÉ SUR BELVÉDÈRE SUD. Sur 2 niveaux (rez-de-chaussée et s-sol), refait à neuf. 475$ / mois. 819 566-8934.

APP. RODRIGUE - 3½, 4½, 5½
1 mois gratuit. Chauffés, eau chaude, meublés ou non. Près parc, épicerie, école. Tranquille. Libres. **819 574-5604, 819 348-2137**

APP. S.D.R.
916 RAOUL-BRUNEAU
3½ ch., eau chaude, rénové, aussi pour octobre entrée lav./séch. Pas d'animaux.
819 348-0384, 819 823-6209

IDÉAL POUR ÉTUDIANTS
Centre-ville, 1½, 2½, tout inclus.
819 572-1080

TRES BEAU, GRAND 3½, non-chauffé, non-éclairé, pas d'animaux, balcon, entrée lav.-séch.Tél: 819 580-9195,

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville

3½, 4½, ARROND. ROCK FOREST
Chauffés, eau chaude fournie, rénovés. Près tous services. 819 564-0681, 819 212-8734.

4½ - 5½ STYLE CONDO, secteur Rock Forest. Grands, modernes, endroit tranquille. Bon prix. Annie ou Serge, 819 564-7656.

4½ DANS 6 LOG., aire ouverte, pl. flot., entrée indépendante, rue Magloire, 675$/mois, libre imméd., juillet gratuit. **819 578-2901**

4½ ET 5½ GRANDS, secteur Rock Forest.. Disponibles maintenant et juillet. Contacter David: 819 560-1607.

4½ R. Forest - STYLE CONDO, dans 4 log., non-fum.,**tout rénové,** O Gee, boiseries. Beau secteur, près services. **819 572-5432.**

5½ NEUF, rue Grégoire. Novoclimat, plancher chauffant, thermopompe. 850$ / mois, disponible immédiatement. **819 565-1212.**

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1½, 2½, 3½, 4½, 5½
ANNIE / McGREGOR
Chauffés ou non, PISCINE
745 McGregor, app. 101
819 679-5058, 819 566-8220

1½ RUE LOMAS, piscine ext. , 375$
libre juillet et août.
Enquête de crédit. Tél.: 819 239-3832

3½ - 4½ - 615 McGREGOR
Chauffage et eau chaude inclus.
Libres immédiatement. 819 437-8088.

3½ NON FUMEUR LIBRES IMMÉDIATEMENT 600$ / mois - 55 Lomas
Luxueux, chauffé, éclairé, ascenseur, buanderie. Piscine intérieure, remise, stat. déneigé, terrasse sur le toit.
Inf: **819 432-3495**
andreneron11@yahoo.ca

4½, 5½ dans petit immeuble
Rues Vimy et Ontario. Chauffés, eau chaude, tranquille, bois franc. Bienvenue!
819 578-1868, photos à **www.gipb.ca**

4½, 5½, IMMEUBLE EN BÉTON
Chauffés, eau chaude fournie. Libres imm. Un mois gratuit. Info : 819 620-7609

4½ AVEC GRAND BALCON RUE BELLEVUE, DANS TRIPLEX
Face au parc Jacques-Cartier,
Libres 1er juillet. 819 571-0480.

4½ STYLE CONDO
135 Candiac et 2630 Prospect
Libres juillet, oct., nov. 819 437-8088

5½ - 630$ / MOIS - RUE LAURENTIE
V-nord. Gr. pièces, ch., eau ch., face au parc. Libre 1er juillet. **819 563-9137**, **819 346-2909**

5½ DANS DUPLEX
2e étage, rénové. Endroit tranquille. Libre juillet. **Tél: 819 573-0836, 819 578-9363.**

BEAU ET LUXUEUX 4½, NON FUMEUR, LIBRE 1er AOÛT
650$ / mois - 55 Lomas
chauffé, éclairé, ascenseur, buanderie. Piscine intérieure, remise, stat. déneigé, terrasse sur le toit. Inf: **819 432-3495**
andreneron11@yahoo.ca

DANS 6 LOG., GRAND 7½ avec garage belle finition, 1175$/mois. **GRAND 5½** à 715$/mois; **GRAND 4½** à 645$. Non chauffés, non éclairés. Libres imm. 819 823-2593.

PRES CARREFOUR, GRAND 4½ chauffé, style condo, gr. balcon, vue sur Carrefour, 2 stat. Libre imm. Pas d'animaux. 819 822-8026

52 APPARTEMENTS MAGOG

1½ - 2½ - 3½ STUDIO, CENTRE-VILLE
Rue principale. Meublés, chauffés, éclairés, buanderie. 819 843-8197, 514 952-9517.

56 APPARTEMENTS AUTRES

4½ A MARICOURT, SPACIEUX ET CHALEUREUX, en pleine nature, 2e étage d'une maison de campagne. Entrée privée et abri d'auto, 5 min de Valcourt, 30 min. de Sherb. 420$ rien d'inclus. 450 204-1289

4½, SAINT-DENIS DE BROMPTON, rien d'inclus, 565$/mois, **2 mois gratuits.** Tél: 819 340-0229.

56 APPARTEMENTS AUTRES

4½ TOUT MEUBLÉ - TOUT COMPRIS, Mi-chemin entre U de S. et Bishop. BBQ spa, piscine. 900$/m. Références. **819 678-8141.**

4½, Windsor. Chauffé, eau chaude, plancher de bois, 2e étage. Libre imméd. 490$. **819 563-5540, 819 845-5403.**

SAINT-DENIS DE BROMPTON, 1½, électricité incluse, 440$/mois, au rez-de-chaussée, **2 mois gratuits.** Tél: 819 340-0229.

TRÈS BEAU 4½, rue Lafrance, Asbestos, sect. tranquille. Chauffé, eau chaude incluse. 400$. **Libre immédiatement. 819 839-1800.**

58 MAISONS À LOUER

JUMELÉ 7 PCES rénové: 1705 des Glaïeuls, à Fleurimont**,** 3 c.c., 2 s.b., 2 salons, bois franc, remise. Enquête de crédit. Libre. 895$ /mois. 819 566-6719 ou 819 620-5016

66 CHAMBRES À LOUER

BELLE CHAMBRE, toute équipée**,** secteur Nord, tranquille. Internet, télédistribution, stat. libre imm. **819 345-0339 / 819 571-3131.**

CHAMBRES MEUBLÉES, tout équipées, câble, buanderie, internet, **4790 rue Dollard, Lac-Mégantic.** 199$/mois et +. 45$/jour. 514 582-1836.

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

LOCAUX À LOUER (2)
1500 et 3000 pieds carrés
Info. : 819 564-2171

82 ENTREPÔTS, GARAGES À LOUER

GARAGE -ENTREPÔT 10 x 20, non chauffé, plancher de ciment. Situé rue Murray. 819 574-0123.

104 AUTOS À VENDRE

1ER EN ESTRIE - CERTI RECYCLAGE (CERTI-AUX-PUCES)
819 822-1000
NOUVEAU À ST-ÉLIE
1 SECTION : FAITES-LE VOUS-MÊME.
Vous démontez vos pièces automobiles,
VOUS ÉCONOMISEZ
Achetons autos, accrédité SAAQ et Ministère de l'Environnement.
. **Meilleurs prix en ville. 7860, ch. St-Élie, Sherbrooke (tout près de l'église).**

819 349-8567 / ACHAT DE VÉHICULES POUR RECYCLAGE
Prix compétitifs. Remorquage gratuit. Accrédité S.A.A.Q. Contactez-nous,
Kennny-u-pull-Sherbrooke
lundi au vendredi (jour) ou sur notre site Web (www.kennyupull.com) 24h/24h

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 **www.financementbrisson.com**

Gévry Auto Rebuts Inc.
Prendre note que le département de pièces est fermé officiellement jusqu'à la fin juillet, pour rénovations. Par contre, le département d'achat d'autos et la location de remorques demeure **OUVERT** durant les rénovations. Pour la vente de votre auto ou la location de remorques: **819 569-0733.**

LE MEILLEUR PRIX
Location et vente d'autos à bas prix
Journée / semaine / mois. Autos récentes.
Location d'autos Beaudoin
819 845-4530

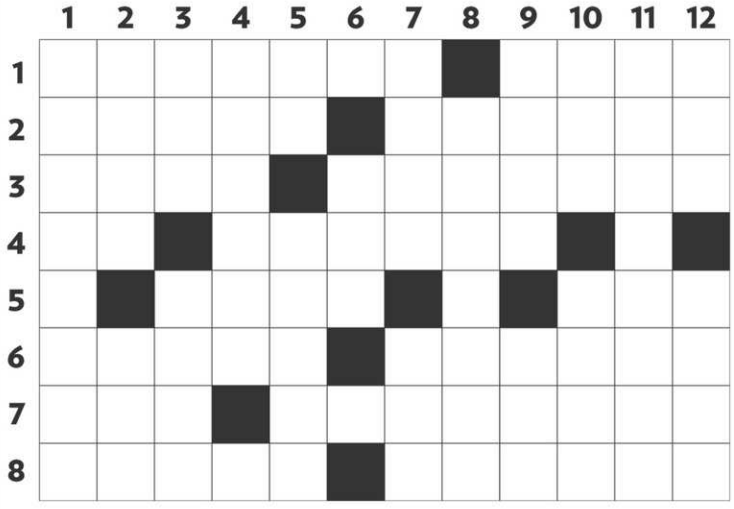
106 VÉHICULES 5000$ ET MOINS

VOLVO 1999 CONVERTIBLE 2 portes, couleur turquoise, 4 mags, très bonne cond. jamais sortie l'hiver. 7500$ nég. **819 678-8141.**

122 ROULOTTES, TENTES-ROULOTTES

MOTS CROISÉS **JUNIOR**

Du lundi au samedi
WWW.HANNEQUART.COM



HORIZONTALEMENT

1 Nom donné au fondateur d'une religion très répandue en Asie. – Pouvoir de s'opposer à une décision.
2 Futée. – Couverts d'une mousse verdâtre produite par des champignons microscopiques.
3 On le voit passer dans le ciel au printemps et à l'automne. – Il travaille avec une palette et des pinceaux.
4 Déterminant démonstratif. – Étendues d'eau stagnante.
5 Entre le blanc et le noir. – Qui a été choisi par un vote.
6 Chaque élément pris parmi un ensemble. – Employé subalterne, dans un bureau, un commerce.
7 Réagit à quelque chose de drôle. – Qui vient après toutes les autres.
8 Il apprend pour pouvoir travailler un jour. – Ouvertures ou passages par où l'on peut sortir.

VERTICALEMENT

1 Petit ouvrage imprimé et broché.
2 Sens par lequel sont perçus les sons. – Fleuve qui coule au pays de Cléopâtre.
3 Affaibli par les excès. – Lieu où l'on trouve à se loger.
4 Région très sèche où la végétation est rare.
5 Il a six faces et est marqué de points. – Qui est ni chaud, ni froid.
6 Ceux du loup sont silencieux.
7 Mot hébreu signifiant ainsi soit-il. – Éclat de voix.
8 Bulbes de certaines plantes.
9 Boissons obtenues par la fermentation du raisin. – Placés.
10 Un des quatre points cardinaux. – Oiseau qui ne vole pas mais qui peut courir à 50 km/h.
11 On y met l'argent que l'on veut économiser.
12 Montre du sang-froid. – Détériorés.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	N	A	N	A	S	■	M	E	T	E	O
2	L	O	T	■	M	I	L	I	T	A	N	T
3	P	E	R	C	E	R	■	S	E	N	S	E
4	H	■	E	U	R	O	P	E	■	T	E	S
5	A	M	■	B	■	P	E	R	S	■	V	■
6	B	O	Y	A	U	■	L	E	A	D	E	R
7	E	T	E	I	N	T	E	■	C	E	L	A
8	T	O	N	N	E	■	R	A	S	S	I	S

318 PAYSAGISTES

AMÉNAGEMENT LEBLANC
Aménagements paysagers , entretien extérieur, murets, pavé uni, escaliers, bacs à fleurs, plantation de fleurs et d'arbres et autres. **Tél: 819 580-3035.**

CÉDRIÈRE R. CLOUTIER
Cèdres de belle qualité direct du producteur. Install. prof. Garantie 2 ans. 819 884-1147

PAVÉ-ESTRIE
Service complet et professionnel d'aménagement paysager: pavés, murets, nivelage et terrassement, drainage et horticultures, etc. **Prix compétitif, soumission gratuite. 819 640-PAVE.**

320 SERVICES DIVERS

1 PROBLÈME DE FISSURE ?
Infiltration d'eau, drainage, imperméabilisation. Estimation gratuite.
EpoxyPro inc. 819 821-3737.

BENOIT RICHARD RÉNOVATIONS INC.
Pour le souci du détail
Salles de bains, céramique, bois franc, flottant, gypse, moulures et bien plus. Ass. responsabilité. RBQ 5642-8261-01.
819 342-5693

★ BÉTON DÉTÉRIORÉ ? ★
Remise à neuf de béton; solages, escaliers, trottoirs, planchers, allèges de fenêtres, etc. Enduit acrylique, crépis, stuc, etc. Choix de couleurs. Entrepreneur RBQ, 28 ans d'expérience. Tél. : **819 571-0652**
Voir photos à stuccosherbrooke.com

320 SERVICES DIVERS

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et rénovation: toitures, montage de charpentes, finition, bois flottant, céramique, salles de bains, revêtement ext. Projets clé en main. Estimation gratuite! **819 571-1602**
constructionsdgouin@gmail.com
RBQ: 5610-5869-01

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL - RÉNO
rés., projets int./ext., équipe fiable, travail bien fait. Modification de structure, s.-sol, agrandissements, finition, joints, peinture, céram. etc. 80$/h pour 2 ouvriers compétents avec exp. RBQ 8000668778. **Yvan : 819 822-8562**

LA MARSEILLAISE À LA TROMPETTE
''Joueur'' disponible pour le 14 juillet.
819 657-4489

*** PERFECTION BÉTON SHERBROOKE ***
Expert en réparation, injection de fissures, remise à neuf béton de tous genres, fondation, coffrage, service de pompage, fini poli ou à la main, revêtement trottoir, solage, plancher, marches, galeries, etc. Enduit acrylique, époxy, polymère. 2 équipes jeunes & dynamiques. Estimation gratuite 7/7. **819 345-6950**

SCELLANT ET RÉPARATION d'asphalte, peinture, teinture, sablage, nettoyage à pression, entretien de terrain. Agricole et résidentiel. Tél. : 819 570-2096.

TOITURES
Bardeaux d'asphalte. Estimation gratuite. Qualité/prix imbattables! Ouvrage garanti. RBQ: 8259 2742 59 / APCHQ
R. Lavoie: 819 574-4510, 819 822-3854

320 SERVICES DIVERS

TOITURES
Faites affaires avec des professionnels pour la réfection de votre toiture en bardeau d'asphalte
Estimation gratuite et travaux garantis
Licence RBQ 5610-5869-01
819 571-1602
constructionsdgouin@gmail.com

332 ARGENT À PRÊTER

PRÊT DE 500$
CC Express, 1-888-994-4054
www.courtageexpress.com

PRÊT DE 500$
Sans enquête de crédit. 1 866 482-0454
www.creditcourtage.ca

340 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES
Personnel ou commercial
1 seul versement par mois incluant: carte de crédit, hydro, téléphone, câble, impôts, TPS-TVQ, recouvrement, marge, etc. **REFAITES VOTRE CRÉDIT!**
AU : 1 888 371-0661

PROBLEMES DE DETTES
Vous êtes inquiets? Posez vos questions, nous avons une solution pour vous.
Consolidation, proposition, faillite
François Huot Syndic Ltée
Sherbrooke, 819 821-3500
Mégantic, 819 583-6100
Granby, 450 776-3500

352 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

ABC ZEN MASSAGE
Mercredi au samedi, 8h à 14h
819 993-8864

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

ENCAN

Samedi 12 juillet, 10 h 30
Au 191, Rang 10 et 11,
Saint-Rémi-de-Tingwick
(2 milles de la petite mine, suivre les flèches « Encan »)
Nous vendons de l'antiquité bien conservée de 3 générations
Visite à partir de 9 h

2 banneaux dompeurs; faneur à chevaux; faucheuse 6 pi; 2 râteaux; charrue sur roues; renchausseur; arrache-roche; charrette à bidon; faux; fourches; sleigh fine duggies; 3 tonnes pour l'eau d'érable; 2 romaines; 5 traîneaux; bacus attelage à gros chevaux; bouilleuse 3 x 12; suisse de sucrerie; poêle à bois complet Bélanger; planche à laver; hache-légumes; boleur cop; centrifuge complet; 3 canisses 30 gallons; 20 bidons de lait; plusieurs petits barils; baratte à beurre; chaise roulante 3 roues; armoire en pin; 20 boîtes en pin; gramophone; cloche à vache; registres; fanaux; lampes; cruche; gros pots cannages; portes avec poignée porcelaine; bouteilles de toutes sortes; bouteilles jumbo; vieilles licences; bain sur pattes; scie à fer; sciotte; crucifix; boîte à animaux avec ressort; vieux outils toutes sortes.
Beaucoup d'articles non énumérés.
En cas de pluie, nous serons à l'intérieur. Bienvenue à tous!
Arrivez à l'heure.
Condition : argent comptant.
Cantine sur place.

Jules Grimard
Encanteur/Évaluateur
819 344-2227

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

ENCAN

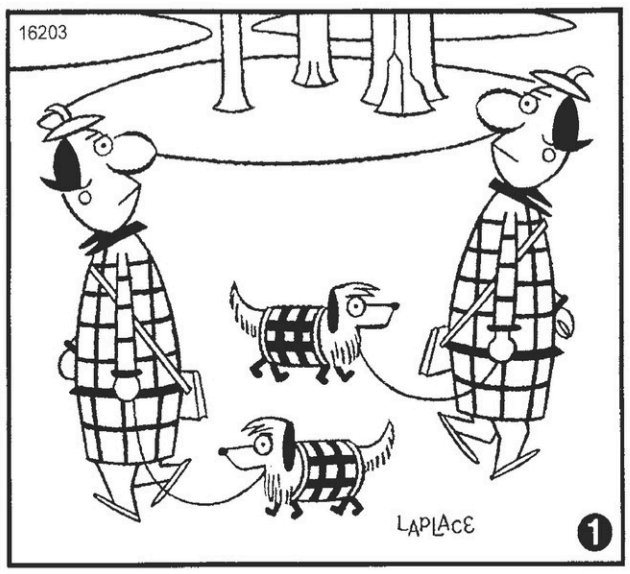
Pour les filles de la charité du Sacré-Coeur de Jésus
360 Galt Est, Sherbrooke
Le samedi 12 juillet 2014 à 10 h

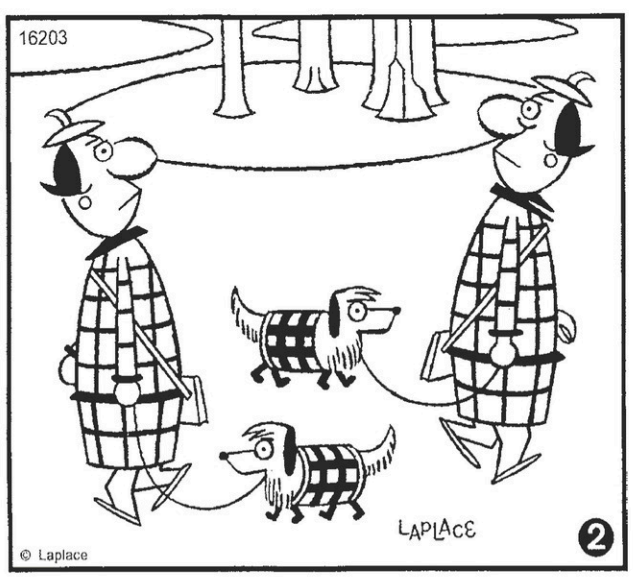
SERONT VENDUS
orgue, plusieurs bancs de piano, supports à cierge Pascal et à la lampe du sanctuaire et à statue, bancs de la chapelle pour 40 personnes, bibliothèque vitrée, environ 20 pupitres, vaisselier, bibliothèques, chaises berçantes, tables de nuit, 6 ensembles pupitres, commodes et chaises, lits 36 po, matelas et sommiers, mobilier de chambre à coucher, fauteuils sur billes, causeuse et 2 fauteuils, radiateurs électriques, tables pliantes, 3 sommiers, 12 tables empilables, table de travail, tables de restaurant avec chaises, armoire de rangement, bac roulant, chariots d'entretien roulants, 12 pharmacies, lampes sur pied, ventilateur de plafond, argenterie, tête de lit 39 po, 3 ens. de cuisine en bois, tables pliantes, chaise d'ordinateur, plusieurs fauteuils, 2 malles, tables antiques, congélateur et cuisinière et plusieurs autres articles trop longs à énumérer.

Encanteur Bernard Vanasse
819 835-9326/819 620-2574
www.encanbernardvanasse.com
Tout doit sortir.
La propriété est vendue.
Bienvenue aux revendeurs! Grande quantité de marchandise.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.





SOLUTION
1 Pointes du col de la femme de gauche. **2** Forme de sa jambe gauche. **3** Les pattes arrières du chien de gauche. **4** Collier du chien de droite non indiqué. **5** Œil de la femme de droite. **6** Le revers de manche sur sa main gauche. **7** Pelouse complétée derrière la femme de gauche. **8** Une pelouse incomplète entre les arbres de droite.

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



VOTRE HOROSCOPE



CANCER

du 22 JUIN au 22 JUILLET

En cette étape anniversaire, les choses devraient commencer à tomber en place! Il est probable qu'une période d'attente prenne fin ou que l'on fournisse une réponse à vos interrogations. De plus, l'imminence de la Pleine Lune face à votre Signe (les 11, 12 juillet) peut simplifier une situation autrement compliquée. Ne vous cassez pas la tête inutilement.



LION

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Ce n'est pas le temps de négliger les petits détails, et de tout faire à la dernière minute. La planification est l'élément clé. Vous pourrez affronter n'importe quelle situation du moment que vous vous y prépariez adéquatement. Par ailleurs, la manière dont une affaire sera présentée peut largement influencer la façon dont elle sera reçue. Mettez tous les atouts de votre côté.



VIERGE

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

Tout est question d'habitude. À prime abord, un changement de procédures pourrait vous embêter. Toutefois avec le temps vous y trouverez votre aise. Il est préférable d'accueillir toute modification avec un maximum de bonne volonté, surtout s'il s'agit de transformations irréversibles dont l'application est inévitable. La Pleine Lune approche...



BALANCE

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Avec la Lune en Sagittaire face au duo Vénus-Mercure en Gémeaux, vous devriez connaître un surcroît d'inspiration. Le fruit de votre imagination promet d'épater, mais évitez toutefois de choquer. Vos aptitudes feront en sorte que vous vous ferez remarquer par des individus influents. Et il ne sera pas nécessaire de faire du zèle...



SCORPION

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Il n'est pas encore trop tard pour revenir sur votre décision. Ne laissez pas la gêne vous empêcher de poser un geste dont les conséquences vous feraient réellement plaisir. Si vous n'êtes pas bien dans votre peau, vous ne pourrez pas transmettre d'énergie positive autour de vous. La personne à qui vous devez le plus de respect est avant tout vous-même.



SAGITTAIRE

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

On a bien plus besoin de modèles que de critiques. Ainsi, c'est en servant d'exemple que vous aiderez davantage les autres à s'améliorer. Le cycle Lunaire est encore en Sagittaire, et des exigences trop rigides à l'endroit des autres risqueraient de les décourager inutilement. N'attrape-t-on pas plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre?



CAPRICORNE

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

En cette avant veille de Pleine Lune en Capricorne, les arguments que vous avancerez pour vous justifier risquent de ne pas persuader tout le monde. Seriez-vous en train d'essayer de vous en convaincre vous-même? Une instabilité émotive passagère peut vous amener à idéaliser ce que vous n'avez pas. Prenez le temps d'apprécier ce que vous possédez déjà.



VERSEAU

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Vous avez le vent dans les voiles. Le cycle Lunaire encore en Sagittaire donnera un bon coup de pouce à vos projets et à vos réalisations. Le moment présent se montre opportun, notamment en ce qui a trait aux initiatives qui proviennent de vous. Ne laissez pas passer une belle occasion. Elle ne se présentera peut-être pas deux fois.



POISSONS

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

Bien qu'elle puisse vous imposer quelques restrictions, la Lune en Sagittaire ne rendra pas vos désirs irréalisables. Son influence s'exerce principalement en mettant l'emphase sur les compromis qui sont attendus de vous. Vous réaliserez que l'on obtient rien sans rien, et que vous devrez renoncer à une chose afin de pouvoir en recevoir une autre.



BÉLIER

du 21 MARS au 20 AVRIL

Le cycle Lunaire en Sagittaire tend à multiplier vos alternatives, ce qui peut vous confronter à un problème de choix. Face à toute hésitation, il sera préférable de prendre une décision en fonction d'un objectif à long terme plutôt que d'une tendance passagère. Entretiens cordiaux et chaleureux en perspective, qu'il s'agisse de proches ou de parfaits étrangers.



TAUREAU

du 21 AVRIL au 20 MAI

À l'approche de la Pleine Lune, il sera préférable de ne pas tarder à expliquer aux autres ce que vous attendez d'eux. Mieux vous exprimerez vos conditions au préalable, plus il sera facile de les faire respecter par la suite. Et puis, le cas échéant, vous n'aurez pas à vous sentir coupable si vous devez rejeter des personnes qui ne correspondent pas à vos exigences de base.



GÉMEAUX

du 21 MAI au 21 JUIN

Tandis que la Lune termine son séjour en Sagittaire, face aux Gémeaux, vous devriez être en mesure d'analyser votre situation et de trouver la réponse à une question préoccupante. Vous pourrez poser un geste audacieux sans en appréhender les répercussions. Une personne acceptera votre proposition si vous n'exercez pas de pression excessive en ce sens.

LE SUDOKU

	1	3		7			5	
			5	6			8	
		9					6	
		7			2			5
	9			4				
		1			7	8	4	
	8			5		6		4
3						9		
			2		4			

Niveau de difficulté : DIFFICILE 2766

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

5	2	1	9	6	4	3	7	8
6	7	9	8	3	5	1	2	4
3	4	8	7	2	1	9	6	5
7	9	5	2	4	3	6	8	1
1	6	2	5	9	8	7	4	3
4	8	3	6	1	7	2	5	9
2	5	6	3	8	9	4	1	7
8	3	4	1	7	2	5	9	6
9	1	7	4	5	6	8	3	2

Par Fabien Savary 2765

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

LE MOT PERDU

SECONDE GUERRE MONDIALE - Un mot de 9 lettres

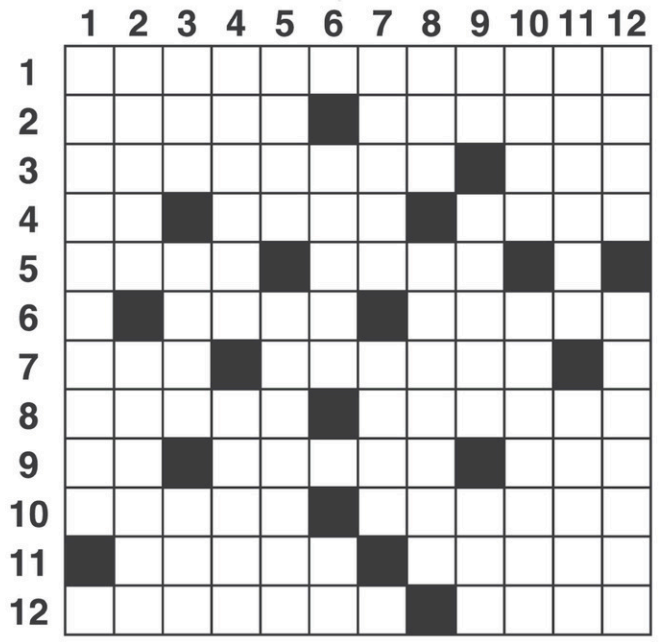
S	R	E	V	E	D	A	V	E	E	O	Y	K	O	T
A	C	D	S	E	A	O	U	S	N	A	B	I	L	N
E	O	A	M	A	S	O	S	G	T	U	N	V	S	A
N	O	N	I	R	B	U	A	I	R	O	E	R	C	I
E	E	E	E	E	R	L	E	Y	T	E	A	A	E	R
R	H	R	R	W	F	E	E	M	R	A	C	N	I	E
I	C	G	A	O	V	E	H	H	K	A	I	E	R	D
S	O	R	E	H	E	C	N	A	V	A	D	W	G	U
T	B	R	D	N	I	N	N	O	R	D	L	I	N	G
U	I	E	E	E	K	A	W	K	Z	O	L	S	O	P
K	X	D	R	S	T	R	U	T	H	O	F	H	H	A
A	E	D	P	I	I	F	L	T	S	E	C	C	U	S
K	T	E	C	E	B	E	U	Q	K	R	A	L	C	S
I	Z	T	A	S	R	E	G	Y	P	T	E	I	F	Y
Z	R	E	D	O	M	I	N	E	N	N	E	M	I	F

Solution du dernier problème : SWINBURNE

10 juillet 2014 No 3668

ARMEE
AVANCE
AXE
BASE
BOCHE
BRINON
CAEN
CLARK
DCA
DEVERS
DON
EBOUE
EDEN
EGYPTE
EISENHOWER
ENNEMI
ERSATZ
EVADE
FFL
FRANCE
GRECE
GRENADE
GUDERIAN
HEROS
HONGRIE
KAKI
KIEV
LEYTE
LIBAN
MEUSE
MILCH
MINE
NARVIK
NORDLING
ODER
OFLAG
OREL
OSLO
PASSY
PERI
QUEBEC
RADIO
RAEDER
REICH
REIMS
RUSSE
SIEGE
SIRENE
STO
STRUTHOF
STUKA
SUCCES
TANAKA
TEDDER
TISO
TOKYO
TUE
UKRAINE
WAKE
ZONE

LES MOTS CROISÉS



10 juillet 2014 No 3922

HORIZONTALEMENT

1. Perdre l'habitude de faire quelque chose.
2. Bâton garni de fer - Qui agit avec une innocente franchise.
3. Ne trouble pas - Alphonse IX.
4. Pronom personnel - Il y en a dans le plasma - A cours en Australie.
5. On dit souvent que c'est un chiffre chanceux - Café.
6. Partie amont d'un glacier - Renforcer.
7. Dans un instrument à cordes - Raillerie.
8. Gros village - Des céréales et des fruits secs.
9. Lawrencium - Scie - Inintelligent.
10. Se dégage d'un corps - Avant le fromage.
11. Instrument de musique - Être très irrité.
12. Inhumé - Il y étaient treize.

VERTICALEMENT

1. Susceptible de s'altérer.
2. Lu lentement - Membre d'un mouvement religieux fondé aux États-Unis.
3. Thymus du veau - Il est gonflé - Habileté à faire quelque chose.
4. Membre d'une assemblée - Use par une action lente.
5. Lever les pattes - Énergie morale.
6. Battre en retraite - Fin de verbe.
7. Portée d'un femelle - Passé sous silence.
8. Bourrique - Blague.
9. Magnésium - Maladie des dents - Nappe d'eau.
10. Ouvre la porte - Incitation adressée aux hommes par un être d'exception.
11. Recouvert par les eaux - Lainage imperméable.
12. Se termine le matin - Fait de nouveau.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	A	M	E	N	T	A	T	I	O	N	S
2	E	V	A	L	U	E	R	■	B	R	I	O
3	V	I	L	L	A	■	A	G	I	T	E	R
4	E	L	■	E	N	A	■	U	S	E	■	B
5	R	I	S	■	C	E	C	I	■	I	R	E
6	L	■	I	S	E	R	E	■	P	L	A	T
7	E	T	N	A	■	E	R	R	E	■	B	■
8	P	O	I	L	U	■	V	A	U	T	R	E
9	I	N	S	U	R	R	E	C	T	I	O	N
10	E	N	T	E	■	I	L	L	■	B	U	T
11	D	E	R	■	C	E	L	E	B	R	E	R
12	■	R	E	C	U	L	E	R	■	E	R	E

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 1019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 532 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE FLEURIMONT ADOPTÉ LE 7 JUILLET 2014 ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 18 juin 2014 sur le projet de règlement no 1019, modifiant le Règlement no 532 de zonage de l'ancienne Municipalité de Fleurimont, le conseil municipal a adopté le 7 juillet 2014 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 1019.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 1, ayant pour objet de limiter, sur un terrain composé de trois lots distincts, détenu en copropriété divise et situé dans les zones résidentielles Raaf-2, Rc-12, Rc-13, Rcca-1, Rcd-1 et Rea-1, le nombre de bâtiment accessoire à un seul par unité d'habitation tout en prévoyant qu'un pavillon de jardin ou une gloriette est autorisé comme deuxième bâtiment accessoire;
- l'article 2, ayant pour objet de limiter, sur un terrain composé de trois lots distincts, détenu en copropriété divise et situé dans les zones résidentielles Raaf-2, Rc-12, Rc-13, Rcca-1, Rcd-1 et Rea-1, le nombre de piscine à une seule par unité d'habitation et de préciser que le pourcentage d'occupation de la piscine sur la superficie du terrain sur lequel elle est construite ne s'applique pas;

peut provenir des zones Raaf-2, Rc-12, Rc-13, Rcca-1, Rcd-1 et Rea-1 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition de l'article 5, ayant pour objet de réviser les normes d'implantation des bâtiments applicables aux zones résidentielles Rc-12 et Rc-13 et plus spécifiquement les normes relatives aux cours latérales pour une habitation unifamiliale jumelée, peut provenir des zones Rc-12 et Rc-13 et des zones contiguës à celles-ci.

Ces dispositions sont réputées constituer des dispositions distinctes s'appliquant à chacune des zones mentionnées. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 3, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone résidentielle Raaf-2, en plus des usages déjà autorisés, les habitations unifamiliales jumelées;
- l'article 4, ayant pour objet de réviser les normes d'implantation des bâtiments applicables à la zone résidentielle Raaf-2 et plus spécifiquement les normes relatives aux cours latérales pour une habitation unifamiliale jumelée;

peut provenir de la zone Raaf-2 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 6, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone résidentielle Rcd-1, en plus des usages déjà autorisés, les habitations unifamiliales jumelées;
- l'article 7, ayant pour objet de réviser les normes d'implantation des bâtiments applicables à la zone résidentielle Rcd-1 et plus spécifiquement les normes relatives aux cours arrière et latérales;

peut provenir de la zone Rcd-1 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de :

- l'article 8, ayant pour objet d'autoriser, dans la zone résidentielle Rea-1, en plus des usages déjà autorisés, les habitations unifamiliales jumelées;
- l'article 9, ayant pour objet de réviser les normes d'implantation des bâtiments applicables à la zone résidentielle Rea-1 et plus spécifiquement les normes relatives aux cours arrière et latérales;

peut provenir de la zone Rea-1 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre des zones Raaf-2, Rc-12, Rc-13, Rcca-1, Rcd-1 et Rea-1 et des zones contiguës à celles-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **18 juillet 2014**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2014** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2014** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2014**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2014 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

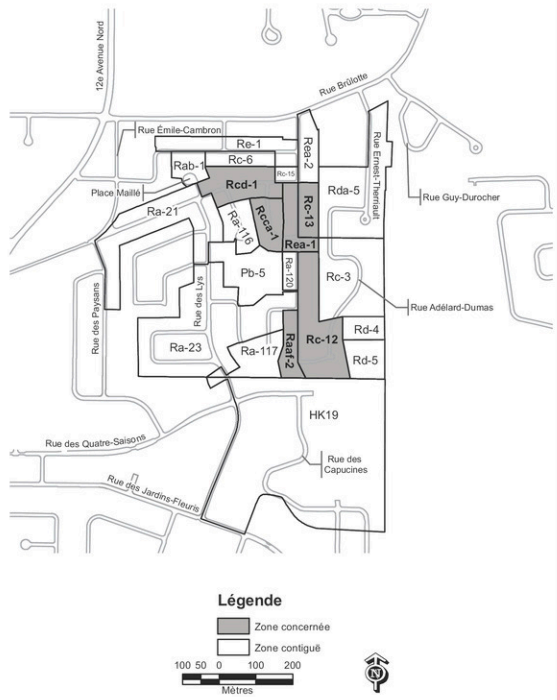
Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Fleurimont situé au 967, rue du Conseil, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.



DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10e jour de juillet 2014.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

ENCAN

pour M. Gordon Stuart, au 61, chemin Hatley Center, North Hatley J0B 2C0 (Canton de Hatley), près du terrain de golf. La vente aura lieu le samedi 12 juillet 2014, à 9 h. Voir les pancartes A/B, Route 143, ou village de North Hatley.

Antiquités : meubles de toutes sortes; armoire « step back » en pin, couleur d'origine et clous carrés; 2 petites armoires; mob. de chambre complet; glacière en chêne; plusieurs bureaux avec miroir; chiffonnier; mob. de cuisine; banc 2 places; bureau de travail en chêne; balance à cochon; lits; girouette; bibliothèque; machine à coudre pour cuir Singer; table de mission; miroirs, lampe à cou; lampe torchère; valises bombées; raquettes; traîne sauvage; coffres; pièges; licences; bidon à lait; boîte de bois; vieilles portes; barils de bois; fanaux; lampes à l'huile; collection de rabots et varlope Stanley; outils; charrue à manchon; vaisselle; etc.

Articles de chevaux : voiture à cheval à 2 roures; roues de voiture; selle; lot d'attelages; couvertures; cloches; etc.

Articles de maison : réfrigérateur et cuisinière avec vitrocéramique; ensemble laveuse et sécheuse; congélateur debout; petit congélateur; mob. cuisine; bureaux; tables; climatiseur; vaisselle; etc.

Articles hangar et outils : souffleuse à neige Yard Works 30 po; petite remorque pour VTT; rotoculteur Honda GC 190 neuf; génératrice 5 500 watts; soudeuse Lincoln AC-225; 2 scies à chaîne Stihl 026; débroussailleuse 6 pi sur 3 PTS; niveleuse 6 pi sur 3 PTS; ens. herses; charrue Kverneland, 3 versoirs; charrue avec roues de fer; beaucoup d'outils de toutes sortes; outils électriques; outils à air; soudeuse Lincoln électrique; coffre d'outils de mécanicien; lots chaînes; échelle aluminium; escabeau; brouette; balayeuse Shop-Vac; 2 garages de toile; rouleaux clôture; lots de poteaux de fer; rouleaux broche; lot mangeoires; petit compresseur à air; fendeuse à bois électrique; lot de vieux fer; etc.

Outils d'ébénisterie : planeur 10 po; scie à ruban 14 po; ponceuse à arbre oscillant; corroyeur 6 po; scie à découper; banc scie 10 po; scie radiale Dewalt; perceuse; toupie; ponceuse à bande 4 po et disque 6 po; beaucoup de petits outils à bois; etc. Beaucoup d'autres articles trop nombreux à être énumérer.

Conditions : argent comptant, débit, Visa, Mastercard ou chèque d'acheteurs connus.

Cantine sur les lieux.

La vente se déroulera sous un chapiteau. Apportez vos chaises.

Visite de l'encan à compter de 8 h le jour de l'encan.

Les enchères A/B ne sont pas responsables des accidents, vols ou dommages survenus sur les lieux le jour de l'encan,

C'est une très belle vente à ne pas manquer.

Les Enchères A/B
Sherbrooke
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510
Voir photos : www.encheres-ab.com
Disponibles pour tous genres d'encans.

Avis public

RÈGLEMENT N° 355-2

À TOUS LES INTÉRESSÉS,

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 7 juillet 2014, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 355-2 modifiant le Règlement n° 355, établissant un programme d'aide à la rénovation-restauration des édifices ayant une valeur architecturale et patrimoniale exceptionnelle, afin de modifier le secteur d'application du programme, les critères d'admissibilité ainsi que les modalités de versement de l'aide financière;

QUE l'original du Règlement n° 355-2 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE le Règlement n° 355-2 entre en vigueur immédiatement.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10e jour de juillet 2014.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

Avis public

RÈGLEMENT N° 34-4 ARRONDISSEMENTS DE BROMPTON, DE FLEURIMONT, DE LENNOXVILLE, DU MONT-BELLEVUE, DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE ET DE JACQUES-CARTIER

À TOUS LES INTÉRESSÉS,

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 2 juin 2014, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 34-4 modifiant le Règlement n° 34 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux pour un développement résidentiel ou commercial de la Ville de Sherbrooke de manière à :

- modifier la définition de « bénéficiaires-tiers » afin d'identifier les terrains sur lesquels un bénéfice sur la totalité ou une partie des travaux n'est pas considéré reçu par le propriétaire et ceux jouissant d'une exemption de la quote-part;
- ajouter la définition de l'expression « raccordement temporaire »;
- remplacer l'utilisation du mot « virée » par « aire de virage »;
- modifier les modalités de partage des coûts assumés par le promoteur et la Ville afin de prévoir l'obligation imposée au promoteur d'assumer les coûts des travaux rattachés à un terrain pour lequel un bénéfice n'est pas considéré reçu par le propriétaire et celui jouissant d'une exemption prévue au règlement;
- préciser les méthodes de calcul des quotes-parts;
- prévoir les modalités relatives au calcul en front des immeubles;
- modifier les modalités relatives aux terrains en angles ou transversaux déjà desservis, terrain en angle régulier non desservi et terrain en angle irrégulier non desservi;
- modifier la référence prévue à l'article sur les modalités de perception de la quote-part.

QUE le Règlement n° 34-4 est réputé conforme aux schémas d'aménagement et de développement de la Ville de Sherbrooke et au schéma d'aménagement n° 87-03 de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François;

QUE l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE le Règlement n° 34-4 est en vigueur depuis le 8 juillet 2014.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10e jour de juillet 2014.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
sherbrooke.ca

ENCAN

LE JEUDI 10 JUILLET 2014 À 18 H
À LA SALLE D'ENCAN A/B
au 333, route de Windsor, Sherbrooke
(Arrondissement Bromptonville)

SERONT VENDUS: Ens. de cuisine, bureaux, tables, chaises, cadres, lampes, vaisselle, etc.

ANTIQUITÉS: Meubles de tous styles, secrétaire, chiffonnier, horloge, radios, patère, pharmacie, annonces, lampe à l'huile, objets de collection, jouets, coffres, valises, tableaux, cruche en grès, planche à laver, outils, raquettes, vaisselle, etc.

DIVERS: Outils + coffre, outils électriques, escabeau, pelle, râteau, etc. Beaucoup d'autres articles trop nombreux à énumérer.

CONDITIONS : Argent comptant, débit, Visa, Mastercard.

Cantine sur les lieux.

LES ENCHÈRES A/B SHERBROOKE
Alain et Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510
Voir photos aux : www.encheres-ab.com
Disponibles pour tous genres d'encans.

RAPPEL ENCAN

SUR LA PROPRIÉTÉ DE GERRY LAPOINTE
11, ch. Ditton, Scotstown QC
Le DIM. 13 JUILLET À 10 h 30 PRÉCISÉMENT

SERONT VENDUS :
antiquités; vieil argent; Dodge Caravan 2003, 170 000 km, très propre; 8 cordes de bois.

Ross Bennett
Encanteur bilingue et liquidateur
Tél. : 819 563-2020; 819 572-5609
Pour photos et inf. : Ross ou Scott Bennett, facebook

ENCAN

Dans le cadre de l'exposition du Granby International des voitures anciennes qui se tiendra les 26 et 27 juillet 2014, au parc Daniel Johnson, à Granby, un encan de véhicules de 1994 et moins aura lieu le samedi 26 juillet à compter de 10 h.

Bienvenue aux vendeurs et acheteurs.

Pour inscrire un véhicule:

450 659-6209 – 514 212-2272

RAPPEL

ENCAN pour Paul Breton,
560, 2e Avenue, route 112, Weedon QC J0B 3J0
le samedi 12 juillet à 10 h précisément

SERONT VENDUS : machinerie, 2 camions, tondeuse, grosse quantité de ferraille, etc.

ROSS BENNETT
Encanteur bilingue et liquidateur
819 563-2020 ou 819 572-5609
Photos/info.: ROSS ou SCOTT BENNETT FACEBOOK

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

La Maison Aube•Lumière

Posez un geste d'amour
Donnez...

819 821-3120

lamaisonaube-lumiere.qc.ca

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 705-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 705 DE LOTISSEMENT DE LA VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 7 JUILLET 2014 ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 18 juin 2014 sur le projet de règlement n° 705-10, modifiant le Règlement n° 705 de lotissement de la Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 7 juillet 2014 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 705-10.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet de créer le nouvel article 2.5.17, prévoyant des dispositions spécifiques applicables à la zone résidentielle Raaf-2, située dans l'ancien territoire de la municipalité de Fleurimont, afin de modifier les dimensions minimales d'un lot qui est l'assiette d'une habitation unifamiliale jumelée, peut provenir de la zone Raaf-2 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet de créer le nouvel article 2.5.19, prévoyant des dispositions spécifiques applicables à la zone résidentielle Rcca-1, située dans l'ancien territoire de la municipalité de Fleurimont, afin de modifier les dimensions minimales d'un lot qui est l'assiette d'une habitation unifamiliale jumelée, peut provenir de la zone Rcca-1 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet de créer le nouvel article 2.5.20, prévoyant des dispositions spécifiques applicables à la zone résidentielle Rcd-1, située dans l'ancien territoire de la municipalité de Fleurimont, afin de modifier les dimensions minimales d'un lot qui est l'assiette d'une habitation unifamiliale jumelée, peut provenir de la zone Rcd-1 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet de créer le nouvel article 2.5.21, prévoyant des dispositions spécifiques applicables à la zone résidentielle Rea-1, située dans l'ancien territoire de la municipalité de Fleurimont, afin de modifier les dimensions minimales d'un lot qui est l'assiette d'une habitation unifamiliale jumelée, peut provenir de la zone Rea-1 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet de créer le nouvel article 2.5.18, prévoyant des dispositions spécifiques applicables aux zones résidentielles Rc-12 et Rc-13, situées dans l'ancien territoire de la municipalité de Fleurimont, afin de modifier les dimensions minimales d'un lot qui est l'assiette d'une habitation unifamiliale jumelée, peut provenir des zones Rc-12 et Rc-13 et des zones contiguës à celles-ci.

Cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant à chacune des zones mentionnées. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre des zones Raaf-2, Rc-12, Rc-13, Rcca-1, Rcd-1 et Rea-1 et des zones contiguës à celles-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :

3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **18 juillet 2014**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2014** :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2014** :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2014**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 7 juillet 2014 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

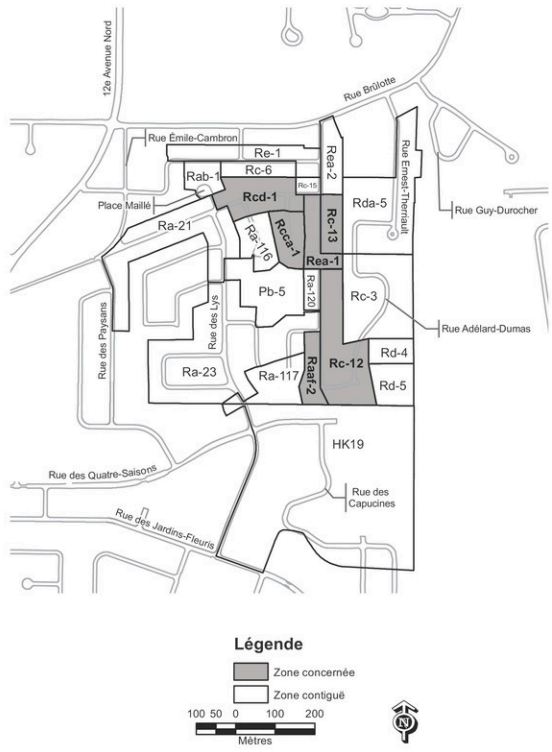
Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Fleurimont situé au 967, rue du Conseil, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.



DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10e jour de juillet 2014.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

sherbrooke.ca

Avis public

RÈGLEMENT N° 1-98

À TOUS LES INTÉRESSÉS,

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 7 juillet 2014, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 1-98 modifiant le Règlement n° 1 de la Ville de Sherbrooke de façon à prévoir une tarification pour l'assainissement des eaux usées des nouveaux bâtiments desservis par la station d'épuration de Saint-Élie-d'Orford;

QUE l'original du Règlement n° 1-98 est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps;

QUE le Règlement n° 1-98 entre en vigueur immédiatement.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 10e jour de juillet 2014.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke

sherbrooke.ca

403 PRIÈRES

Merci mon bon St-Antoine

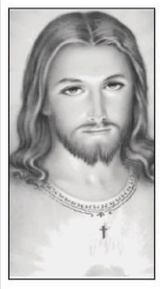


Dites 9 fois « Je vous salue Marie » par jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits. Le premier concernant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon bon St-Antoine.

R.P.

403 PRIÈRES

REMERCIEMENTS AU SACRE-COEUR



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

R.V.B.

ÉPHÉMÉRIDES

PAR LA PRESSE CANADIENNE
10 juillet

2009 - L'Autorité des marchés financiers obtient une ordonnance judiciaire pour geler les comptes gérés par Earl Jones, un Montréalais soupçonné d'avoir fraudé pour un montant évalué entre 30 et 50 millions $.
2006 - Dans un parc aquatique de Saint-Pie, en Montérégie, un garçon de 7 ans perd les deux pieds en étant aspiré dans une conduite.
2003 - La photojournaliste montréalaise d'origine iranienne Zahra Kazemi meurt après avoir été détenue pendant plusieurs jours à Téhéran.
2002 - Pour 255 millions $, TransContinental achète de CanWest Global, 10 quotidiens et d'autres journaux en Saskatchewan et dans les Maritimes.
2000 - En banlieue de Manille, le glissement d'une montagne de détritus fait des centaines de morts, surtout des enfants qui récupèrent des bouts de plastique, de styromousse et d'aluminium.
2000 - En Israël, le président de la République Ezer Weizman démissionne, ayant reçu des cadeaux d'un homme d'affaires.
1995 - Après six ans d'assignation à résidence, la militante des droits Aung San Suu Kyi est libérée par la dictature de Birmanie.
1992 - La sonde américaine Giotto, qui avait observé la comète de Halley en 1986, s'approche à 300 km du noyau de la comète Grigg-Skjellerup.
1992 - À Miami, l'ancien dictateur de Panama, Manuel Noriega, est condamné à 40 ans de prison pour trafic de stupéfiants et extorsion de fonds.
1991 - Boris Eltsine devient le premier président élu en Russie; le mois suivant il sortira renforcé d'un putsch raté visant Mikhaïl Gorbatchev, chef du Parti communiste.
1987 - En France, la chaîne TF1 est privatisée, le groupe industriel Bouygues y devenant majoritaire.
1985 - Un bateau de Greenpeace, le Rainbow Warrior, est coulé à l'explosif par des agents français dans le port néo-zélandais d'Auckland: un photographe néerlandais est tué dans l'attentat.
1981 - Flambée de violence dans 12 villes britanniques.
1978 - Le confiseur Cadbury ferme son usine de Montréal.
1976 - Un accident à l'usine Icmesa, de Seveso, près de Milan, provoque une fuite grave de dioxine.
1969 - Fin d'une grève de 59 jours dans le bâtiment au Québec.
1965 - En Algérie, le militaire Houari Boumédienne chasse du pouvoir Ahmed Ben Bella.
1962 - Lancement du satellite Telstar, prévu pour la télévision transatlantique.
1953 - Laurenti Beria, chef de la police de Staline, est arrêté: il sera exécuté le 23 décembre.
1946 - Près de Hamilton, ouverture du premier ciné-parc du Canada.
1943 - Les forces alliées débarquent en Sicile.
1940 - L'aviation nazie amorce ses bombardements de l'Angleterre, qui échoueront au bout de quatre mois.
1940 - À Vichy, Philippe Pétain obtient des parlementaires les pleins pouvoirs.
1929 - Le maire de Montréal, Camillien Houde, devient chef de l'Opposition à Québec.
1900 - Inauguration du métro parisien.
1676 - Charles LeMoyne devient premier baron et deuxième seigneur de Longueuil.
1534 - Le navigateur Jacques Cartier atteint un endroit de Gaspésie qu'il baptise baie des Chaleurs.

Ils sont nés un 10 juillet:

Le réformateur religieux Jean Calvin, né Cauvin (1509-64)
Le peintre français Camille Pissarro (1830-1903)
L'écrivain Marcel Proust (1871-1922)
Le compositeur allemand Carl Orff (1895-1982)
La militante féministe Thérèse Forget Casgrain (1896-1981)
Le romancier américain Saul Bellow, à Lachine, au Québec (1915-2005)
Le cinéaste tchèque Ivan Passer (1933)

Ils nous ont quittés un 10 juillet:

2011: la soprano canadienne Pierrette Alarie (1921)
2011: le chorégraphe français Roland Petit (1924)
2005: l'ex-premier ministre de Terre-Neuve Frank Moores (1934)
2004: l'acteur français Jean Lefebvre (1920)
1989: le bédéiste belge Jean-Michel Charlier (1924)
1979: le chef d'orchestre Arthur Fiedler, des Boston Pops (1895)
1965: le poète et dramaturge français Jacques Audiberti (1899)
1099: le héros espagnol Rodrigo Diaz de Vivar, dit El Cid Campeador (1043)

Citation du jour:

«Plus on est heureux et moins on prête attention à son bonheur.»
(Alberto Moravia, «Le Mépris»)

IN MEMORIAM

BARRETTE (Réal)
78 ans, Coaticook
BERGERON (Julie)
35 ans, Coaticook
DEMERS (Solange (Doyon))
68 ans, Sherbrooke
GAULIN (Dolorèse (Lapré))
94 ans, Valcourt
LETARTE (Marie-Ange (Bourassa dit Auger))
87 ans , Memphrémagog
LÉTOURNEAU (Suzanne (Faucher))
82 ans, Magog
POULIN (Rosaire)
85 ans, Sherbrooke
VIGNEUX (Majella (Maurice))
86 ans, Wotton

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées
LA TRIBUNE



Dolorèse (Lapré) GAULIN (1920 - 2014)

À Sherbrooke le 4 juillet 2014, est décédée à l'âge de 94 ans, Mme Dolorèse Lapré, épouse de feu Roméo Gaulin, demeurant à Valcourt.

La famille vous accueillera au Centre funéraire Yves Houle, 1181 rue Saint-Joseph, Valcourt, le vendredi 11 juillet de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et samedi dès 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 12 juillet à 11 h, en l'église Saint-Joseph de Valcourt. Inhumation au cimetière de Racine.

Mme Lapré Gaulin laisse dans le deuil ses filles : Micheline (feu Hervé Courtemanche), Lucie (Daniel Proulx), Johanne (Marc Bombardier); ses petits-enfants : feu Alain, Sylvie (Marc), Benoit (Guylaine), Nathalie (Jean-François), Isabelle (Francis), Véronique (Francis), Amélie (Jonathan), Tomy (Gabrielle), Nancy (Jean), Cédric (Uranie); ses arrière-petits-enfants : Philippe, Benjamin, Sarah, Charles-Antoine, Olivier, Gabriel, Thaly, Axel, Lyvia, Lyam, Camille, Mathis, Zoé, Daphnée, Charlie, Yan; ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux, nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis.
Des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR ET DE L'AVC**, seraient appréciés.

Centre funéraire Yves Houle
1181, rue St-Joseph
Valcourt (Québec)
Centre Funéraire Yves Houle
Tél.: 450 532-2223
Téléc.: 819 826-3001
Info. décès: 1 800 405-4777



Réal BARRETTE

À Coaticook, le 7 juillet 2014, est décédé M. Réal Barrette, à l'âge de 78 ans. Il était l'époux de Denise Fauteux et demeurait à Coaticook.

La famille accueillera les parents et amis au salon funéraire Charron et fils, le vendredi 11 juillet 2014, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h ainsi que le jour des funérailles de 9 h, jusqu'au départ du salon à 11 h 25. Les funérailles seront célébrées le samedi 12 juillet à 11 h 45, à l'église St-Edmond. Suivra l'inhumation au cimetière du même nom.
M. Barrette laisse dans le deuil, outre son épouse Denise, ses enfants: Lise (Michel Côté), Camil (Chantal Viens), Alain (Joanne Fisette), Chantal (Janique Gervais), Bruno (Angela Tremblay), Josée (David Madore); ses petits-enfants: Valérie (Jonathan), Martial (Véronique), Jean-François (Vanessa), Catherine, Andréanne, Claudia, Antoine, Sarah-Maude, Willyam, Nicolas, Alexis et Mégane; ses frères et soeurs: Georges ainsi que feu Aline (feu Omer), feu Gérard (feu Hélène), feu Simonne (feu Marcellin) et feu André (Francine); ses beaux-frères et belles-soeurs: Carmen (feu Jean-Paul), Annette (feu Gérard), Gaston (Jeannette), Claude (Monique), Lorraine (Benoit), Raynald (Francine), Conrad (Lise), Jocelyne (feu Jocelyn, Benoit), Hélène (Jacques), Rock, Priscil (Gaétan), Yolande (Clermont), ainsi que feu Jasmin, plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier sincèrement le personnel du Pavillon Albert-Samson du Centre de santé de Coaticook, pour les bons soins.
En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ DE COATICOOK**, seraient appréciés.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B6
Tél.: 819 849-4141
Charron & fils
Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronetfils.com
Site Web: www.charronetfils.com



Marie-Ange (Bourassa dit Auger) LETARTE (1927 - 2014)

Le 28 juin 2014, est décédée paisiblement au Centre de santé de Memphrémagog, Marie-Ange Letarte (née Bourassa dit Auger) à 87 ans, épouse de feu Gérard Letarte, fille de feu Abraham Auger et feu Marie Pellerin.

Elle laisse dans une immense peine, ses enfants Diane (Luc Roy), Capitaine Denis, Nicole (François Roy) et Monique (feu Jean-Louis Sarrazin); sa soeur Blanche (feu Roland Déziel et feu Walter Eider); ses précieux petits-enfants : Martin Roy (Magali Merle), Marie-Claude Letarte, Marie-Chantal Roy (Daniel Beaudoin), Marc-André Roy, feu Judith Letarte (Dominic Marcil), Rachel Letarte (William Crews), Denis Jr Letarte (Nicole Kitchen) et 11 arrière-petits-enfants. Elle rejoint ses frères, soeurs, belles-soeurs et beaux-frères qui l'ont tous précédée : Anna (Ernest Roy), Alphonse (Irène Normandin), Joseph-Léo (Adélia Blanchette), Marguerite (Omer Normandin), Jeanne D'Arc (Léon Therrien), Laurette Letarte (Jean-Marie Lamothe), Gaston Letarte (Lilianne Delongchamps). Elle fut aimée par de nombreux neveux, nièces particulièrement son filleul André Therrien, ses filleules feu Lorraine Déziel et Anne Letarte, cousins, cousines et amies du milieu de l'enseignement.
La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve Elkas, le jeudi 10 juillet 2014 de 19h à 22h. Jour des funérailles de 9h30 à 10h45. Funérailles le vendredi 11 juillet à 11h, en l'église Notre-Dame-de-la-Protection 2050, rue Galt Est, Fleurimont, J1G 3J1. L'inhumation privée se déroulera ultérieurement au cimetière Brompton.

Un remerciement spécial à tous les membres du personnel du 6e et de l'Unité des soins palliatifs, pour les soins compétents et chaleureux prodigués à notre mère au cours des dernières semaines et pour votre compassion envers nous. Merci particulier à ses petites nièces Jacinthe Marcotte et Danielle Dubois pour leur douce présence auprès d'elle. La famille demande de ne pas envoyer de fleurs en témoignage de sympathie, mais d'adresser des dons à la Société de Parkinson, section Estrie ou à la Fondation de l'hôpital Memphrémagog/Soins palliatifs. Des formulaires seront disponibles sur place.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155
STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



Julie BERGERON

À Coaticook, le 7 juillet 2014, est décédée Mme Julie Bergeron, à l'âge de 35 ans. Elle était la fille de Mariette Larochelle et de Guy Bergeron et demeurait à Coaticook.

La famille accueillera les parents et amis au salon funéraire Charron et fils le vendredi 11 juillet, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h, ainsi que le jour des funérailles de 8 h, jusqu'au départ du salon à 9 h 45. Les funérailles seront célébrées le samedi 12 juillet à 10 h, à l'église St-Jean L'Évangéliste. Suivra l'inhumation au cimetière St-Edmond, à une date ultérieure.
Mme Bergeron laisse dans le deuil ses filles chéries: Alexia et Rosalie; ses parents Mariette Larochelle et Guy Bergeron (Colette Breault); sa soeur Geneviève (Charles-David Emery); sa précieuse filleule Élisabeth Emery; ses grands-parents Thérèse et Théophile Larochelle ainsi que Alberte et feu Gérard Bergeron; sa marraine Lucie Larochelle (Jocelyn Favreau) et son parrain Gérard Larochelle (Nicole Rousseau); ses oncles et tantes de la famille Larochelle: Marie (Raymond Dupré), Claire (Daniel Guilbault), Camilla (Jean Beaudet), Daniel (Manon Lamoureux), ainsi que feu Hélène (Martin Giroux), feu Thérèse et feu France; ses oncles et tantes de la famille Bergeron: André (Francine Oceur), Micheline (Alain Lemieux), Johanne et Alain (Martin Beaulieu), ainsi que plusieurs cousins, cousines, autres parents et de nombreux amis.
La famille tient à remercier toute l'équipe du Dr David Fortin et du 6e A du CHUS Fleurimont et celui du Centre de santé de Coaticook, pour les excellents soins prodigués à Julie. Un merci particulier aux ami(e)s de Julie pour leur grand soutien et leur affection tout au long de son combat.

En guise de sympathie la famille apprécierait des dons à la **FONDATION DU DR DAVID FORTIN DU CHUS FLEURIMONT**.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B6
Tél.: 819 849-4141
Charron & fils
Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronetfils.com
Site Web: www.charronetfils.com



Suzanne (Faucher) LÉTOURNEAU (1932 - 2014)

À Magog, le 5 juillet 2014, à l'âge de 82 ans est décédée Mme Suzanne Faucher, épouse de Georges-Émile Létourneau, demeurant à Magog.

La famille sera présente à l'église à compter de 9 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 12 juillet 2014 à 10 h 30, en l'église St-Jean Bosco de Magog. Suivra l'inhumation des cendres au Cimetière St-Patrice.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants : Richard, Diane, Denis (Diane L'Écuyer), Nicole (Claude Aubé); ses petits-enfants : Éric, Karine, Maxime, Carl, Jean-François, Sandra, Cindy, Kevin et leur conjoint(e); ses arrière-petits-enfants: Roxanna, Éloise, Frédéric, Alexis, Zachary, Félix, Éliane et Mathis, Kassandra et William.

Elle laisse également ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines ,autres parents et amis.

Résidence funéraire Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec) J1X 8R6
Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com



Solange (Doyon) DEMERS (1945 - 2014)

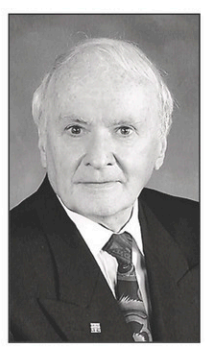
À Sherbrooke, le 6 juillet 2014, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Solange Doyon, fille de feu Lucien Doyon et de feu Yvonne Giguère. Elle était l'épouse de Jean-Guy Demers et demeurait à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601 rue du Conseil, Sherbrooke, vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et samedi de 10 h, jusqu'au départ du salon à 11 h 15. Le service religieux sera célébré le samedi 12 juillet 2014 à 11 h 30, en l'église Notre-Dame de la Protection.

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants Réjean (Ève Lachapelle), Manon (Pierre Yves Fortier); son petit-fils William Fortier. Elle était la soeur de André (Gisèle), feu soeur Denise (FCSCJ), feu Denis, feu Lionel (Normande), Aimé (feu Florence). Elle laisse également la famille Demers : Thérèse (feu Roger), Monique (Jean-Paul), feu Jeanne D'Arc, Gilles (Thérèse), feu Raymond (Thérèse), feu Cécile (Jean-Guy), Carmen (Germain), Marguerite, feu Raoul, Maurice, Pierrette (Normand), Pierre (Nicole), feu Roland, ainsi que plusieurs autres neveux, nièces, parents et amis.

En guise de sympathie des dons à la **SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC**, (5415, rue Paré, bureau 200 Mont-Royal (Québec), H4P 1P7), seraient grandement appréciés de la famille.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155
STEVE L. ELKAS RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com



Rosaire POULIN (1929 - 2014)

À La Maison Aube-Lumière, le 7 juillet 2014, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Rosaire Poulin, fils de feu Adélard Poulin et de feu Rosanna Drouin. Il était l'époux de Rose Dubord Poulin, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi 11 juillet 2014 de 19 h à 21 h et le samedi 12 juillet 2014 de 8 h 30 à 10 h. Suivra une cérémonie d'adieu à 10 h, en la chapelle du complexe, 485, rue du 24-Juin, Sherbrooke et les cendres seront déposées au columbarium du 24-Juin.
Outre son épouse Rose, M. Poulin laisse dans le deuil ses deux filles Dany (Pascal Baldini) et Renée (Martin Pouliot); ses petites-filles Lysanne et Laura Pouliot; ses soeurs Yvette et Anita; ses frères Émilien et Paul. Il est allé rejoindre ses frères et soeurs Annette, Lilianne, Lucienne, Roméo, Adonia, Aurélien, Réal (Jeanne), Irénée (Laurette) et Henri-Louis; sa belle-famille Dubord : Luc (Hélène), Jeannette, Irène, Yolande, Adrienne, Juliette (René) et Jeannine.
Il était aussi le beau-frère de feu Eva, feu Thérèse, feu Léo ptre, feu Gérard, feu Placide (Rita), feu Réal (Carmen), feu Bruno (Candide). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.
La famille tient à remercier tout le personnel de La Maison Aube-Lumière, pour les bons soins prodigués à M. Poulin.
En guise de sympathie, des dons à **LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 3071, 12e avenue Nord, Sherbrooke (Québec) J1H 5H3, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



Majella (Maurice) VIGNEUX **(1928 - 2014)**

Au CSSS des Sources le 6 juillet 2014, est décédée Mme Majella Maurice à l'âge de 86 ans, épouse de feu Armand Vigneux, demeurant à Wotton.

La famille recevra les condoléances au Centre funéraire Dupuis, 550 1re avenue, Asbestos, le vendredi 11 juillet 2014 de 19 h à 21 h 30. Jour des funérailles de 9 h à 10 h 45. Funérailles le samedi 12 juillet 2014 à 11 h, en l'église St-Hippolyte de Wotton. Inhumation au cimetière de Wotton.

Madame Vigneux laisse dans le deuil ses enfants Marcel (Max) (Josée Daigle), Réjeanne (Jean-Pierre Raîche); ses petits-enfants Philippe (Joannie), Kevin (Kellie) et David (Marie-Élaine), leur mère Sylvie St-Laurent, Sébastien, Éric et Camélia (Patrick); ses arrière-petits-enfants: Kaïla, Kaleb et Klara; son frère Jean-Marie ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs: Marie-Anna Bossé, Cécile, Thérèse, Jeanne, Maurice, Marie-Berthe et André Vigneux, ainsi que leurs conjoints conjointes. Elle laisse aussi de nombreux neveux, nièces et autres parents et amis.
En guise de sympathie des dons à la **FONDATION DU CSSS DES SOURCES**, 475, 3e avenue, Asbestos (Québec) J1T 1X6, seraient grandement appréciés de la famille.

La famille aimerait remercier sincèrement le personnel soignant du **CLSC** et du **CSSS DES SOURCES D'ASBESTOS**, pour l'attention et les bons soins prodigués à maman.

Centre funéraire Dupuis
550, 1re avenue
Asbestos (Québec) J1T 3X4
www.salonsdupuis.com

Dupuis

Tél.: 819 879-2424
Téléc.: 819 879-4406
Pierre Dupuis, président
Jean-Guy Dupuis, directeur

1ER ANNIVERSAIRE

À la douce mémoire de



DANIELLE CARON
décédée le 10 juillet 2013

Femme merveilleuse et courageuse, décédée il y a déjà une très longue année.

Tu es toujours dans le coeur et les pensées de ta famille, de tes amis et de tes proches. On ne peut pas t'oublier. Tu es toujours vivante pour nous.

Sa famille

« Les morts sont invisibles, ils ne sont pas absents »

LA TRIBUNE

FAITS DIVERS

Victoriavillois de 21 ans accusé de pornographie juvénile

VICTORIAVILLE — Les policiers de la SQ d'Arthabaska ont procédé, au cours des derniers jours, à l'arrestation de Jean-Mathieu Côté, un Victoriavillois de 21 ans, suspecté en lien avec une histoire de pornographie juvénile et de leurre d'enfant.

Le jeune homme, qui n'en est pas à son premier rendez-vous avec la justice, a été formellement accusé de possession, de production et de distribution de pornographie juvénile. Il a également été inculpé pour avoir communiqué au moyen d'un ordinateur avec au moins deux mineurs de moins de 14 ans en vue de commettre une infraction. Les faits qui lui sont reprochés auraient été commis entre le 1er janvier et le 1er avril 2014.

Étant donné son passé trouble, Côté a également été accusé de bris de probation. Ce dernier a effectivement été reconnu coupable de quatre chefs d'accusation, dont vol qualifié et agression sexuelle en décembre 2013. Pour ces écarts de conduite, il avait été condamné à une peine discontinue de 90 jours de prison. Il était en période de probation avec surveillance.

Côté a été de nouveau libéré moyennant le respect d'une série de conditions. Il devra notamment s'abstenir de se trouver en présence de gens de moins de 16 ans et s'est vu interdire l'utilisation d'ordinateurs et d'internet. Son dossier sera de retour au palais de justice de Victoriaville le 8 septembre.

Un procès en 2015 pour Poliquin

VICTORIAVILLE – Le directeur adjoint de la polyvalente La Samare de Plessisville Joël Poliquin devra patienter jusqu'en 2015 avant de subir son second procès pour attouchements sexuels par une personne en situation de confiance ou d'autorité. La procédure s'amorcera le 28 janvier au palais de justice de Victoriaville.

Rappelons que le musicien a été acquitté en semblable matière en décembre dernier. Un mois avant que l'on connaisse le dénouement de cette première affaire, une deuxième présumée victime s'est manifestée. Les faits la concernant se seraient produits alors que Poliquin était enseignant à l'école secondaire Monique-Proulx de Warwick, entre le 1er janvier et le 1er juillet 1998. À cette époque, la présumée victime était âgée de 16 ans. Poliquin fait également face à des accusations de harcèlement criminel et de bris de condition.



LA TRIBUNE, YANICK POISSON

Joël Poliquin

Perquisition à Wickham

WICKHAM — L'équipe d'enquête régionale de Drummondville, ainsi que les policiers du poste de la SQ de la MRC de Drummond, ont procédé, hier, à la perquisition d'une résidence unifamiliale de la rue Bluteau à Wickham.

Sur place, ils ont procédé à l'arrestation de l'occupant des lieux, un homme de 60 ans. Ce dernier devrait comparaître aujourd'hui au palais de justice de Drummondville.

Cette rafle est le résultat d'une courte enquête amorcée il y a quelques semaines à la suite d'information reçue du public. Sur les lieux, les policiers ont découvert une serre intérieure de production de cannabis.

Près de 350 plants matures de cannabis ont été trouvés, ainsi que du matériel servant à la production. Ils ont également saisi de la marijuana en vrac.

— Yanick Poisson

COMPTON

Accident de ferme mortel

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un adolescent de 17 ans est décédé tragiquement hier sur une ferme du chemin Vaillancourt à Compton.

Le décès du jeune travailleur a été constaté au CHUS.

Cet accident de travail mortel s'est déroulé lors de travaux avec un tracteur. La pelle du véhicule se serait décrochée pour happer mortellement l'adolescent.

« Nous ne savons pas encore pourquoi la pelle s'est décrochée du tracteur. Il ne semble rien avoir de criminel dans cette affaire pour le moment », explique la porte-parole de la Sûreté du Québec, la sergente Christine Coulombe.

L'adolescent tenait un piquet pendant que l'opérateur du tracteur se servait de la pelle pour l'enfoncer.

« C'est lors de cette manœuvre que le travailleur a été frappé par la pelle », indique la sergente Coulombe.

L'accident mortel est survenu vers 14 h 30.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec et de la Commission de la santé et sécurité du travail se sont rendus sur place pour recueillir tous les éléments afin de tenter d'expliquer ce tragique événement.

Selon la CSST, les fermes sont les lieux de travail où il y aurait le plus de risques de blessures.

Citadelle s'entend avec ses employés

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

PLESSISVILLE — Les quelque 30 travailleurs de la coopérative de producteurs de sirop d'érable Citadelle ont accepté à l'unanimité la recommandation de la conciliatrice du ministère du Travail, France Racine. Ils ont ainsi mis fin au conflit qui y avait cours depuis le 18 juin.

Réunis en assemblée générale, les membres du Syndicat des employés en produits alimentaires de Plessisville, mis en lock-out depuis le 25 juin, ont accepté la proposition de convention qui avait également été expédiée à la partie patronale.

Le conseiller syndical affilié à la CSD Pierre Lafontaine s'est dit satisfait de la tournure des événements. Son syndicat a atteint les cibles visées, alors que les employés ont notamment obtenu une augmentation salariale de 2,4 % par année, pour les cinq prochaines années, réglant le principal point en litige.

Dans cette même assemblée, le protocole de retour au travail fut également ratifié par les membres présents. Ces derniers se sont dits heureux de retourner au travail.

Rappelons qu'en guise de protestation à la lenteur des négociations, les employés de Citadelle ne sont pas rentrés au travail le 23 juin dernier. Participant à ce qu'ils ont appelé une « journée d'étude ». Deux jours plus tard, au retour du congé de la Fête nationale, ils se sont butés à des portes closes, l'employeur décrétant un lock-out. Ce dernier aura duré un peu plus d'une semaine.

La convention collective unissant les parties était échue depuis le 31 décembre 2013. Les sept premières rondes de négociation n'avaient pas permis d'établir une entente.

Sébastien Tomlin pourrait se trouver dans la région

SHERBROOKE — Le Service de police de la Ville de Québec est à la recherche d'un homme dont on est sans nouvelles, mais qui pourrait se trouver dans la région. À la demande de la famille, on sollicite l'aide de la population afin de localiser Sébastien Tomlin, 38 ans, résidant de Québec.

M. Tomlin a quitté son lieu de résidence le 25 juin, vers 16 h, et n'a pas été revu depuis. « Il doit prendre des médicaments et l'on croit que sa santé pourrait être compromise s'il ne reçoit pas une assistance médicale appropriée », signale le corps policier de la Vieille Capitale.

« Les enquêteurs ont des raisons de croire qu'il pourrait se trouver dans la ville de Montréal ou dans la région des Cantons-de-l'Est. »

Sébastien Tomlin pèse 91 kilos (201 livres) et mesure 1,86 mètre (6 pieds et un pouce). Ses cheveux sont blonds et ses yeux pers. Il parle français et anglais, précise-t-on.

Tout renseignement concernant cette personne doit être transmis au Service de police en composant le 9-1-1 pour une intervention immédiate ou au 418-641-AGIR (2447) et pour les gens de l'extérieur de la ville de Québec, le 1-888-641-AGIR, sans frais partout à travers l'Amérique du Nord.

— Claude Plante



PHOTO FOURNIE PAR LA SQ

Sébastien Tomlin

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Washington	49	40	,551	—	—	8-2	G-1	28-19	21-21
Atlanta	49	42	,538	1	—	6-4	P-4	25-19	24-23
Miami	44	47	,484	6	5	5-5	P-1	27-22	17-25
New York	42	49	,462	8	7	5-5	G-4	22-22	20-27
Philadelphie	40	51	,440	10	9	4-6	G-3	18-27	22-24

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Milwaukee	52	40	,565	—	—	2-8	P-4	24-21	28-19
Cincinnati	49	42	,538	2½	—	6-4	G-5	25-19	24-23
St. Louis	49	42	,538	2½	—	5-5	G-2	26-19	23-23
Pittsburgh	47	43	,522	4	1½	6-4	P-2	29-20	18-23
Chicago	38	52	,422	13	10½	4-6	P-6	19-20	19-32

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	51	42	,548	—	—	5-5	P-2	22-23	29-19
San Fran.	49	41	,544	½	—	3-7	P-2	25-23	24-18
San Diego	40	51	,440	10	9	6-4	P-2	24-25	16-26
Colorado	39	53	,424	11½	10½	3-7	G-2	23-23	16-30
Arizona	39	54	,419	12	11	4-6	G-1	17-31	22-23

Mardi 8 juillet
Chi. Cubs 2 Cincinnati 4 (1er)
Chi. Cubs 5 Cincinnati 6 (2e)
Atlanta 3 N.Y. Mets 8
Philadelphie 9 Milwaukee 7
Pittsburgh 4 St. Louis 5
San Diego 1 Colorado 2
Miami 2 Arizona 1
Interligue
Baltimore à Washington (remis)
Mercredi 9 juillet
San Diego 3 Colorado 6
Miami 3 Arizona 4 (10)
Chi. Cubs 1 Cincinnati 4
Atlanta 1 N.Y. Mets 4
Philadelphie 4 Milwaukee 1
Pittsburgh 2 St. Louis 5
Interligue
Oakland 1 San Francisco 3 (5e)
Jeudi 10 juillet
Chi. Cubs (Hendricks 0-0) à Cincinnati (Bailey 8-5), 12h35.
Philadelphie (Buchanan 4-5) à Milwaukee (Garza 6-5), 14h10.
Atlanta (Harang 8-6) à N.Y. Mets (Colon 8-7), 19h10.
Pittsburgh (Volquez 7-6) à St. Louis (Miller 7-7), 19h15.
San Diego (Despaigne 2-0) à L.A. Dodgers (Kershaw 10-2), 22h10.
Interligue
Oakland (Kazmir 10-3) à San Francisco (Hudson 7-5), 15h45.
Vendredi 11 juillet
Atlanta à Chi. Cubs, 16h05.
Washington à Philadelphie, 19h05.
Pittsburgh à Cincinnati, 19h10.
Miami à N.Y. Mets, 19h10.
St. Louis à Milwaukee, 20h10.
San Diego à L.A. Dodgers, 22h10.
Arizona à San Francisco, 22h15.
Interligue
Minnesota au Colorado, 20h40.
Samedi 12 juillet
Atlanta à Chi. Cubs, 16h05.
Arizona à San Francisco, 16h05.
St. Louis à Milwaukee, 16h10.
Miami à N.Y. Mets, 16h10.
Pittsburgh à Cincinnati, 19h15.
Washington à Philadelphie, 19h15.
San Diego à L.A. Dodgers, 22h10.
Interligue
Minnesota au Colorado, 16h10.
Dimanche 13 juillet
Pittsburgh à Cincinnati, 13h10.
Miami à N.Y. Mets, 13h10.
Washington à Philadelphie, 13h35.
St. Louis à Milwaukee, 14h10.
Atlanta à Chi. Cubs, 14h20.
Arizona à San Francisco, 16h05.
San Diego à L.A. Dodgers, 16h10.
Interligue
Minnesota au Colorado, 16h10.
Lundi 14 juillet
Festivités du match des étoiles
Concours de circuits, 20h. (au Minnesota)
Mardi 15 juillet
Match des étoiles
Ligue nationale c. Ligue américaine, 20h. (au Minnesota)
Mercredi 16 juillet
Aucun match.
Jeudi 17 juillet
Aucun match.

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Baltimore	49	41	,544	—	—	7-3	P-1	23-22	26-19
Toronto	48	45	,516	2½	2½	3-7	P-1	25-21	23-24
New York	45	44	,506	3½	3½	4-6	P-1	18-23	27-21
Tampa Bay	42	52	,447	9	9	7-3	P-1	20-27	22-25
Boston	40	51	,440	9½	9½	3-7	G-1	22-26	18-25

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Detroit	50	37	,575	—	—	6-4	G-2	25-22	25-15
Kansas City	47	43	,522	4½	2	6-4	G-1	21-22	26-21
Cleveland	44	45	,494	7	4½	6-4	G-1	26-17	18-28
Chicago	44	48	,478	8½	6	6-4	P-1	24-21	20-27
Minnesota	40	49	,449	11	8½	4-6	G-1	21-22	19-27

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Oakland	57	33	,633	—	—	7-3	G-6	30-15	27-18
Los Angeles	53	37	,589	4	—	8-2	G-1	32-15	21-22
Seattle	49	41	,544	8	—	6-4	P-1	22-23	27-18
Houston	39	54	,419	19½	11½	3-7	G-3	20-26	19-28
Texas	38	53	,418	19½	11½	1-9	P-4	18-26	20-27

Mardi 8 juillet
N.Y. Yankees 3 Cleveland 5
Chi. W. Sox 8 Boston 3
Kansas City 3 Tampa Bay 4
Houston 8 Texas 3
Toronto 4 L.A. Angels 0
Minnesota 2 Seattle 0
Interligue
L.A. Dodgers 5 Detroit 14
San Francisco 1 Oakland 6
Mercredi 9 juillet
Toronto 7 L.A. Angels 8
Chi. W. Sox 4 Boston 5
Kansas City 5 Tampa Bay 4
Houston 8 Texas 4
N.Y. Yankees 5 Cleveland 4 (14e)
Minnesota 8 Seattle 0 (5e)
Interligue
L.A. Dodgers 1 Detroit 4
Washington 6 Baltimore 2
Jeudi 10 juillet
Chi. W. Sox (Quintana 5-7) à Boston (Lester 9-7), 16h05.
N.Y. Yankees (Phelps 3-4) à Cleveland (House 1-2), 19h05.
L.A. Angels (Santiago 0-7) au Texas (Lewis 6-5), 20h05.
Detroit (Smyly 4-8) à Kansas City (Guthrie 5-7), 20h10.
Minnesota (Pino 0-2) à Seattle (Wilhelmsen 1-1,) 22h10.
Interligue
Washington (Gonzalez 6-4) à Baltimore (Chen 8-3), 19h05.
Vendredi 11 juillet
Chi. W. Sox à Cleveland, 19h05.
N.Y. Yankees à Baltimore, 19h05.
Toronto à Tampa Bay, 19h10.
L.A. Angels au Texas, 20h05.
Boston à Houston, 20h10.
Detroit à Kansas City, 20h10.
Oakland à Seattle, 22h10.
Samedi 12 juillet
Chi. W. Sox à Cleveland, 14h05.
N.Y. Yankees à Baltimore, 16h05.
Boston à Houston, 16h10.
Toronto à Tampa Bay, 16h10.
Detroit à Kansas City, 19h10.
L.A. Angels au Texas, 19h15.
Oakland à Seattle, 22h10.
Dimanche 13 juillet
Chi. W. Sox à Cleveland, 13h05.
Toronto à Tampa Bay, 13h40.
Boston à Houston, 14h10.
Detroit à Kansas City, 14h10.
L.A. Angels au Texas, 15h05.
Oakland à Seattle, 16h10.
N.Y. Yankees à Baltimore, 20h05.
Lundi 14 juillet
Festivités du match des étoiles
Concours de circuits, 20h. (au Minnesota)
Mardi 15 juillet
Match des étoiles
Ligue nationale c. Ligue américaine, 20h. (au Minnesota)
Mercredi 16 juillet
Aucun match.
Jeudi 17 juillet
Aucun match.

MENEURS - LN

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Tulowitzki Col.	85	297	70	104	,350
Adams Stl.	76	281	29	93	,331
Lucroy Mil.	84	324	43	106	,327
McGehee Mia.	89	350	35	112	,320
McCutchen Pit.	88	335	49	107	,319
Morneau Col.	**86**	**320**	**36**	**100**	**,313**
Goldschmidt Ari.	91	346	66	108	,312
Gennett Mil.	79	261	36	81	,310
Puig L.A.D.	85	329	51	101	,307
Gomez Mil.	82	330	52	100	,303

Points produits — Stanton, Mia., 63; Goldschmidt, Ari., 61; **Morneau, Col., 59**; Gonzalez, L.A.D., 58; McCutchen, Pit., 56; Desmond, Wash., 53; McGehee, Mia., 53.
Circuits — Stanton, Mia., 21; Tulowitzki, Col., 20; Rizzo, Cubs, 19; Byrd, Phi., 18; Frazier, Cin., 17; Upton, Atl., 17; Goldschmidt, Ari., 16; Gattis, Atl., 16.
Buts volés — Gordon, L.A.D., 42; Hamilton, Cin., 37; Revere, Phi., 26; Young, N.Y.M., 22; Marte, Pit., 21; Rollins, Phi., 17.
Victoires — Simon, Cin., 11; Greinke, L.A.D., 11; Wainwright, Stl., 11; Kershaw, L.A.D., 10; Peralta, Mil., 9; Bumgarner, S.F., 9; Ryu, L.A.D., 9; Lynn, Stl., 9; Lohse, Mil., 9; De La Rosa, Col., 9.
Retraits au bâton — Strasburg, Wash., 140; Cueto, Cin., 134; Greinke, L.A.D., 127; Kennedy, S.D., 125; Bumgarner, S.F., 123; Ross, S.D., 117.
Victoires protégées — Kimbrel, Atl., 27; Rodriguez, Mil., 27; Rosenthal, Stl., 26; Jansen, L.A.D., 26; Street, S.D., 23.

MENEURS - LA

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Altuve Hou.	89	370	46	126	,341
Beltre Tex	76	291	48	97	,333
Chisenhall Cle.	74	245	37	81	,331
Brantley Cle.	85	330	60	109	,330
Martinez Det.	80	302	45	99	,328
Cano Sea	86	332	47	106	,319
Cabrera Det.	86	330	56	103	,312
Jones Bal.	89	367	52	112	,305
Rios Tex	89	345	38	105	,304
Kinsler Det.	85	363	62	110	,303

Points produits — Cruz, Bal., 73; Cabrera, Det., 70; Encarnacion, Tor., 70; Abreu, W. Sox, 70; Trout, L.A.A., 64; Moss, Oak, 63; Donaldson, Oak, 63.
Circuits — Cruz, Bal., 28; Abreu, W. Sox, 28; Encarnacion, Tor., 26; Martinez, Det., 21; Pujols, L.A.A., 20; Trout, L.A.A., 20.
Buts volés — Altuve, Hou., 41; Ellsbury, N.Y.Y., 25; Davis, Det., 23; Escobar, K.C., 21; Andrus, Tex, 19.
Victoires — Tanaka, N.Y.Y., 12; Porcello, Det., 11; Scherzer, Det., 11; Richards, L.A.A., 10; Hernandez, Sea, 10; Buehrle, Tor., 10; Kazmir, Oak, 10; Shields, K.C., 9; Weaver, L.A.A., 9; Lackey, Bos., 9.
Retraits au bâton — Price, T.B., 159; Scherzer, Det., 146; Hernandez, Sea, 145; Kluber, Cle., 137; Tanaka, N.Y.Y., 135; Darvish, Tex, 134.
Victoires protégées — Rodney, Sea, 26; Holland, K.C., 23; Robertson, N.Y.Y., 21; Perkins, Minn., 21; Uehara, Bos., 18; Nathan, Det., 18; Soria, Tex, 16; Britton, Bal., 14.

RENCEMENT DES BLUE JAYS

Au Bâton

	AB	Pts	Cs	Moy
Hutchison	3	0	2	.667
Lind	178	30	57	.320
Cabrera,	372	54	112	.301
Bautista	300	56	88	.293
Izturis	35	3	10	.286
Encarnacion	328	57	91	.277
Thole	74	5	20	.270
Kawasaki	75	10	20	.267
Reyes	310	47	80	.258
Navarro	263	20	67	.255
Tolleson	94	8	23	.245
Lawrie	258	27	63	.244
Francisco	190	31	45	.237
Gose	109	11	25	.229
Pillar	40	6	9	.225
Kratz	68	7	15	.221
Rasmus	192	25	41	.214
Mastroianni,	17	2	3	.176
Getz	25	1	4	.160

Lanceurs

	V	D	Mpm	Ps	Ml	Cs	BB	Rp
Tolleson	0	0	0.00	1	0.1	1	0	0
Janssen	3	0	1.35	21	20.0	18	4	13
Buehrle	10	6	2.60	18	121.1	120	39	70
Redmond,	0	4	2.78	22	45.1	47	18	36
Loup	2	1	3.02	41	41.2	28	14	34
Stroman	4	2	3.44	12	49.2	46	20	43
Cecil	0	3	3.58	34	27.2	29	11	36
Hutchison	6	7	3.86	18	105.0	99	45	93
Jenkins	0	1	3.86	14	18.2	19	9	10
McGowan	4	3	3.97	27	59.0	58	29	40
Dickey	6	8	4.10	18	112.0	106	61	94
Happ	7	5	4.72	16	76.1	83	42	63
Delabar	3	0	4.91	30	25.2	19	14	21
Morrow	1	2	5.93	6	27.1	30	18	26
Rasmussen	0	0	6.00	7	6.0	5	4	7
Hendriks	1	0	6.08	3	13.1	12	9	8
Rogers	0	0	6.97	16	20.2	28	17	21
Santos	0	2	7.23	23	18.2	21	16	25

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
New Jersey	24	18	,571	—
Rockland	24	19	,558	½
Québec	22	22	,500	3
Trois-Rivières	16	29	,356	9½

Mardi 8 juillet
Rockland 7 Québec 9
New Jersey 14 Trois-Rivières 6
Mercredi 9 juillet
Rockland 4 Québec 10
New Jersey 2 Trois-Rivières 5
Jeudi 10 juillet
Rockland à Québec, 19h05.
New Jersey à Trois-Rivières, 19h05.
Vendredi 11 juillet
Trois-Rivières à Rockland, 19h.
Lincoln au New Jersey, 19h05.
Québec à Laredo, 20h30.
Samedi 12 juillet
T.-Rivières à Rockland, 18h30.
Lincoln au New Jersey, 18h35.
Québec à Laredo, 20h30.
Dimanche 13 juillet
Trois-Rivières à Rockland, 14h.
Lincoln à New Jersey, 14h05.
Québec à Laredo, 20h30.

LBJEQ

SECTION FINANCIÈRE SUN LIFE

	G	P	Moy.	Diff.
Québec	31	3	,912	—
Trois-Rivières	29	6	,824	2½
Charlesbourg	18	10	,643	10
Saguenay	13	18	,419	16½

SECTION UNIPRIX

	G	P	Moy.	Diff.
LaSalle	25	12	,676	—
Granby	18	16	,529	5½
Longueuil	16	17	,485	7
Montréal	13	18	,419	9
Coaticook	3	31	,088	20½

SECTION LA CAGE AUX SPORTS

	G	P	Moy.	Diff.
St-Eustache	17	19	,472	—
Repentigny	13	17	,433	1
Laval	9	22	,290	5½
Gatineau	9	25	,265	7

Mardi 8 juillet
Trois-Rivières 8 Granby 7
Repentigny 2 St-Eustache 3
Longueuil 5 Coaticook 4
Mercredi 9 juillet
Montréal 2 St-Eustache 4
Laval 3 LaSalle 5
Jeudi 10 juillet
Longueuil à Laval, 19h30.
St-Eustache à Montréal, 19h30.
Vendredi 11 juillet
Montréal à Trois-Rivières, 19h30.
Longueuil à Repentigny, 19h30.
Québec à Charlesbourg, 19h30.
Saint-Eustache à Laval, 19h30.
Coaticook à Granby, 19h30.
Samedi 12 juillet
Granby à Saguenay, 16h. (2)
Dimanche 13 juillet
Laval à Saguenay, 13h. (2)
St-Eustache à Québec, 14h. (2)
Charlesbourg à Gatineau, 14h. (2)
Coaticook à Montréal, 14h. (2)

LBMQ

B45

	G	P	Moy.	Diff.
Coaticook	13	5	,722	—
Sherbrooke	10	6	,625	2
Victoriaville	8	10	,444	5
Thet. Mines	7	12	,368	6½

RAWLINGS

	G	P	Moy.	Diff.
Acton Vale	16	4	,800	—
St-Jérôme	10	10	,500	6
Montréal	9	10	,474	6½
Ste-Thérèse	8	11	,421	7½
Granby	3	16	,158	12½

Mardi 8 juillet
Ste-Thérèse 0 St-Jérôme 0 (3, interrompu, pluie)
Mercredi 9 juillet
Sherbrooke 12 Acton Vale 1
Jeudi 10 juillet
Victoriaville à Thet. Mines, 20h.
Montréal à Granby, 20h.
Vendredi 11 juillet
Sherbrooke à Coaticook, 18h.
Sherbrooke à Victoriaville, 20h.
St-Jérôme à Ste-Thérèse, 20h.
Samedi 12 juillet
Montréal à Granby, 17h.
Dimanche 13 juillet
Thet. Mines à Coaticook, 13h.
St-Jérôme à Acton Vale, 13h30.
Thet. Mines à Sherbrooke, 18h.
Ste-Thérèse à Granby, 18h.

MIDGET AAA

	G	P	Moy.	Diff.
Laval	17	6	,739	—
Rive-Sud	16	6	,717	½
Lévis	14	6	,700	1½
Gatineau	13	8	,614	3
Lachine	14	9	,609	3
Charlesbourg	12	9	,571	4
Montréal	14	13	,519	5
Repentigny	10	10	,500	5½
Brockville	7	9	,438	6½
Saguenay	6	13	,316	9
Sherbrooke	5	20	,200	13
Trois-Rivières	3	22	,120	15

Mardi 8 juillet
Lachine 5 Montréal 2
Mercredi 9 juillet
Gatineau 2-5 Repentigny 1-3 (1er: 8)
Sherbrooke 5 Rive-Sud 2
Montréal 4 Laval 5
Lévis 10 Trois-Rivières 3
Samedi 12 juillet
Rive-Sud à Sherbrooke, 12h. (2)
Repentigny à Charlesbourg, 12h. (2)
Saguenay à Lachine, 14h. (2)

SOCCER

COUPE DU MONDE

Demi-finales
Mardi 8 juillet
Allemagne 7 Brésil 1
Mercredi 9 juillet
Argentine 1 (4-2) Pays-Bas 0
Pour la troisième place
Samedi 12 juillet
Brésil c. Pays-BAs, 16h.
Finale
Dimanche 13 juillet
Allemagne c. Argentine, 15h.

BUTEURS

NOTE: en date du 8 juillet.

Rodriguez, Colombie	6
Müller, Allemagne	5
Messi, Argentine	4
Neymar, Brésil	4
Benzema, France	3
Robben, Pays-Bas	3
Schürrle, Allemagne	3
Valencia, Équateur	3
Van Persie, Pays-Bas	3
Shaqiri, Suisse	3
Kroos, Allemagne	2
Oscar, Brésil	2
Djabou, Algérie	2
Depay, Pays-Bas	2
Perisic, Croatie	2
Gervinho, Côte d'Ivoire	2
Gyan, Ghana	2
Slimani, Algérie	2

PALMARÈS DU VAINQUEUR DE LA COUPE DU MONDE

2010 - Espagne
2006 - Italie
2002 - Brésil
1998 - France
1994 - Brésil
1990 - Allemagne
1986 - Argentine
1982 - Italie
1978 - Argentine
1974 - Allemagne
1970 - Brésil
1966 - Angleterre
1962 - Brésil
1958 - Brésil
1954 - Allemagne
1950 - Uruguay
1938 - Italie
1934 - Italie
1930 - Uruguay

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
D.C. United	17	8	5	4	24	18	28
Kansas City	17	7	5	5	23	15	26
N.-Angleterre	16	7	7	2	23	23	23
FC Toronto	14	6	5	3	19	18	21
New York	17	4	5	8	26	26	20
Columbus	17	4	5	8	19	19	20
Houston	18	5	10	3	18	34	18
Philadelphie	18	4	8	6	26	30	18
Chicago	16	2	4	10	24	27	16
Montréal	**16**	**3**	**8**	**5**	**16**	**27**	**14**

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Seattle	17	11	4	2	33	24	35
Salt Lake	17	7	3	7	27	23	28
Colorado	17	7	5	5	24	19	26
FC Dallas	19	7	7	5	30	29	26
FC Vancouver	16	6	3	7	26	22	25
Los Angeles	14	5	3	6	19	13	21
Portland	18	4	5	9	30	30	21
Chivas É.-U.	17	5	7	5	17	26	20
San Jose	15	4	7	4	15	16	16

Vendredi 11 juillet
D.C. United à San Jose, 23h.
Samedi 12 juillet
Colorado à Philadelphie, 19h.
Columbus à New York, 19h.
Houston au FC Toronto, 19h.
Chicago en N.-Angleterre, 19h30.
Kansas City à **Montréal**, 19h30.
Chivas É.-U. au FC Vancouver, 22h.
Salt Lake à Los Angeles, 22h30.
Dimanche 13 juillet
Portland au FC Seattle, 22h.

CROSSE

LCSQ

	V	D	Bp	Bc	Moy
Ottawa	11	1	156	76	,917
Kahnawake-M.	10	2	156	95	,833
Vermont	4	6	111	124	,400
Sherbrooke	**3**	**10**	**116**	**151**	**,231**
Kahnawake-T.	0	9	66	159	,000

Vendredi 11 juillet
K. Mohawks c. Sherbrooke, 20h
Samedi 12 juillet
Sherbrooke c. Vermont, 19h
K. Tomahawks c. K. Mohawks, 20
Dimanche 13 juillet
K. Tomahawks c. Vermont, 14h

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	PP	PC	Pts
Toronto	2	1	1	0	69	60	2
Montréal	**2**	**1**	**1**	**0**	**32**	**38**	**2**
Ottawa	1	0	1	0	28	36	0
Hamilton	2	0	2	0	34	59	0

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	PP	PC	Pts
Winnipeg	2	2	0	0	81	49	4
Edmonton	2	2	0	0	55	44	4
Calgary	1	1	0	0	29	8	2
Sask.	2	1	1	0	46	58	2
C.-B.	2	0	2	0	29	51	0

Vendredi 11 juillet
Winnipeg à **Montréal**, 19h.
Ottawa à Edmonton, 22h.
Samedi 12 juillet
Calgary à Toronto, 18h30.
C.-B. à Saskatchewan, 21h30.

TENNIS

TOURNOI DE BASTAD

À Bastad en Suède
MESSIEURS
Simple
Deuxième tour
Renzo Olivo, Argentine, bat Tommy Robredo (2), Espagne, 7-6 (8-6), 6-3.
Dusan Lajovic, Serbie, bat Jerzy Janowicz (4), Pologne, 6-3, 1-1 abandon.
Joao Sousa (5), Portugal, bat Elias Ymer, Suède, 6-3, 7-5.
Pablo Cuevas, Uruguay, bat Christian Lindell, Suède, 4-6, 6-2, 7-6 (7-2).

TOURNOI DE NEWPORT

À Newport dans l'État du Rhode Island
MESSIEURS
Simple
Deuxième tour
John Isner (1), États-Unis, bat Austin Krajicek, États-Unis, 6-3, 6-3.
Ivo Karlovic (2), Croatie, bat Sergiy Stakhovsky, Ukraine, 7-5, 7-6 (7-3).
Lleyton Hewitt (3), Australie, bat Ante Pavic, Croatie, 6-2, 6-2.
Nicolas Mahut (4), France, bat Luke Saville, Australie, 6-4, 6-2.
Steve Johnson (6), États-Unis, bat Tatsuma Ito, Japon, 6-3, 2-0 abandon.
Jack Sock (7), États-Unis, bat Rajeev Ram, États-Unis, 7-5, 6-2.
Dudi Sela, Israël, bat Adrian Mannarino (8), France, 6-3, 6-1.
Samuel Groth, Australie, bat Malek Jaziri, Tunisie, 7-6 (9-7), 7-6 (7-3).
Double
Premier tour
Daniel Nestor, Toronto, et Adil Shamasdin (2), Toronto, battent Philipp Marx, Allemagne, et Frederik Nielsen, Danemark, 6-4, 6-4.
Chris Guccione et Lleyton Hewitt, Australie, battent Ryan Harrison, États-Unis, et Michael Venus, Nouvelle-Zélande, 6-3, 6-4.

TOURNOI DE STUTTGART

À Stuttgart en Allemagne
MESSIEURS
Simple
Premier tour
Guillermo Garcia-Lopez (6), Espagne, bat Marco Cecchinato, Italie, 6-4, 1-6, 7-5.
Santiago Giraldo (7), Colombie, bat Mate Delic, Croatie, 6-4, 6-2.
Daniel Gimeno-Traver, Espagne, bat Peter Gojowczyk, Allemagne, 7-5, 6-3.
Benjamin Becker, Allemagne, bat Benoît Paire, France, 3-6, 6-2, 6-2.
Yann Marti, Suisse, bat Henri Laaksonen, Finlande, 7-5, 6-4.
Louk Sorensen, Irlande, bat Igor Sijsling, Pays-Bas, 6-4, 6-1.
Lukas Rosol, République tchèque, bat Alexander Zverev, Allemagne, 7-6 (9-7), 7-6 (11-9).
Philipp Davydenko, Russie, bat Blaz Rola, Slovénie, 6-4, 7-6 (10-8).

TOURNOI DE BADGASTEIN

À Badgastein en Autriche
DAMES
Simple
Deuxième tour
Andrea Petkovic (4), Allemagne, bat Dinah Pfizenmaier, Allemagne, 6-1, 6-3.
Stéfanie Vögele, Suisse, bat Elina Svitolina (5), Ukraine, 6-2, 7-5.
Karolina Pliskova (8), République tchèque, bat Ana Bogdan, 6-2, 7-5.
Grace Min, États-Unis, bat Irina Falconi, États-Unis, 6-3, 6-3.

TOURNOI DE BUCAREST

À Bucarest en Roumanie
DAMES
Simple
Premier tour
Simona Halep (1), Roumanie, bat Indy De Vroome, 6-0, 6-4.
Roberta Vinci (2), Italie, bat Alexandra Dulgheru, Roumanie, 6-2, 6-3.
Kiki Bertens, Pays-Bas, bat Irina-Camelia Begu, Roumanie, 6-0, 3-6, 6-2.
Deuxième tour
Polona Hercog (8), Slovénie, bat Katarzyna Piter, Pologne, 6-2, 5-7, 7-6 (7-4).
Lara Arruabarrena, Espagne, bat Cagla Buyukakcay, Turquie, 7-5, 3-6, 7-6 (8-6).
Kristina Kucova, Slovaquie, bat Cristina Dinu, 6-2, 6-3.
Monica Niculescu, Roumanie, bat Elitsa Kostova, Bulgarie, 7-5, 7-5.

GOLF

CHAMPIONS

BOURSIERS DE 2014

NOTE: en date du 6 juillet.

	BOURSES
1. Bernhard Langer	1 805 945 $
2. Jay Haas	1 176 142 $
3. Colin Montgomerie	979 929 $
4. Jeff Sluman	889 125 $
5. Kenny Perry	869 604 $
6. Michael Allen	816 050 $
7. Fred Couples	780 600 $
8. Tom Lehman	739 363 $
9. Tom Pernice fils	633 767 $
10. Kirk Triplett	626 104 $
11. Russ Cochran	562 338 $
12. Fred Funk	543 783 $
13. Duffy Waldorf	532 345 $
14. Mark Calcavecchia	455 793 $
15. Bart Bryant	451 053 $
16. Steve Pate	434 786 $
17. Olin Browne	417 922 $
18. Rocco Mediate	390 413 $
19. Mark O'Meara	387 607 $
20. Tom Watson	379 296 $
21. Jeff Maggert	368 060 $
22. David Frost	366 522 $
23. Billy Andrade	342 195 $
24. Doug Garwood	332 092 $
25. Esteban Toledo	322 060 $
26. Bill Glasson	310 082 $
27. Mark McNulty	304 580 $
28. Joe Durant	282 650 $
29. Chien-soon Lu	274 395 $
30. M. Angel Jimenez	270 000 $
31. Roger Chapman	264 347 $
32. John Riegger	243 963 $
33. Mark Brooks	242 965 $
34. Mike Goodes	233 431 $
35. Corey Pavin	225 390 $
36. Jeff Hart	214 531 $
37. John Cook	206 096 $
38. Peter Senior	203 433 $
39. Dan Forsman	195 998 $
40. Willie Wood	195 702 $
41. Scott Dunlap	187 992 $
42. Marco Dawson	181 706 $
43. Wes Short fils	180 587 $
44. Tommy Armour III	176 748 $
45. Loren Roberts	171 057 $
46. Steve Elkington	170 737 $
47. Gene Sauers	164 375 $
48. Rod Spittle	**157 021 $**
49. Bob Tway	156 555 $
50. Peter Jacobsen	150 757 $
51. Brad Bryant	147 202 $
52. Tom Byrum	140 767 $
53. Larry Mize	137 025 $
54. Joey Sindelar	136 374 $
55. John Inman	133 065 $
56. Bobby Clamp

Ouimette et Lefèvre disputeront le match des jeunes étoiles de la MLS

MONTRÉAL — Les joueurs de l'Impact de Montréal Karl W. Ouimette et Wandrille Lefèvre ont été sélectionnés afin de prendre part au match des jeunes étoiles de la MLS, le 4 août prochain.

Ouimette a été choisi comme défenseur et Lefèvre comme milieu de terrain au sein de la sélection qui sera composée de joueurs provenant des académies des différents clubs de la MLS. Cette équipe affrontera la formation U-23 des Timbers de Portland, dans le cadre des événements entourant le match des étoiles du circuit Garber à Portland.

— La Presse Canadienne

Le stade des Ticats sera inauguré en retard

TORONTO — Le gouvernement libéral ontarien affirme que le mauvais temps est à blâmer pour les délais de livraison du nouveau stade à Hamilton, qui sera une des enceintes importantes des Jeux panaméricains de 2015.

Les retards signifient aussi que l'équipe de football des Tiger-Cats ne pourra pas utiliser le stade — qui aura environ 22 500 sièges permanents — en vue de ses deux premiers matchs à domicile cette saison.

Le club de la LCF a fait savoir qu'il devra utiliser un terrain différent à l'université McMaster — qui a 6000 sièges permanents et des gradins temporaires pour 6000 autres spectateurs — en vue des matchs prévus ce mois-ci.

—La Presse Canadienne

MARC TRESTMAN

Le cœur encore un peu à Montréal

FRÉDÉRIC DAIGLE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Si Marc Trestman a la tête bien ancrée à Chicago, où il s'apprête à entreprendre sa deuxième saison à la barre des Bears de la NFL, le cœur est encore — en partie, du moins — à Montréal.

Invité par les Alouettes de Montréal, qui l'honoreront avant le match de demain contre les Blue Bombers de Winnipeg, Trestman a été touché par la présence des journalistes montréalais, venus prendre de ses nouvelles dans un hôtel du centre-ville. Celui qui a dirigé les Alouettes pendant cinq ans, les menant à trois finales et deux conquêtes de la Coupe Grey, a été grandement surpris d'apprendre que l'organisation souhaitait lui rendre hommage.

« J'ai été soufflé par l'appel de Bob Wetenhall et par l'honneur que s'apprêtent à me rendre les Alouettes vendredi, a dit celui qui a conservé une fiche de 59-31 à la barre de l'équipe. J'ai toujours un peu de mal à me faire montrer du doigt pour les succès que nous avons connus. J'ai fait partie de l'équipe pendant cinq ans, et il y a tant de gens qui sont responsables de ces succès. Mais j'aime les Alouettes et je suis excité par leur formation pour cette saison.



LA PRESSE, MARCO CAMPANOZZI

Marc Trestman a dit avoir été surpris, hier, que les Alouettes voulaient lui rendre hommage.

« J'ai hâte au match de vendredi, afin de revoir des joueurs que j'ai dirigés et de passer du temps avec Bob et Jim (Popp, le directeur général). C'est aussi bon de se retrouver à Montréal et de ne pas avoir à aller travailler chaque jour. D'avoir la chance de marcher la ville, de la visiter. C'est un privilège d'être de retour. »

Accompagné de sa femme, Cindy, pour ce voyage, il dit ignorer ce que l'organisation lui réserve demain.

« Je ne sais pas ce qu'ils ont en tête, mais je suis certain que l'émotion sera au rendez-vous. Les cinq ans que nous avons passés ici ont passé très vite. Nous sommes très heureux de nous retrouver de nouveau ici. Ç'a dû être du bon temps puisque ç'a passé tellement vite! »

« Il n'y a rien que je n'aie pas aimé en dirigeant les Alouettes. C'est fantastique de pouvoir travailler pour un propriétaire hors pair et un directeur général comme Jim, qui vous fournit toujours de bons joueurs. Travailler était une joie chaque jour. Faire partie de cette organisation, c'est quelque chose que j'ai grandement apprécié. »

Si les Bears — qu'il a menés à une fiche de 8-8 à sa première campagne — occupent le plus clair de son temps et de ses pensées, Trestman tente de se tenir informé de ce qui se passe chez les Alouettes.

« Une fois que notre saison est commencée, c'est plus difficile. Mais j'essaie de garder contact avec quelques-uns des joueurs au sein de l'équipe. »

Évidemment, l'un de ceux-là est le nouveau retraité Anthony Calvillo, qu'il tient en très haute estime.

« On a toujours gardé contact et il est le bienvenu s'il veut mes conseils maintenant qu'il est entraîneur. Je pense d'ailleurs qu'il va devenir un grand entraîneur. Les gens ne réalisent pas à quel point il est intelligent, à quel point c'est un grand communicateur. Il l'a démontré auprès de nos joueurs en quelques occasions au cours de mon passage ici. Quand Anthony a quelque chose à dire, tout le monde écoute. Il est passionné, mais toujours en gardant le contrôle, et c'est ce qu'il a fait quand il est venu parler à nos quarts à Chicago. »

CHRIS FROOME ABANDONNE LE TOUR DE FRANCE

Lars Boom rafle la 5e étape

THE ASSOCIATED PRESS

ARENBERG, France — Le champion en titre Chris Froome a chuté deux fois et il a abandonné le Tour de France, hier, à l'occasion d'une cinquième étape chaotique et rude pour les nerfs, en raison d'une série d'incidents.

Froome a chuté avant même la première des sept sections en pierres sur la route détrempée cheminant entre Ypres, en Belgique, et Arenberg-Porte du Hainaut, en France. Les coureurs savaient depuis des mois que ce serait un tracé éprouvant, mais la pluie battante l'a rendu encore plus dangereux.

Le retrait du chef de file de l'équipe Sky fait en sorte que le titre est maintenant à la portée d'une panoplie de cyclistes, alors qu'il reste 16 étapes à disputer.

Le meneur au classement général Vincenzo Nibali n'a pas perdu de temps à s'afficher, notamment après avoir constaté que son autre grand rival cette année, le double vainqueur du Tour Alberto Contador, a connu des difficultés sur le deuxième pavé de pierres.

Anticipant le danger en raison de la pluie, les organisateurs de la course ont enlevé deux des neuf sections pavées en pierres qu'on avait prévues au programme, en plus de réduire le parcours de trois kilomètres. Mais ça n'a pas suffi pour éviter les chutes.

Froome, qui devait déjà composer avec un mal au poignet gauche à la suite d'un accident survenu mardi, a chuté pour la troisième et dernière fois en deux jours à la moitié de l'étape environ. Coupé sous l'œil droit, le meneur de l'équipe Sky s'est rendu en boitant vers une voiture de l'équipe, y est monté à bord et a quitté.

Froome a indiqué sur Twitter qu'il était « dévasté » d'avoir dû abandonner.

« Poignet blessé et conditions difficiles ont fait qu'il était quasi impossible de contrôler mon vélo », a-t-il écrit, en souhaitant bonne chance au nouveau chef de file de Sky, l'Australien Richie Porte, ainsi qu'à ses autres coéquipiers en vue du reste de la course.



AGENCE FRANCE-PRESSE, LIONEL BONAVENTURE,

Comme bon nombre de cyclistes, hier, le Danois Lars Boom, gagnant de l'épreuve, a passé le fil d'arrivée de la cinquième étape du Tour de France couvert de boue.

Le dernier champion en titre à avoir abandonné le Tour a été le Français Bernard Hinault, auteur de cinq victoires, en 1980, selon le fournisseur français de statistiques *Velobs.com*.

Nibali s'est retrouvé parmi les nombreux coureurs de premier plan à être impliqués dans un accident. Il s'en est toutefois bien remis et il a même excellé sur le parcours de 152,5 km. L'Italien a fini troisième de l'étape et prolongé son avance au classement général sur ses principaux rivaux. Lui et le Danois Jakob Fuglsang, qui a fini deuxième, ont franchi la ligne d'arrivée à 19 secondes du Danois Lars Boom, le gagnant de l'étape d'hier.

« C'est une journée très spéciale pour moi, a commenté Boom, qui s'aligne avec Belkin Pro Cycling. J'avais vraiment hâte d'attaquer les pavés en pierres. »

Au général, Nibali a deux secondes d'avance sur Fuglsang, son coéquipier chez Astana. Le Slovaque Peter Sagan (Cannondale) était troisième, à 44 secondes d'écart. Contador, qui respirait sous un masque de boue à la ligne d'arrivée, a perdu environ deux minutes et demie sur Nibali. Il était en 19e place, à 2:37 de la tête.

L'étape d'aujourd'hui s'étend sur 194 km, surtout sur le plat, entre Arras et Reims.



DENIS **MESSIER**

dmessier@latribune.qc.ca • Collaboration spéciale

MILBY : 50 chandelles!



Le président **NORMAND RATTI**, le professionnel en titre et directeur de golf, **GUY FAUCHER**, le surintendant **ÉRIC LAPRADE** et le directeur général **HAROLD WHITE** sont tous fiers de célébrer les 50 ans du club Milby, moins d'un an après avoir été l'hôte du Championnat de golf masculin et féminin des Jeux du Canada.

Les Jeux du Canada, oui, c'est beau et ce fut une belle vitrine pour le club. À vrai dire, le site du club **MILBY** a aussi été, ces dernières années, sollicité par plusieurs. Le quatuor mentionné plus haut a livré la marchandise en répondant au Championnat Premier Élan du Québec à deux reprises, le Championnat du Québec, l'élite du golf universitaire et les professionnels canadiens et québécois, pour ne nommer que ceux-là. Il faut se vendre, n'est-ce pas?

Samedi **MILBY** continuera à célébrer en s'offrant un gâteau sur lequel 50 chandelles s'illumineront. Anciens membres, autant les fondateurs que les membres qui sont là, année après année, seront au rendez-vous.

Fondé en 1963 par des membres du Old Lennox, soit le Lennoxville Golf & Country Club, le réputé architecte Howard Watson fut embauché pour dessiner ce parcours à normale 73, laissant sa marque par la présence de verts ondulés.

Vous savez pourquoi un groupe de membres du Vieux Lennox a décidé de se bâtir un parcours de golf sur un autre site ?

Bishop's souhaitait reprendre le contrôle entier de ses neuf trous du Vieux Lennox… un parcours fréquenté encore aujourd'hui par un nombre considérable de golfeurs, ainsi que par les étudiants de l'université. Le Vieux Lennox, ou si vous aimez mieux, le Old Lennox, accueille les golfeurs en 2014 pour une 117e année.

Charles C. Warner a été le président du premier Conseil des actionnaires, secondé par David Gilette, John Maysenhoelder et Robert Blake. Le notaire George Sylvestre s'avérant un directeur fort actif dans l'implantation du club.

Officiellement, Milby a inauguré son terrain de neuf trous en 1965, le deuxième neuf y faisant son apparition en 1967… À l'automne 1964, des golfeurs foulaient le terrain…

On le doit l'aménagement du second neuf à un groupe de 50 membres qui ont accepté de verser chacun 1000 $. Aujourd'hui, ses gens sont reconnus à titre de « membres à vie » du club et vous comprendrez que le nombre de membres à vie « actifs » est minime!

Sous le thème **« POUR LE PLAISIR »,** le premier tournoi de golf Nicol-Labbé, fondateur du club le Sommet du Golf à Marbleton, décédé l'automne dernier, aura lieu le samedi 9 août prochain… Reconnu en Estrie à titre de courtier d'assurance chez Promutuel, la philosophie de vie de **NICOL** était « Pour le plaisir » et le tournoi va se jouer selon ses vœux. Construit il y a 25 ans, le parcours de neuf trous fut dessiné par le légendaire **CONNIE DION** d'Asbestos sur un site pittoresque…

/////

L'invitation est faite aux membres, anciens et actuels, ainsi qu'aux amis et golfeurs de la région par **DIANE LEMELIN** et **RICHARD MARTIN**, les copropriétaires, **PAULINE LABBÉ, BRIGITTE PICARD, GASTON CHARTRAND, VICTOR BILODEAU** et **MAXIME DOYON**… L'inscription à ce tournoi sous la formule « Vegas à 4 » doit se faire au numéro 819 887-6370, un premier départ à 8 h et se poursuivra toute la journée!

/////

VINCENT BLANCHETTE de Pinegrove, vainqueur du tournoi Alexandre de Tunis, première tranche de la Triple couronne du golf amateur au Québec, est le fils de **RICHARD,** un ancien Cantonnier de Magog et le petit-fils de **CLAUDE BLANCHETTE**, un membre à Milby pendant un bon nombre d'années. **VINCENT** — il a porté les couleurs du Phœnix de Sherbrooke dans la LHJMQ — signe donc une première victoire majeure au Québec en remportant le Tunis au club River View et cherchera à poursuivre sa série victorieuse au Duc de Kent, demain et samedi au Royal Québec. Une ronde finale de 70 a permis à **VINCENT** de l'emporter par deux coups sur **CÉDRIC LAVERDURE** et **CHRIS COLLINS**…

/////

N'est-ce pas que Golf Canada aimerait bien se retrouver aujourd'hui dans les souliers de Tennis Canada en raison de la présence au circuit professionnel de la Montréalaise **EUGÉNIE BOUCHARD** et l'Ontarien **MILOS RAONIC**, qui font flèche de tout bois sur la scène mondiale? Le tennis chez les jeunes fera certainement un bond remarquable avec les succès d'**EUGÉNIE** et **MILOS**. Vous pouvez me croire, le golf aurait besoin de la même médecine…

/////

3497464

Vivez OWL'S HEAD QUÉBEC

Autres activités disponibles pour tous !

Sentiers de Vélo XC, randonnée pédestre, hébergement…

Festival de musique et arts

Samedi 26 juillet, à partir de midi / GRATUIT

Plusieurs groupes devant le chalet / DJs au sommet
Galerie d'artistes visuels et de photographes / Activités pour les enfants

À partir de 93,50$ Par personne Taxes incluses

Forfait table du chef

Golf avec voiturette et souper table d'hôte.

Notre chef vous invite à notre magnifique club house pour un souper de cuisine française traditionnelle.

Promotion 30$ Par personne Taxes incluses

Mardi & mercredi

Droit de jeu de 18 trous

*Offre valide pour la saison 2014, taxes incluses, à partir de midi. Certaines restrictions s'appliquent. Voir chronogolf.ca pour les détails.

RÉSERVEZ EN LIGNE CHRONOGOLF.CA

181, chemin Owl'S Head, Mansonville (À moins de 45 min. de Sherbrooke)

1 800 363-3342 | owlshead.com

Suivez-nous sur

JONATHAN GAGNON a remis une carte de 72, un coup sous le par, pour arracher la victoire du tournoi Invitation Milby. Il a gagné avec une marge de cinq coups devant le jeune **BRENDAN SMITH** de Dufferin Heights et le vétéran **JEAN SOUCY**... **MARIO JALBERT** de Waterloo et **MARIO PAQUETTE** du club hôte remettant une carte de 79...

/////

GILLES MADORE et **MARIO GINGUES** ont bouclé les 18 trous en 80 coups pour occuper la tête de la classe 6-10, **ALAIN ROGER** terminant à 83... **TIM NORMANDIN** de Milby a joué 82 pour se sauver avec la victoire dans la classe 11 et plus, trois coups devant **STEVE BRAULT, CHRISTIAN LAMOUREUX** et quatre devant **JACQUES LACROIX**...

/////

Saviez-vous que le parcours St-Laurent du club de golf Continental dans la municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, hôte jusqu'à aujourd'hui du Championnat Premiers élans du Québec CN, est l'œuvre du regretté Sherbrookois **RICHARD FAUCHER**, fils de **THOMAS**, fondateur du Golf des Écossais... Victime d'une noyade au milieu des années 1990 au Lac Brompton. Le St-Laurent est le seul parcours de 18 trous dessiné par **RICHARD**, lui qui fut aussi associé au 2e neuf trous de Lac-Mégantic...

/////

BRENDAN SMITH de Dufferin Heights, un élève du programme Golf/études de **PIERRE LALLIER**, évoluant dans la classe Juvénile, a signé une carte de 72, la normale du Royal Estrie d'Asbestos, pour vaincre par la marge d'un coup **LOUIS-FRANÇOIS CHARPENTIER** de Knowlton, auteur d'un 73 dans la classe Junior et vainqueur de la première tranche du Circuit régional à Cowansville. **BRENDAN** a gagné sa division par huit coups sur **JAYSON ROBILLARD** de LongChamp et neuf devant **CHARLES-OLIVIER MARTINEAU**... **LOUIS-FRANÇOIS** gagne la division Junior par six coups sur **YOAN LARAMÉE** de Drummondville et sept sur **PIER-OLIVIER LAFLÈCHE** et **TRYSTAN CLÉMENT** tous deux de Milby...

/////

ÉDOUARD GRONDIN de Knowlton est le champion de la division Bantam avec un pointage de 71, quatre coups de mieux que **JEAN-PHILIPPE DENICOURT** et **JEFFREY LEBEAU**... En division Pee-Wee, **SHAWN MICHEL** de Victoriaville devance par un coup, 82-83, **SHAWN ROBILLARD** du LongChamp... **AUDREY CÔTÉ** du club Canton de Warwick joue 77 en classe Juvénile contre le 80 de **NOÉMI PARÉ. MATHILDE DENICOURT** est seule en classe Pee-wee avec un 83...

/////

Les golfeurs amateurs estriens seront de retour dans le feu de l'action le dimanche 13 juillet avec la présentation du Championnat estival sur les allées du club Hériot de Saint-Nicéphore. **PATRICK CASSIN**, champion du club Victoriaville, est le champion en titre du tournoi estival, lui que l'on va revoir plus tard en juillet à la Coupe Canada Sani Mac à Victoriaville...

/////

La 2e édition de la « Journée Paul Brouillard » au club de golf Venise a lieu le dimanche 10 août prochain au profit du programme de Golf/Études de l'Estrie. **JACQUES HUOT**, professionnel en titre de Venise, recevra l'aide de son adjoint **PIERRE LALLIER** et **SYLVAIN ALLAIRE** de Golf Horizons dans l'organisation de la journée qui s'adresse aux jeunes de 6 à 17 ans, filles et garçons. La première édition avait été un succès avec la participation de 49 jeunes, et autant de parents, un ami ou un grand parent... À la conclusion de la clinique de 9 h à 10 h 30 et le brunch, les jeunes fouleront le parcours Venise en disputant un 18 trous à normale 3...

/////

JEAN-PIERRE LAMY, évoluant en compagnie de **BERTRAND LAMBERT, RENÉ MAISONNEUVE** et **ANDRÉ JEAN** dans le cadre d'une visite des Amis du golf au club Royal Estrie d'Asbestos, a réalisé un trou d'un coup au 8e trou sur 168 verges... Toujours au Royal Estrie, **JEAN-CLAUDE POIRIER** à l'aide d'un hybride 3 sur 167 verges au 11e trou a réalisé lui aussi un trou d'un coup. **YVES GAUTHIER, LYNE VEILLEUX** et **ANDRÉ FRÉCHETTE** sont les témoins de l'exploit...

/////

PAULETTE GALVIN, visitant le parcours d'Acton Vale avec Les Amis (es) du golf, a réalisé un 6e trou d'un coup en carrière sur le numéro 5 du terrain Renne à l'aide d'un fer 6 sur la distance de 115 verges, la coupe se trouvant tout au fond du vert. **PAULETTE** jouait en compagnie de **RÉAL GAZAILLE, LINDA SMITH** et **PIERRE NADEAU**...

North Hatley : par 7 à 387 verges

Oui, vous avez bien lu!

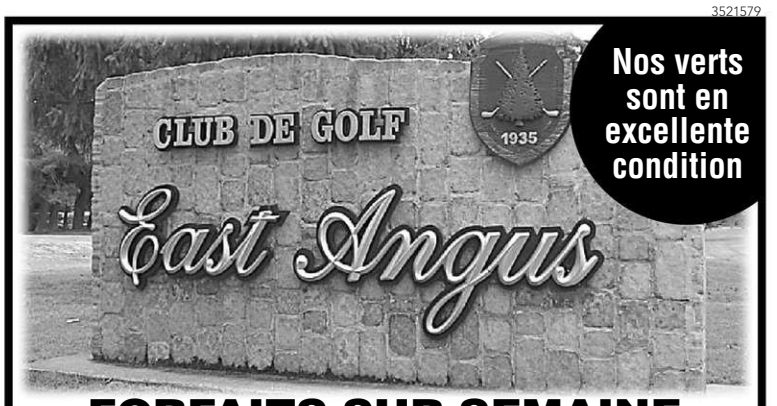
Le club de golf North Hatley, avec à sa tête le trio de **CLAIRE BEAUBIEN**, officielle sur les circuits québécois et canadien, le surintendant **TONY CARD** et le directeur enseignant **LOUIS GRENIER,** a décidé d'aller de l'avant auprès des jeunes golfeurs en implantant un système de jalons noirs qui en bout de parcours représentera une normale de 45 sur la distance de 2086 verges, dont la présence de deux trous, les numéros 2 et 7, affichant une normale 7 sur 362 et 387 verges.

Le parcours tient compte des normes de Golf Québec et US Kids. Aussi, la sécurité par rapport aux départs réguliers des autres joueurs a été prise en considération, tout en éliminant un certain nombre d'obstacles.

La carte « Premiers départs » disponible à la boutique, a été conçue pour les nouveaux initiés, soit à partir de 8 ans, qui doivent être accompagnés d'un adulte.

L'invitation est lancée à papa, maman et même grand-papa à se présenter et surtout de ne pas se gêner pour faire la rencontre de **CLAIRE**, **TONY** et **LOUIS** et à prendre d'assaut le terrain avec les jeunes grâce à des tarifs spéciaux qui permettront de vivre une nouvelle expérience. Moniteur certifié au Programme Enseignement Golf, **LOUIS GRENIER** répond à vos questions au 819-842-2463.

3521579



FORFAITS SUR SEMAINE
4 golfeurs avec voiturette 95,67$ + taxes
POUR RÉSERVATION : 819 832-3643

3542447

SPÉCIAL
GOLF INVERNESS
LAC BROME
Golf Inverness inc.
100$
TAXES INCLUSES
4 personnes 2 voiturettes
Valide en semaine après 12 h pour la saison 2014
Prix sujet à changement sans préavis.
511, CH. BONDVILLE, KNOWLTON
Tél. : 450 242-1595 1 800 468-1595 Téléc. : 450 242-1598

3493326



À l'achat de 10 parties de golf (18 trous) au prix régulier...
Obtenez 5 parties GRATUITES*
* Valide du lundi au vendredi en tout temps. Samedi et dimanche après 15 h
Avec 100 $ supplémentaire, obtenez la voiturette motorisée



819 847-4299
90, avenue des Jardins, Magog-Orford
www.hotelsvillegia.com

Toews et Kane sous contrat pour huit ans

LA PRESSE CANADIENNE

CHICAGO — C'était écrit dans le ciel : Jonathan Toews et Patrick Kane désiraient demeurer à Chicago et les Blackhawks voulaient garder les deux talentueux attaquants dans le seul uniforme qu'ils aient porté dans la LNH.

Tout ce qui restait à faire, c'était d'inscrire d'astronomiques montants d'argent sur ce qui s'avérerait les plus faramineux contrats de l'histoire de la concession.

Les Blackhawks ont annoncé, hier, avoir conclu des ententes de huit ans chacune avec leurs deux joueurs vedettes, grands contributeurs des conquêtes de la Coupe Stanley de l'équipe en 2010 et en 2013. Le réseau TSN parle de salaire annuel de 10,5 millions $ US pour chacun.

Toews et Kane ont conduit les Blackhawks jusqu'en finale de l'Association Ouest cette année, l'équipe s'inclinant en sept matchs face aux éventuels champions de la coupe, les Kings de Los Angeles.

Le directeur général Stan Bowman avait clairement indiqué que le dossier des deux joueurs représentait son dossier prioritaire de l'été, et les négociations avec le conseiller des deux joueurs, Pat Brisson, n'ont pas traîné en longueur.

Toews et Kane avaient une saison à écouler chacun aux contrats de cinq saisons qu'ils avaient paraphés en décembre 2009, et ils étaient admissibles à accepter une prolongation de contrat depuis le 1er juillet.

Toews et Kane avaient manifesté leur souhait de demeurer associés aux Blackhawks immédiatement après l'élimination face aux Kings.

Ils prenaient même soin d'ajouter *8MoreYears* (huit années de plus) aux gazouillis qu'ils écrivaient sur le sujet sur Twitter.

« Il n'y a pas une organisation sportive qui se soucie plus de l'expérience globale qu'elle veut faire vivre à ses partisans et du succès de ses joueurs, a écrit Toews dans un communiqué publié par l'équipe. Il n'y a rien que nous souhaitons de plus, comme joueurs, que de continuer de remporter des Coupes Stanley pour les meilleurs partisans au monde. »



ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

Jonathan Toews (19) et Patrick Kane porteront l'uniforme des Blackhawks de Chicago longtemps encore après avoir signé une entente de huit saisons avec l'équipe.

Toews, troisième joueur réclamé au repêchage de 2006, n'était âgé que de 20 ans quand il a été choisi le 34e capitaine de l'équipe en juillet 2008.

On le considère comme un des attaquants les plus complets de la LNH. La saison dernière, il a d'ailleurs remporté le trophée Selke à titre d'attaquant le plus efficace en défense.

Kane, premier choix de l'encan de 2007, s'est établi comme un des meilleurs joueurs de la LNH quand l'enjeu est important.

Il a réussi le but gagnant dans le match numéro six de la finale contre les Flyers de Philadelphie en 2010, et il a remporté le trophée Conn Smythe à titre de joueur par excellence des séries, l'an dernier.

Kane, âgé de 25 ans, a fourni une autre preuve irréfutable de sa qualité de jeu en séries cette année, permettant presque aux Blackhawks de surmonter un retard de 1-3 contre les Kings. Il a marqué deux buts et amassé 10 points dans les quatre derniers matchs de la série.

Les contrats consentis à Toews et Kane font en sorte que les Blackhawks sont assurés de miser sur le même noyau de joueurs jusqu'à la fin de la saison 2016-17.

Bowman pourrait éventuellement avoir de la difficulté à respecter le plafond salarial. Cela dit, les Blackhawks devraient être de sérieux aspirants pour l'obtention de la Coupe Stanley pendant un bout de temps.

« Les mises sous contrat de Jonathan et de Patrick marquent une étape importante dans l'histoire de la concession, a déclaré le président et chef de direction des Blackhawks, John McDonough. Nous sommes à la poursuite constante de l'excellence et l'annonce d'aujourd'hui est un énorme pas en avant. »

Sidney Crosby doit subir une arthroscopie au poignet droit

LA PRESSE CANADIENNE

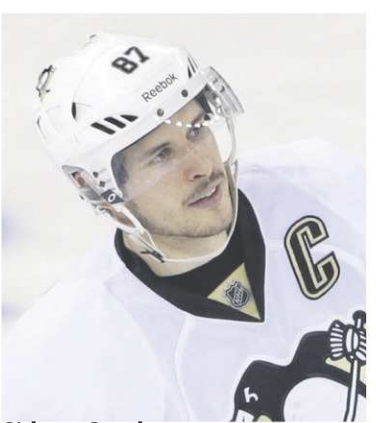
PITTSBURGH — Sidney Crosby doit subir une arthroscopie au poignet droit au cours des prochains jours.

La blessure aurait affecté le rendement du joueur vedette des Penguins de Pittsburgh en séries éliminatoires, a rapporté une source au quotidien Pittsburgh Post-Gazette.

Même s'il a prétendu être en parfaite santé tout au long des séries, Crosby a joué « malgré un poignet droit mal en point », a assuré la source, mardi soir.

Crosby n'a pu être joint afin de commenter l'information.

Une personne proche de Crosby, qui a requis l'anonymat, a indiqué que la procédure chirurgicale « n'est pas majeure, mais que vous ne pouvez pas jouer de la même façon » avec une blessure semblable.



Sidney Crosby

Le joueur par excellence de la dernière saison ne doit pas manquer le début de la prochaine saison, selon la source. Crosby a décidé de passer sous le bistouri parce que la rééducation n'a pas pu régler le problème.

On ne sait pas à quel moment ni comment il s'est infligé la blessure.

Crosby a remporté le titre de champion marqueur de la LNH, avec 104 points. Mais il n'a réussi qu'un but et totalisé neuf points en 13 matchs des séries.

Crosby a toujours nié, même après l'élimination des Penguins, qu'il était incommodé par une blessure.

Bournival, Couturier et Grigorenko en tournoi à Drummondville

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Un peu plus d'une dizaine de hockeyeurs professionnels et d'espoirs de la Ligue nationale de hockey croiseront le fer à l'Olympia Yvan-Cournoyer de Drummondville, les 19 et 20 juillet, à l'occasion du deuxième tournoi À bout de souffle au profit d'Opération enfant soleil.

L'organisateur de l'événement, le Voltigeur Charles-David Beaudoin, promet un don plus important que l'an dernier tout en augmentant le calibre sur la patinoire. Déjà plusieurs joueurs ont confirmé leurs présences dont Sean Couturier (Philadelphie), Nikita Kucherov (Tampa Bay), Michael Bournival (Montréal), Jonathan Drouin (Tampa Bay), Éric Gélinas (New Jersey) et Mikhaïl Grigorenko (Buffalo).

Beaudoin est présentement en discussion avec d'autres vedettes québécoises de la LNH qui devraient confirmer leurs présences prochainement. Une majorité de joueurs proviennent de la ligue américaine dont Jonathan Audy-Marchessault qui a été nommé sur la première équipe d'étoiles de la LAH l'an dernier.

« Ce sont les vedettes de demain mélangées avec ces vedettes d'aujourd'hui qui en mettront plein la vue aux partisans, explique le défenseur drummondvillois. Sous une formule à bout de souffle, à 4 contre 4, sur une patinoire de grandeur olympique, les jeux seront spectaculaires. »

L'an dernier, pour la première édition, Sean Couturier, Mathieu Perreault, Michael Bournival, Pierre-Marc Bouchard, Simon Despres et Nathan Beaulieu ont notamment répondu à l'invitation. Avec de bonnes assistances, les organisateurs espèrent remettre un chèque de plus de 7000 $ comparativement aux 4165 $ de l'an dernier.

EN BREF

Un contrat à long terme pour le gardien Cory Schneider

NEWARK, N.J — Les Devils du New Jersey ont accordé un nouveau contrat de plus d'une saison à Cory Schneider.

Le gardien de 28 ans a présenté une fiche de 16-15-12 avec les Devils la saison dernière, alors qu'il a disputé un sommet en carrière de 45 matchs. Il a réussi trois jeux blancs et maintenu une moyenne de 1,97, la troisième meilleure dans la LNH.

Les Devils avaient fait l'acquisition de Schneider des Canucks de Vancouver en retour du neuvième choix du repêchage de 2013, au mois de juin de l'an dernier.

L'athlète de six pieds deux pouces et 200 livres a une fiche en carrière de 71-41-20 avec 12 blanchissages et une moyenne de 2,12 avec les Canucks et les Devils. Aux côtés de Roberto Luongo, Schneider a remporté en 2010-11 le trophée Jennings, remis aux gardiens de l'équipe qui a accordé le moins de buts au cours de la saison.

Les Ducks offrent un contrat d'une saison au vétéran Dany Heatley

ANAHEIM, Californie — Les Ducks d'Anaheim ont conclu une entente d'une saison avec l'ailier gauche Dany Heatley, permettant au joueur autonome sans compensation âgé de 33 ans de retourner dans la section pacifique.

Selon le réseau TSN, la valeur de l'entente serait de 1 million $ US.

Heatley a passé la dernière campagne avec le Wild au Minnesota. Il a porté l'uniforme des Sharks de San Jose de 2009 à 2011, amassant 65 buts et 81 mentions d'aide en 162 matchs. Heatley a aussi joué pour les défunts Thrashers d'Atlanta et les Sénateurs d'Ottawa au cours de sa carrière, inscrivant 372 buts et récoltant 419 passes en 863 matchs.

Le Wild offre un contrat d'un an à l'attaquant Cody Almond

ST. PAUL, Minnesota — Le Wild du Minnesota a conclu une entente d'une saison avec l'attaquant Cody Almond.

Almond a inscrit 18 buts et récolté 16 mentions d'assistance en 44 matchs avec le club de Genève-Servette en 2013-14. En 2012-13, Almond avait marqué huit filets et 22 passes en 39 matchs avec la formation suisse.

Le joueur âgé de 24 ans, originaire de Calgary, avait initialement été sélectionné en cinquième ronde par le Wild lors de l'encan de la LNH en 2007.

— La Presse Canadienne et The Associated Press

CHAMPIONNAT PROVINCIAL AMATEUR FÉMININ NIVO

Une championne seulement de 15 ans

ALEXANDRE FAILLE
afaille@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le club de golf Milby a encore une fois été le théâtre du triomphe de la jeunesse sur l'expérience.

Grace St-Germain, d'Ottawa, est devenue la plus jeune joueuse à remporter le Championnat provincial amateur féminin NIVO à l'âge incroyable de 15 ans. Maude-Aimée Leblanc était la dernière golfeuse junior à avoir remporté cette compétition, à ce même club de golf Milby, il y a de cela sept ans. Elle était âgée de 18 ans.

La jeune golfeuse a accompli tout un exploit en surpassant des joueuses comme Anne-Catherine Tanguay et Josée Doyon qui ont toutes deux une expérience sur le circuit universitaire américain. Imaginez, St-Germain, elle, est encore à l'école secondaire. Son pointage final de 218, un sous la normale, lui a permis de l'emporter par une avance de trois coups sur sa plus proche poursuivante, Valérie Tanguay — une junior elle aussi.

« J'ai travaillé vraiment fort récemment et mes coups roulés étaient à point durant tout le tournoi », a observé la championne.

De l'avis des joueuses, le tournoi s'est joué sur les verts capricieux du club de golf Milby, où St-Germain a excellé durant les trois jours de la compétition. En ronde finale, la golfeuse a réussi trois longs roulés pour des oiselets aux 3e, 7e et 10e trous pour s'offrir une avance confortable de quatre coups sur ses adversaires au moment d'entamer le dernier droit.

« Elle a été excellente sur les verts, elle a fait de très bons roulés et de très longs roulés pour des oiselets qui nous étonnaient », a admis sa partenaire de jeu, Valérie Tanguay.

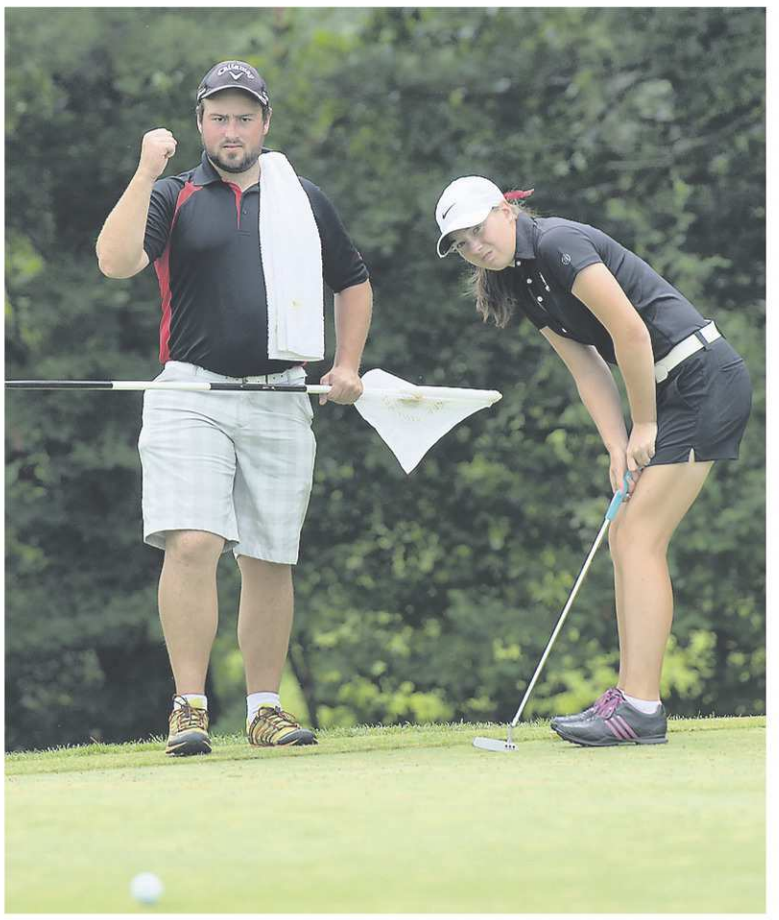
Malgré ses 15 ans, St-Germain n'a jamais laissé transparaître le moindre signe de nervosité : la golfeuse est demeurée très solitaire et concentrée sur son jeu tout au long de la partie, ne demandant même presque jamais conseil à son cadet.

« J'étais extrêmement nerveuse durant les derniers trous, je tremblais de l'intérieur, concède-t-elle. J'ai tenté de ne rien laisser paraître ».

Cette victoire assure à Grace St-Germain une place parmi les trois représentantes du Québec qui partiront pour le Championnat canadien amateur féminin qui se tiendra du 22 au 25 juillet sur les allées du Craigowen Golf & Country Club en Ontario. Les deux autres golfeuses qui l'accompagneront seront sélectionnées à partir du cumulatif des points amassés au cours des deux autres tournois de la Série Jocelyne Bourassa.

Les Estriennes Anne-Julie Hallée (Lac-Mégantic) et Nathalie Chabot (Milby) ont quant à elles connu un tournoi en dents de scie, prenant respectivement les 19e et 23e positions de la compétition.

Chez les séniors, Brigitte Cazes n'a pu poursuivre sa bonne performance de la veille et a vu Susan Pearl, du club de golf Rideau View, mettre la main sur le championnat en vertu de deux rondes identiques de 79. Celle-ci a devancé un trio de golfeuse par un coup.



IMACOM, JULIEN CHAMBERLAND

Grace St-Germain a remporté la 89e édition du Championnat provincial amateur féminin NIVO par un écart de trois coups sur Valérie Tanguay, et ce, à l'âge de 15 ans.

Valérie Tanguay y voit une progression

SHERBROOKE — Loin d'être amère par sa deuxième position au Championnat provincial amateur féminin NIVO, Valérie Tanguay perçoit ce résultat comme le signe d'une amélioration de son jeu.

« Le tournoi en général a bien été, je suis satisfaite de comment j'ai frappé la balle. Mes coups roulés restent encore à travailler, j'ai raté beaucoup d'occasions d'oiselets », a résumé Tanguay, qui a terminé son tournoi avec un pointage de 221, deux coups au-dessus de la normale.

« Les verts sont la difficulté du terrain, si tes coups roulés sont là, c'est dans la poche, sinon, c'est un peu plus difficile », observe-t-elle à propos du club de golf Milby, sur lequel elle avait également terminé au second rang aux Jeux du Canada, l'été dernier.

Pour elle, il s'agit de poursuivre sa progression afin d'atteindre un niveau de performance supérieur. C'est pour cette raison qu'elle a préféré ne pas participer aux Championnats provinciaux juniors cette année, elle qui a remporté les deux dernières éditions de ce tournoi.

« J'ai décidé de ne pas faire le provincial junior parce que ça faisait beaucoup trop dans mon horaire et je voulais me concentrer sur mes tournois les plus importants, a expliqué la jeune golfeuse. Je veux aller vers quelque chose de plus difficile pour ma progression et mon amélioration. »

En septembre, Tanguay amorcera son parcours universitaire à l'Université Oaklahoma, là où sa bonne amie sur le circuit de golf québécois, Anne-Catherine Tanguay, vient tout juste de terminer ses études. « J'ai hâte, c'est stressant un petit peu parce que ce sera tout nouveau, mais Anne-Catherine m'a bien préparé pour ça. Je sens que ça va bien aller, tout est là pour que je puisse réussir : l'école, le golf, le site d'entraînement, tout est super là-bas. »

— Alexandre Faille



IMACOM, JULIEN CHAMBERLAND

Valérie Tanguay a disputé une dernière ronde de 74 pour terminer trois coups derrière Grace St-Germain.

Trois autres Victoriavillois participeront à la Coupe Canada

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — William Gauthier de Victoriaville a remporté la séance de qualification en vue de la Coupe Canada qui aura lieu à la fin du mois sur les allées du Club de golf de Victoriaville. Ce dernier a rapporté une carte de 70, soit deux coups sous la normale.

« Les conditions étaient relativement difficiles en raison du facteur vent, mais je m'en suis très bien tiré. Mon arme favorite a sans contredit été mon putter. Mon travail sur les verts a été selon mes attentes. Il me reste maintenant quelques semaines pour peaufiner mon jeu en vue de la Coupe Canada. Ça va être excitant », a-t-il mentionné.

Les deux meilleurs compétiteurs membres du Club de golf Victoriaville, Jacques Messier (72) et Charles-André Therrien (75) se sont également taillé une place en vue du plus prestigieux tournoi canadien.

En plus des trois golfeurs qui se sont classés cette semaine, s'ajoutent Patrick Cassin, le champion du Club 2013, de même que Jean-Michel Paré et Shawn Langlois qui ont obtenu des exemptions de l'AGP. La Coupe Canada réunira les 141 meilleurs golfeurs professionnels canadiens de même que les 15 meilleurs golfeurs amateurs québécois.

PHILOSOPHIE "TIKI-TAKA"

L'Allemagne peaufine sa stratégie

THE ASSOCIATED PRESS

PORTO SEGURO — L'Allemagne a peaufiné la stratégie du ''tiki-taka'', une philosophie qui met l'accent sur la possession du ballon et qui est devenue la marque de commerce de l'Espagne, lors de la Coupe du monde de soccer du Brésil, et elle y a ajouté son efficacité légendaire.

L'Allemagne n'est qu'à une victoire de s'adjuger un quatrième titre en Coupe du monde, après avoir écrasé, à la surprise générale, le Brésil 7-1 en demi-finales.

L'Espagne a battu l'Allemagne lors des deux tournois majeurs précédents et le sélectionneur Joachim Loew s'est dit si impressionné par le style de jeu espagnol qu'il en a repris de nombreuses composantes en y ajoutant, bien sûr, sa touche personnelle.

L'Allemagne favorise la possession du ballon, tout comme l'Espagne, mais l'équipe de Löw évite de générer de nombreux déchets tactiques en fonçant vers l'avant à chaque occasion qui se présente.

Lorsque l'Allemagne s'empare du ballon dans sa portion du terrain, Loew veut que ses joueurs l'acheminent vers l'avant le plus rapidement possible, dans l'espoir de générer un surnombre en zone offensive.

Ça se traduit par de nombreuses chances de marquer et une multitude de buts pour l'Allemagne.

L'Espagne n'avait généré que huit buts en route vers la conquête du titre de la Coupe du monde en 2010. L'Allemagne en a déjà marqué 17 au Brésil, avec un match à disputer.

L'Espagne avait défait l'Allemagne en finale de l'Euro en 2008, et de nouveau en demi-finales du Mondial de 2010.

Les ressemblances entre les deux systèmes sont nombreuses, et leurs racines sont ancrées jusque dans la Bundesliga.

L'Allemagne compte six joueurs provenant du Bayern de Munich, qui a été dirigé par Pep Guardiola pendant une saison. Guardiola est l'architecte du ''tiki-taka'' et a remporté 14 titres en quatre saisons à la tête du FC Barcelone, dont deux en Ligue des champions. Le Barça a inspiré le style de jeu de l'Espagne, qui lui a permis de gagner deux titres européens et un autre en Coupe du monde.

Loew a aussi adopté la notion d'un système du « faux neuf » sans véritable attaquant, une autre idée empruntée à l'Espagne. Cependant, lorsque l'Allemagne a connu des ennuis dans les premiers matchs de la phase de groupes au Brésil, Loew n'a pas hésité à réintégrer Miroslav Klose, le seul véritable attaquant de la Mannshaft.

Résultat : l'Allemagne est en tête du tournoi au chapitre des passes complétées avec 3421, soit trois fois plus que la moyenne. Philipp Lahm en a réussi 458 et Kroos 443 pendant le tournoi. L'Espagne avait complété 4773 passes lorsqu'elle avait décroché le titre en 2010.



THE ASSOCIATED PRESS, FRANCK AUGSTEIN

La stratégie de l'entraîneur allemand Joachim Loew sourit à son équipe et les joueurs, comme Philipp Lahm, Sami Khedira, Thomas Mueller et Miroslav Klose, ont apprécié sept fois le résultat mardi.

EN VUE DES JO DE 2016

Le président du CIO louange le Brésil

THE ASSOCIATED PRESS

LAUSANNE, Suisse — Les organisateurs brésiliens des Jeux olympiques profitent de la gestion réussie de la Coupe du monde de football et ils affichent « beaucoup de dynamisme » afin de combler les retards qui ont affecté les JO qui auront lieu en 2016 à Rio de Janeiro, a déclaré hier le président du CIO Thomas Bach.

Une journée après l'humiliante défaite de 7-1 du Brésil contre l'Allemagne en demi-finale de la Coupe du monde, Bach s'est également dit confiant que les Brésiliens se remettront de leur « journée de deuil » et qu'ils accueilleront avec enthousiasme les premiers Jeux olympiques à se tenir en Amérique du Sud.

Bach et les membres du comité exécutif du CIO ont reçu une mise à jour des organisateurs des Jeux de Rio, dont les préparatifs ont été affectés par des délais de constructions importants. En avril, le Comité international olympique avait mis en place des mesures d'urgence pour aider à remettre les JO sur la bonne voie.

Depuis ce temps, a dit Bach, les Brésiliens ont pris bonne note des avertissements et ils ont commencé à faire des progrès.

« Nous pouvons vraiment voir qu'il y a beaucoup de dynamisme dans leurs préparatifs, a déclaré Bach lors de la conférence de presse clôturant les réunions que le comité a tenues pendant trois jours. En particulier, la ville de Rio, le maire et le gouverneur ont posé des gestes du côté gouvernemental et ils font des progrès en ce qui regarde les différentes installations. »

Il a toutefois prévenu que la ville de Rio reste confrontée à un échéancier serré.

« Nous devons demeurer vigilants et il n'y a pas de temps à perdre, a dit Bach. Mais nous ressentons vraiment la détermination et l'enthousiasme du comité organisateur et de ses partenaires. »



Thomas Bach

L'eau et le feu



PASCAL FERLAND
CHRONIQUE
pascal.ferland@latribune.qc.ca

Gagner deux matchs consécutifs en tirs de barrage, c'est beaucoup en demander aux dieux du foot.

Ce n'était pas le petit Costa Rica, cette fois. L'occasion était pourtant belle; le géant sud-américain d'en face était prenable en misant sur des ripostes énergiques qui prendraient à contre-pied les arrières argentins. Mais à force de défendre, parfois à six joueurs sur la dernière ligne, les *Oranjes* ont encore une fois négligé Robin Van Persie en pointe.

Bon, il est vrai que le joueur mancunien est abonné aux mauvais matchs éliminatoires en sélection nationale, mais un peu d'aide dans les 30 derniers mètres (Sneijder, es-tu là?) n'aurait pas fait de mal. Arjen Robben a beau remuer dans son couloir, son *striker* ne répondait pas à la porte.

Bref, le bateau hollandais a pris l'eau. Encore, me direz-vous, soulignant avec justesse l'absence de sacre mondial dans l'histoire de cette nation plus que capable. Ce n'est pas que l'Argentine ait livré un grand match, l'absence de Di Maria est bien sûr un facteur, mais plutôt que les joueurs de Louis Van Gaal ont semblé avoir peur de saisir le match.

Évidemment, il fallait que De Jong efface Messi, qui joue à la fois le rôle de passeur et de buteur dans son équipe. Mais pourquoi être si timide sur la contre-attaque? Les Pays-Bas ont commis exactement la même erreur qu'en finale du Mondial 2010 contre l'Espagne : ils ont attendu, espérant que l'antijeu les servirait. Qui ignore l'Histoire est condamné à la revivre, n'est-ce pas?

Ensuite, il y a le cas du Brésil. Des larmes dans le stade, et des flammes dans les rues par la suite. Certains blâmeront l'absence de Neymar, la bougie d'allumage de l'équipe, qui s'est fait casser la vertèbre à la fin du match précédent par le genou du Colombien Zuniga. Il faut dire que depuis le début du tournoi, l'enfant chéri de la *Seleçao* avait réussi à bien camoufler le manque d'inspiration des ses coéquipiers avec ses dribbles spectaculaires et ses buts salvateurs. Perdre Neymar, c'était perdre la béquille qui les avait fait claudiquer jusqu'en demi-finale.

D'autres montrent du doigt l'immense vide laissé au centre de la ligne arrière par la suspension du capitaine Thiago Silva. Le défenseur du Paris Saint-Germain est probablement l'un des meilleurs de sa profession et, aligné aux côtés de David Luiz, il cimente une charnière centrale des plus imposante. Pas un mauvais défenseur le grand Dante, mais les souliers étaient trop grands à chausser.

Désignés favoris du tournoi, les Brésiliens sont rapidement devenus des imposteurs, indignes de conserver les lauriers dont la plupart des observateurs les avaient couverts avant même que le *Brazuca* n'ait été frappé pour la première fois. Avec un gardien qui jouait au-dessus de ses moyens en Julio Cesar et un milieu de terrain aussi erratique (Paulinho, Luis Gustavo, Fernandinho), ce n'était qu'une question de temps avant que la bénédiction du Christ Rédempteur atteigne les limites de la grâce divine.

Et que dire de Fred, probablement le pire avant-centre de l'histoire de leur sélection, placé en numéro 9, flanqué du décevant Hulk et du limité Bernard, sinon que le Brésil ne roulait pas en Cadillac offensivement parlant. Et vous connaissez l'ingénierie allemande, ces intellectuels du foot peuvent démonter pièce par pièce votre schéma tactique avant de vous embarquer dans leur système bien huilé. C'était le cul-de-sac, l'inéluctable Waterloo de la troupe de Luiz Felipe Scolari et surtout, l'espoir d'une Coupe du monde pour le peuple brésilien qui s'envole ne fumée.

EN AYANT RAISON DES PAYS-BAS 4-2 AUX TIRS AU BUT

L'Argentine rejoint l'Allemagne

THE ASSOCIATED PRESS

SAO PAULO, Brésil — Le gardien Sergio Romero a effectué deux gros arrêts pour propulser l'Argentine en finale de la Coupe du monde de football grâce à une victoire de 4-2 en tirs de barrage aux dépens des Pays-Bas.

Un peu moins de 24 heures après que l'Allemagne eut pulvérisé le Brésil 7-1, l'Argentine et les Pays-Bas ont été incapables de marquer en 120 minutes de jeu.

Romero, que plusieurs croyaient le maillon faible de cet *Albicéleste* et qui n'était même pas titulaire à Monaco cette saison, a arrêté les tirs de Ron Vlaar et Wesley Sneijder. Lionel Messi, Ezequiel Garay, Sergio Aguero et Maxi Rodriguez ont tous marqué pour l'Argentine.

« C'est de la chance, c'est vrai. Vous pouvez choisir le bon côté et ne pas faire l'arrêt, comme c'est arrivé à l'autre gardien, a dit Romero. J'avais confiance. Dieu merci, les choses se sont bien passées. »

Dans un duel opposant deux super-puissances du foot, l'Argentine, double gagnante de la compétition, disputera la finale aux triples champions allemands au stade Maracana de Rio de Janeiro, dimanche. Cela signifie une fin de tournoi des plus amères pour le Brésil, qui devra regarder ses plus grands rivaux disputer la victoire à ceux qui l'ont humilié dans son mythique stade.

Le Brésil devra se rabattre sur la petite finale, contre les Pays-Bas, samedi.



THE ASSOCIATED PRESS, MANU FERNANDEZ

Le gardien de l'Argentine, Sergio Romero, réalise ici le premier de ses deux arrêts lors de la séance de tirs au but.



THE ASSOCIATED PRESS, MANU FERNANDEZ

Wesley Sneijder (10) des Pays-Bas regarde les joueurs argentins célébrer la victoire après la quatrième réussite de l'Albicéleste aux tirs au but.

À court de changements

Il s'agissait du deuxième match consécutif de 0-0 nécessitant les tirs de barrage pour les Pays-Bas. Contre le Costa Rica en quarts, le sélectionneur, Louis van Gaal, avait amené en renfort le gardien substitut Tim Krul dans les dernières secondes de la prolongation pour Jasper Cillessen et Krul avait stoppé deux tirs.

Cette fois, van Gaal avait utilisé tous ses changements avant la fin de la prolongation et Cillessen a dû faire face aux tirs argentins. Van Gaal a admis qu'il aurait effectué le même changement s'il avait encore eu une substitution.

Le jeune gardien de l'Ajax a touché le puissant tir de Rodriguez de la main, mais l'a envoyé dans le haut du filet. Krul a alors traversé le terrain pour aller consoler son coéquipier, effondré devant son filet.

L'Argentine atteint ainsi la finale du Mondial pour la cinquième fois de son histoire, la première en 24 ans. Elle a remporté ses derniers titres en 1978 — contre les Hollandais — et 1986, et perdu les finales de 1930 et 1990. En 1986 et 1990, c'était contre l'Allemagne de l'Ouest.

Les Pays-Bas, qui n'ont jamais remporté la compétition, tentaient d'atteindre la finale pour une quatrième fois.

Attaque étouffée

Cette deuxième demi-finale avait été annoncée comme étant un duel entre Messi et Arjen Robben, mais les deux vedettes ont été éclipsées. C'est plutôt les milieux de terrain Nigel De Jong et Javier Mascherano qui ont été à l'avant-scène, alors que les défenses des deux clubs ont étouffé l'attaque.

Quand Robben s'est finalement échappé en prolongation, la glissade parfaitement synchronisée de Mascherano lui a permis de bloquer son tir.

De Jong, qui s'est remis d'une blessure à l'aine pour pouvoir amorcer le match, a joué un peu plus de 60 minutes avant d'être remplacé par Jordy Clasie, qui effectuait sa première présence en Coupe du monde.

Après avoir marqué 10 buts en trois matchs de groupe, les Pays-Bas se sont retrouvés à sec en phase éliminatoire. Ils ont inscrit deux buts en toute fin de rencontre face au Mexique, mais ont été blanchis à leurs 240 dernières minutes.

« Le but dans un championnat comme celui-là est de marquer un but de plus que votre adversaire, ce que nous n'avons pas fait, a philosophé van Gaal. Nous n'avons pas créé beaucoup d'occasions. »

L'Argentine a aussi affiché une attaque plutôt faible au Brésil, ne remportant ses matchs que par la marque d'un but à chaque fois. En phase éliminatoire, elle a inscrit deux victoires de 1-0 contre la Suisse et la Belgique.

Les deux attaques ont démontré toute leur impuissance. À la 73e minute, un coup franc de Messi a survolé tout le monde avant de se retrouver en touche. Dirk Kuyt a suivi une minute plus tard en envoyant un long ballon jusqu'à l'extérieur de l'autre côté.

L'Argentine a tenté de mettre fin au match dans la deuxième portion de la prolongation, mais quand il a obtenu une excellente occasion, Rodrigo Palacio a bêtement remis de la tête dans les mains de Cillessen et Rodriguez a redirigé d'une volée faible un beau centre de Messi.

« L'Argentine n'a pas créé beaucoup d'occasions non plus, a ajouté van Gaal. Alors ç'a été équivalent à ce chapitre. »



THE ASSOCIATED PRESS, PHIL NIJHUIS

Des milliers de partisans néerlandais ont écouté la demi-finale entre leurs favoris et l'équipe de l'Argentine sur des écrans géants au centre-ville de Eindhoven, dans le sud du pays. Ils ont cru à la victoire de leur équipe jusqu'au dernier moment.

kia.ca ›

PREND FIN LE 13 JUILLET

L'ÉVÈNEMENT COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2014

LE COUP FINAL

JUSQU'À

0 % FINANCEMENT À L'ACHAT

84 ≠ MOIS

BONI EN ARGENT JUSQU'À

+ 4000 $ § SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS

PLUS VOUS ÉQUIPEZ VOTRE KIA, PLUS VOUS ÉCONOMISEZ !

RIO 4 PORTES 2014



Modèle SX avec navigateur illustré△
route /ville 100 km* : 5,3 L/7,3 L

MODÈLE	TAUX	BONI	CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE
LX	0 % FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS~	+ 1200 $†	SiriusXM RADIO SATELLITE · VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTES · COMMANDES AUDIO SUR LE VOLANT
EX	0 % FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS~	+ 1500 $†	CARACTÉRISTIQUES LX PLUS : VOLANT ET POMMEAU DU LEVIER DE VITESSE GAINÉS DE CUIR · JANTES EN ALLIAGE DE 16 PO · CAMÉRA DE RECUL
SX	0 % FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS~	+ 1750 $†	CARACTÉRISTIQUES EX PLUS : BOUTON DE DÉMARRAGE ET CLÉ INTELLIGENTE · SIÈGES EN CUIR · JANTES EN ALLIAGE DE 17 PO

FORTE 2014



Modèle SX illustré△
route /ville 100 km* : 5,3 L/8,0 L

MODÈLE	TAUX	BONI	CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE
LX	0 % FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 84 MOIS~	+ 1000 $†	SiriusXM RADIO SATELLITE · CONNECTIVITÉ BLUETOOTH MD° · RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES CHAUFFANTS
EX	0 % FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 84 MOIS~	+ 1250 $†	CARACTÉRISTIQUES LX PLUS : JANTES EN ALLIAGE DE 17 PO · FEUX DE POSITION À DEL · CAMÉRA DE RECUL
SX	0 % FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 84 MOIS~	+ 1500 $†	CARACTÉRISTIQUES EX PLUS : BOUTON DE DÉMARRAGE ET CLÉ INTELLIGENTE · SIÈGES DU CONDUCTEUR VENTILÉ · SYSTÈME DE NAVIGATION

SORENTO 2015



Modèle EX illustré△
route /ville 100 km* : 9,0 L/12,7 L

MODÈLE	TAUX	BONI	CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE
LX	0,99 % FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS~	+ 1750 $†	CLIMATISEUR · BOÎTE AUTOMATIQUE À 6 RAPPORTS · SONAR ARRIÈRE
EX	0,99 % FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS~	+ 2250 $†	CARACTÉRISTIQUES LX PLUS : JANTES EN ALLIAGE 18 PO · SIÈGES EN CUIR · CAMÉRA DE RECUL
SX	0,99 % FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS~	+ 3000 $†	CARACTÉRISTIQUES EX PLUS : HAYON ÉLECTRIQUE · SYSTÈME DE NAVIGATION · DÉTECTEUR DE PRÉSENCE DES VÉHICULES DANS LES ANGLES MORTS

FIFA WORLD CUP Brasil 2014 · Partenaire Officiel

5 ans de garantie* — VOUS ÊTES BIEN COUVERT AVEC KIA : *Garantie complète sans souci de 5 ans/100 000 km

TOUT SUR KIA.CA ET PLUS

Le nouveau prix amical de Kia comprend les frais de transport et préparation ainsi que tous les droits gouvernementaux obligatoires. Il ne comprend pas l'immatriculation, les assurances, les frais du permis et les taxes applicables.

15e ANNIVERSAIRE

KIA — Le pouvoir de surprendre

Ces offres sont accessibles, sur approbation de crédit, à tout particulier qualifié qui prend possession d'un modèle Kia 2014/2015 neuf sélectionné chez un concessionnaire participant au plus tard le 13 juillet 2014. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix inférieur. Des conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. Ces offres sont sujettes à changement sans préavis. Les véhicules illustrés le sont à titre informatif et peuvent comporter des accessoires et mises à jour offerts à coûts supplémentaires. Le prix comprend les frais de transport et préparation jusqu'à 1 665 $, la taxe sur les pneus (15 $) et la taxe sur le climatiseur (100 $ lorsque applicable). Excluant les frais de permis, les assurances, l'immatriculation et les taxes applicables. ~L'offre de financement à 0 %/0,99 %/0 % jusqu'à 84/60/48 mois est disponible aux particuliers, sur approbation du crédit sur les modèles Forte berline/Sorento/Rio4 2014 neufs. **Exemple de financement :** le financement à 0 % pour 84 mois pour le modèle Forte berline EX BM (F0545E) corresponds à 116 $ aux deux semaines avec un acompte de 0 $ et inclut un boni au financement de 1 250 $. Frais de crédit de 0 $. Obligation totale de 21 145 $. Frais de RDPRM (jusqu'à 77 $) et la taxe sur les pneus (15 $) exigibles à la livraison. L'immatriculation, les assurances, les frais de permis et les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. L'offre prend fin le 13 juillet 2014. †Boni en argent disponibles sur les modèles 2014 et 2015 sélectionnés, (déduits du prix convenu avant taxes). Le boni en argent de 4 000 $ est disponible sur l'Optima hybride EX (OP74CE) 2014 seulement et inclut un ÉCO-Crédit de 1 000 $. Certaines conditions s'appliquent. ‡Boni au financement disponibles sur les modèles 2014 et 2015 sélectionnés, déduits du prix convenu avant taxes, sur les offres de financement seulement. L'offre varie selon le modèle. Certaines conditions s'appliquent. L'offre prend fin le 13 juillet 2014. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. △Le prix d'achat des modèles illustrés Forte SX BA (F0748E)/Rio4 SX avec navigateur BA (R0749E)/Sorento EX V6 TI (SR75HF) 2014 neufs est de 26 395 $/22 295 $/34 495 $. *La consommation de carburant Route/Ville est basée sur les modèles Forte 1,8 L à injection multipoint 4 cyl. BM/Rio4 1,6 L à injection directe 4 cyl. BA/Sorento LX 2,4 L à injection directe 4 cyl. BA 2014 neufs. Ces estimations mises à jour sont calculées sur la base de critères et de méthodes d'essai approuvés par le gouvernement du Canada. Veuillez vous référer à *L'ÉNERguide, Guide de consommation de carburant*. Votre consommation réelle de carburant variera en fonction de vos habitudes de conduite et d'autres facteurs. ®La lettre de marque et le logo Bluetooth MD sont des marques déposées et des propriétés de Bluetooth SIG, Inc. ‖Les logos et marques de commerce SIRIUS sont des marques de commerce déposées par SIRIUS Satellite Radio Inc. Les renseignements publiés dans cette annonce sont réputés être véridiques au moment de leur parution. Pour plus de renseignements sur la garantie sans souci de 5 ans, visitez le kia.ca ou composez le 1-877-542-2886. Kia est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

KIASHERBROOKE.COM
4339, boul. Bourque
819 563-3737

KIAMAGOG.COM
2960, rue Sherbrooke
819 847-3377